

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

DORDOGNE

Rosedor, producteur
par nature

LOT-ET-GARONNE

Baechler, le temple
du fromage

HAUTES-PYRÉNÉES

Stations de ski :
investissements à long
terme. Mode d'emploi

HERVÉ JOUVES
président d'Hygie 31

Haute-
Garonne **La success story**
des pharmacies
Lafayette

4



38



50



26



54

À la une

- 4 Haute-Garonne : La success story des pharmacies Lafayette

Dordogne

- 10 Marketing : les bons conseils d'Easycorp
- 12 Rosedor, producteur par nature
- 15 Brèves Dordogne

Haute-Garonne

- 18 Brasserie Caporal : vers un nouveau cap
- 20 Académie de l'Air et de l'Espace, 40 ans au service de l'aérospatial
- 22 Hyport, l'hydrogène vert à l'aéroport
- 24 Brèves Haute-Garonne

Gironde

- 26 Newheat fait monter la température
- 28 Brèves Gironde

Landes

- 30 Un très haut débit dédié aux entreprises
- 32 Brèves Landes

Lot-et-Garonne

- 34 Baechler, le temple du fromage
- 37 Val de Garonne Guyenne Gascogne : 3 millions de fonds européens
- 38 La renaissance du château de Cantecort
- 42 Brèves Lot-et-Garonne

Béarn

- 44 EcoPulse, un laboratoire volant
- 46 BTP, l'insertion en ligne de mire
- 48 Brèves Béarn

Pays basque

- 50 Saison touristique : un été sans nuages ou presque
- 52 Brèves Pays basque

Hautes-Pyrénées

- 54 Stations de ski : investissements à long terme. Mode d'emploi
- 58 Les enjeux budgétaires de la CCI
- 60 Bagnères-de-Bigorre : saison satisfaisante
- 61 Tribau, la force de l'intérim de proximité
- 62 Accompagner la dématérialisation
- 64 Brèves Hautes-Pyrénées

Tendances Business

- 66 Immobilier ancien : le marché se contracte
- 68 Autocar cherche conducteur

70 Cinéma

73 Annonces Légales



A professional portrait of Hervé Jouvès, a middle-aged man with short grey hair, wearing a grey suit jacket over a light blue button-down shirt. He is seated in a white chair, looking directly at the camera with a slight smile. His hands are clasped in his lap. The background is a dark teal color with a faint, large circular logo on the right side.

HERVÉ JOUVES
président d'Hygie 31

Haute-Garonne **La success story** **des pharmacies** **Lafayette**

En faisant entrer le modèle du discount dans le monde de la santé, les pharmacies Lafayette nées à Toulouse ont révolutionné le secteur. Leur holding, Hygie 31, pèse aujourd'hui 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Retour sur une ascension fulgurante, qui ne semble pas près de s'arrêter en France et en Europe.

Par Bérengère BOSI

« **A** la fin de l'année 2023, nous aurons plus de 1 200 pharmacies adhérentes à Hygie 31 », résume Hervé Jouvès, président d'Hygie 31, la holding des pharmacies Lafayette, ce réseau emblématique né à Toulouse. Et d'ajouter : « On s'est donné deux ans pour avoir 2 000 pharmacies françaises au sein d'Hygie 31, que ce soit grâce à l'accroissement de chacun des réseaux ou à l'acquisition de nouveaux réseaux régionaux ». Car Hervé Jouvès, qui a nommé

en octobre Stéphane Solinski à la direction générale de Laf Santé pour se libérer du temps, veut poursuivre à ce rythme de « deux à trois acquisitions par an », en France et en Europe. Parmi les pays prioritaires : l'Italie et la Belgique, avec le retour sur expérience des Espagnols qui plaide en faveur du projet. « Depuis l'acquisition d'Ecoceutics, une



dizaine de pharmacies du réseau ont adopté le modèle des pharmacies Lafayette. Elles ont concédé une baisse de leurs prix de vente de l'ordre de 15 à 30 % et ont vu leur chiffre d'affaires progresser d'autant. » La réussite, insolente, est le fruit d'une stratégie habile dans un secteur, la santé, plus stratégique que jamais.

Comment en est-on arrivé là ?

L'HISTOIRE D'UNE PETITE PHARMACIE DEVENUE UN GÉANT DE LA SANTÉ

C'est l'histoire d'une petite pharmacie de 35 m² devenue un leader de la santé. En 1995, le docteur Lionel Masson quitte Marseille pour Toulouse et rachète une officine avec un ami, Jean-Michel Wurfel, rue

“ Selon une enquête de Qualimétrie, Lafayette est aujourd'hui l'enseigne de pharmacie la plus connue en France ”

Lafayette. Elle devient l'une des premières pharmacies de France en termes de chiffre d'affaires au mètre carré. L'idée révolutionnaire du fondateur ?

Proposer des prix bas sur les produits non remboursés : d'abord la vitamine C, puis les pilules contraceptives après avoir constaté que les femmes représentent 80 % de son chiffre d'affaires. En 2001, la petite pharmacie réalise un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros. Les deux amis ouvrent alors une parapharmacie, place Wilson, misant toujours sur les prix bas.

En 2004, décidant d'ouvrir leur concept à d'autres pharmacies, ils créent Lafayette Conseil (devenu Laf Santé en 2021). Le réseau se développe, séduisant rapidement une trentaine de pharmacies et une dizaine de magasins d'optique autour

de Toulouse. En 2012, Lafayette Conseil franchit un nouveau cap avec le recrutement d'un directeur général venu de la grande distribution : Hervé Jouves.

LES CODES DE LA DISTRIBUTION

L'expert de la distribution passé par Conforama, Delbard et Virgin Megastore met à profit son expérience pour organiser l'enseigne. « Le premier chantier que nous avons mené l'a été autour de la marque, avec l'arrivée de la baseline « La santé pour tous » », se souvient-il. Les points de vente deviennent parfaitement identifiables, avec leur logo orange et vert en forme de croix occitane apposé en grand sur les vitrines et un agencement étudié à l'intérieur des magasins. Une identité devenue incontournable en

HYGIE 31 EN CHIFFRES

CA 2023 : 2,4 Md€, dont 1,1 pour Laf Santé
1 060 pharmacies adhérentes en France et Espagne
48 magasins d'optique
38 magasins de matériel médical
2 sites d'e-parapharmacie





France : aujourd'hui, selon une enquête menée par Qualimétrie, Lafayette est l'enseigne de pharmacie la plus connue de France.

La promesse du réseau est claire : « prix bas tous les jours, large choix, compétences des équipes médicales », résume Hervé Jouvès. Un positionnement gagnant pour les officines : « Aujourd'hui une pharmacie Lafayette réalise un CA HT d'environ 4,5 millions d'euros quand les pharmacies traditionnelles tournent autour de 1,7 million d'euros », indique-t-il.

PRIX BAS ET QUALITÉ

La promesse de prix bas s'applique encore aujourd'hui dans l'ensemble du réseau Lafayette (pharmacies, parapharmacies,

magasins d'optiques et de matériel médical), prenant tout son sens en cette période d'inflation. « Le but de l'enseigne est de donner accès à la santé sur ce qui n'est pas remboursé (automédication, compléments alimentaires, matériel médical, aromathérapie...) et de donner du pouvoir d'achat. Aujourd'hui, 25 % de la population française renonce à se soigner faute de moyen. Beaucoup de Français renoncent aux produits d'agrément qui ne sont pas remboursés », regrette le président d'Hygie 31. Et de revendiquer : « Notre enseigne est une enseigne militante ».

Chez Laf Santé, pas cher n'est pas synonyme de bas de gamme.

Forte de quelque 300 pharmacies, l'enseigne pèse suffisamment lourd pour convaincre les laboratoires de lui fournir des produits de qualité. À travers 16 univers de produits, les pharmacies Lafayette proposent un large choix de références. Depuis 2016, elles disposent même de marques exclusives : « 12 aujourd'hui », précise Hervé Jouvès. La plupart d'entre elles sont naturelles, bio et viennent d'Occitanie. Par exemple, les huiles essentielles proviennent de l'entreprise Sirius située dans le Tarn tandis que les gels douches sont fabriqués par le laboratoire MKL à Escalquens (31).

E-PARAPHARMACIE

À côté des enseignes physiques, le réseau développe une offre de parapharmacie en ligne. L'essor est rapide, renforcé par la crise sanitaire de 2020. Pour accélérer sur ce segment d'activité, le groupe réalise sa première opération de croissance externe début 2021,

“ L'e-pharmacie connaît un tel développement que nous allons doubler la surface de l'entrepôt situé à Châlons-en-Champagne ”





© Hygie 31

rachetant Cocooncenter. La société basée dans la Marne commercialise alors plus de 24 000 références et réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros. Trois ans plus tard, l'activité e-parapharmacie (qui regroupe Cocooncenter et parapharmacielifayette.com au sein de Dhygietal), enregistre un chiffre d'affaires de 71 millions d'euros et compte plus de 100 collaborateurs. « L'activité connaît un tel développement que nous allons doubler la surface de l'entrepôt situé à Châlons-en-Champagne, qui va passer de 4 000 à 8 000 m² et va être robotisé grâce à la technologie Exotec ; la même que celle utilisée chez Amazon. C'est un investissement de 10 millions d'euros qui va nous permettre d'avoir une technologie d'avant-garde et futuriste », annonce le président d'Hygie 31.

CROISSANCE INTERNATIONALE

En 2022, le groupe Laf Santé regroupe l'ensemble de ses activi-

tés sous une holding ombrelle : Hygie 31 (du nom de la déesse grecque de la santé et du département d'origine des pharmacies Lafayette), présidée par Hervé Jouvès. Dans la foulée, la holding acquiert le groupe Pharmacorp, réseau de pharmacies traditionnelles de proximité, majoritairement implantées dans le sud de

dans son giron en avril le groupe nordiste Elsker qui rassemble trois entités : Pharmacyal, un réseau d'environ 130 pharmacies, Norcap une centrale d'achat pharmaceutique et Mieux vivre à domicile (distribution de matériel médical). « D'ici à la fin de l'année 2023, nous aurons intégré un nouveau réseau régional d'une centaine de pharmacies, qui génère 200 millions

“ Nous venons d'intégrer Distrimed : une société digitale en matériel médical, basée à Cuers ”

la France qui réunit alors plus de 400 officines dans les zones péri-urbaines et rurales et réalise un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros. Quelques mois plus tard, le groupe franchit les frontières et acquiert l'espagnol Ecoceutics qui rassemble alors 150 pharmacies réalisant 200 millions d'euros de chiffre d'affaires. Objectif : proposer aux pharmaciens adhérents espagnols d'appliquer chez eux la recette du succès des pharmacies Lafayette.

TROIS ACQUISITIONS EN 2023

En 2023, Hygie 31 poursuit son développement, faisant entrer

d'euros de chiffre d'affaires et dont je ne peux pas encore donner le nom », confie le président d'Hygie 31.

Un rachat qui interviendra quelques jours à peine après une nouvelle acquisition, finalisée ce 4 décembre. « Nous venons d'intégrer Distrimed : une société digitale en matériel médical, basée à Cuers, à côté de Toulon », annonce Hervé Jouvès. L'entreprise de 35 salariés réalise un chiffre d'affaires de 13 millions d'euros, revendique 8 000 clients par mois et dispose d'un entrepôt de 2 000 m². ■

Laf Santé Le pharmacien augmenté

Afin de libérer du temps aux pharmaciens appelés à offrir plus de services à leur clients-patients, Laf Santé développe des solutions innovantes, qui combinent l'utilisation de la data et l'intelligence artificielle.

Par Béréngère BOSI

Avoir un coup d'avance. Au sein du réseau Lafayette, l'innovation est dans les gènes ; l'anticipation une clé de la réussite. « En 2016, j'annonçais à l'ensemble de nos adhérents que le pharmacien allait devenir le premier relais-santé des villes », se souvient Hervé Jouves, président d'Hygie 31, la holding des pharmacies Lafayette. « Le temps l'a

modèles de plus en plus « serviciels », alors qu'ils passent 75 % de leur temps à réaliser des tâches administratives.

Pour les accompagner, Laf Santé (filiale d'Hygie 31 qui rassemble les points de vente Lafayette) mise sur le digital et la technologie. Pionnières en la matière, deux tiers des pharmacies Lafayette disposent par exemple de cabines de téléconsultation, « quand la moyenne nationale est à 20 % », précise Hervé Jouves. Par ailleurs, le groupe propose déjà à ses près de 300 pharmacies adhérentes des outils de monitoring pour faire de la veille concurrentielle, connaître l'état de leurs stocks, étudier les niveaux de marge, observer les produits qui performant ou sous performant...

L'IA AU SERVICE DU PHARMACIEN

Laf Santé veut aujourd'hui aller plus loin en investissant chaque année 1 million d'euros pour développer ses propres outils faisant intervenir l'intelligence artificielle (IA). « L'objectif est de libérer du temps au pharmacien afin qu'il puisse répondre aux besoins de ses clients-patients », explique Hervé Jouves. Avec un programme de fidélité qui ne compte pas moins de 2,2 millions de clients encartés, Laf Santé dispose en effet d'une base de données riche, capable d'alimenter l'IA.

“ Les pharmaciens sont aussi des managers, des chefs d'entreprise gestionnaires et des commerçants ”

montré », constate-t-il aujourd'hui, citant par exemple la vaccination, les tests antigéniques ou encore le dépistage des cystites et des angines. Dans ce contexte, les pharmaciens – qui sont aussi « des managers, des chefs d'entreprises gestionnaires et des commerçants », selon Christophe Besnard, directeur du réseau Pharmacie Lafayette – doivent proposer des

Parmi les chantiers en cours : l'automatisation des commandes pour éviter les ruptures de stock en période d'épidémie, des solutions pour accompagner le pharmacien dans sa politique de pricing, des outils de communication pour individualiser les offres et promotions ou encore un chatbot conversationnel pour répondre aux clients-patients et aux pharmaciens adhérents. ■



Les bons conseils d'Easycorp

Marketing

Un peu plus d'un an après son installation, Maud Malécot n'est déjà plus une inconnue en Dordogne. Hyperactive sur les réseaux, elle imprime son dynamisme auprès d'entreprises en quête de stratégie marketing avec son agence de conseil Easycorp.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

« **O**ui, c'est possible de trouver une agence de communication stratégique à Beauregard-et-Bassac, un village qui compte plus d'animaux que d'habitants », sourit celle qui s'épanouit dans tous les registres, en accompagnant l'insertion professionnelle d'Aide 24 aussi bien que le groupe canadien Bombardier Recreative Europe (Lausanne), son client le plus important. « J'ai travaillé dans l'univers auto-moto et la mise en relation s'est faite ainsi. J'interviens auprès des concessionnaires, dans un périmètre élargi de marketing opérationnel. J'ai un profil à la fois marque et réseaux de distribution qui permet de construire des solutions. » En l'occurrence, elle adapte le contexte de la motomarine Sea-Doo de cette société pour la saison prochaine en protégeant les zones de mise à l'eau et en luttant contre les incivilités. « Je recrée le dialogue avec les institutions, à Bordeaux et sur la Méditerranée. C'est une feuille blanche, un travail d'enquête passionnant. » Le programme Responsible Rider mis en place invite à



conduire en sécurité et dans le respect des bonnes pratiques environnementales sur océan, lac et rivière.

Apporter de la valeur à ce secteur de loisirs haut de gamme ne l'empêche pas d'agir au plus près localement, avec J'M mon Terroir, e-commerce en circuit court lancé depuis la bastide de Monpazier, « une offre hyper structurée car le dirigeant est issu de grands groupes ». Elle a aussi orienté l'évolution de l'hôtel-restaurant bergeracois *Ludik for rêveurs* en *Ludik Resort*, toujours autour d'un bar de 1300 jeux. Elle travaille depuis peu avec le district de foot de Dordogne pour structurer l'offre au regard du public potentiel.

RURAL ET BRANCHÉ

Son organisation est à géométrie variable : elle est aux avant-postes, en pilotage de projet, pour comprendre et suivre une problématique avec un forfait tout compris en lien avec une équipe d'indépendants comme elle, aux compétences ciblées. « La graphiste est à Nice, je travaille ici avec deux vidéastes. Historiquement, mon réseau est ailleurs. » Maud Malécot, qui a notamment passé 10 ans au siège de Mercedes France, a quitté sans regret la région parisienne pour s'installer à la campagne, entre Périgueux et Bergerac, et consolide une réputation sur la durée. « Je travaille sur l'état d'esprit, je ne suis pas là pour faire plaisir mais pour dire ce qui va fonctionner. » Elle s'adapte à son nouveau terrain d'action, apprécie la grande diversité de cet écosystème.

“ Son credo ? Le relationnel, « plus que jamais nécessaire à l'heure du digital » ”

Celle qui s'est structurée dans de grandes entreprises, « une forme trop cloisonnée pour moi », se sent résolument indépendante : « j'aime saisir les opportunités, travailler dans la souplesse et la liberté ». Elle dit réussir à faire davantage qu'à Paris « où j'étais seule, ici j'aime travailler en collectif ».

La dirigeante indépendante se déplace beaucoup pour se connecter aux entreprises, à leur histoire et aux gens qui les composent. Le relationnel est « plus que jamais nécessaire à l'heure du digital ».

Elle s'investit auprès du Dordogne Business Club, club d'entreprises de 500 membres dans lequel elle se reconnaît et découvre des parcours passionnants, « de quoi me renforcer pour proposer ce qui fait sens ; beaucoup de PME n'ont pas les moyens en interne et une direction marketing externalisée permet d'actionner les compétences nécessaires ». Depuis septembre 2022, elle assure l'animation marketing de ce club convivial, suit les visites d'entreprises, soirées



MAUD
MALÉCOT

© Loïc Mazafray - La Vie Économique

et actions bénévoles. Et comme le DBC est lié au club de foot de Bergerac, Easycorp en est devenu partenaire officiel.

HYPER-OPÉRATIONNELLE

Aux prestations cohérentes avec la typologie du marché local s'ajoute une offre événementielle sur mesure car « les projets d'ampleur continuent de s'envisager à Paris », en partenariat avec des entreprises partout en France : communication, street marketing, moyens techniques, site Internet... À la fois agence marketing et conseil stratégique, elle assure aussi des missions de coaching, forte de 25 ans d'expérience et d'un solide carnet d'adresses.

Ce mois de janvier ouvre une année prometteuse. Porsche France – toujours un fil qui la relie à sa vie d'avant – lui confie l'accompagnement de ses experts digitaux pour la moitié sud de la France, dans le cadre de la stratégie de marque pour l'expérience client. Au recrutement déjà prévu à Easycorp s'ajoute une autre arrivée pour assurer la montée en puissance, et elle a trouvé « un lieu chaleureux et ouvert dans le quartier des Arènes, à Périgueux », une adresse en ville en complément du siège à la campagne. Quant au site Internet que Maud Malécot n'arrive toujours pas à finaliser pour sa propre vitrine, « c'est assez normal, les clients d'abord ! ». ■

Rosedor producteur par nature

La coopérative Rosedor, basée à Vélines, est la dernière en France à produire des fleurs coupées. Un exploit rendu possible par les revenus de sa sœur jumelle, la SAS Rosedor, spécialisée dans le négoce.

Par Léontine AMART

Pas plus que la Saint-Valentin, les fêtes de fin d'année ne changeront rien à l'affaire. « L'année 2023 a été catastrophique pour le secteur de la fleur coupée », déplore Philippe Alary, PDG de la coopérative Rosedor fondée en 1971 à Vélines par plusieurs membres de sa famille. Un coup dur pour l'entreprise de 140 salariés qui va devoir réviser ses priorités pour se prémunir des conséquences que pourrait avoir une crise durable de la consommation de fleurs coupées en France. Les ajustements à venir laisseront-ils une place à la possibilité de muscler la production de fleurs en interne ? « Le contexte n'est pas tellement propice à une montée en puissance de cette partie-là de notre activité », convient Philippe Alary, mais il n'est pas pour nous question d'y mettre fin pour autant ».

La production de fleurs fait partie de l'ADN de Rosedor. Pas un jour ne s'est écoulé depuis la création de la coopérative sans que ne poussent sous ses serres des tapis de pivoines, de gerberas, de germini ou encore de lys. Mondialisation du marché de la fleur oblige, le chemin n'a pas toujours été pavé de roses. Mais la maison vélinoise a tenu bon, même quand les éléments se déchaînaient contre elle. « Il a toujours été hors de question de tout abandonner au motif que ce pan de notre activité se portait moins bien que par le passé », indique l'irréductible Philippe Alary.

HUIT PRODUCTEURS, 30 VARIÉTÉS DE FLEURS DISPONIBLES

Aujourd'hui, les huit producteurs de la coopérative répartis dans les Landes (1), le Lot-et-Garonne (3) et la



PHILIPPE ALARY
PDG de la coopérative Rosedor



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

“ Le volet
« achat-revente » des fleurs
pèse aujourd’hui 80 %
du chiffre d’affaires de
la société ”

DES FLEURS ET DES SAPINS

Rosedor produit des sapins Norman sur une surface de 20 hectares, à deux pas du siège de l’entreprise. Elle en produit 16 000 par an et en vend environ 10 000 chaque année à son réseau de fleuristes indépendants, aux Associations de parents d’élèves (APE) et dans une moindre mesure aux grandes surfaces.

« Il y a une perte de 30 par hectare », indique Philippe Alary, PDG de Rosedor. Contre toute attente, la production de sapins demande beaucoup de travail à ses équipes. « Il ne suffit pas de faire un trou, d’y planter un pied en espérant que le sapin pousse tout seul jusqu’à sa récolte », prévient le patron de la coopérative. « Pour qu’il prenne sa forme pyramidale, le sapin doit au contraire être taillé régulièrement pendant sa croissance qui dure entre sept à huit ans. » Malgré les précautions prises, tous les sapins n’arriveront pas à maturité ou alors d’une manière qui ne colle pas aux standards du marché. « Ceux-là seront alors récupérés pour alimenter la chaudière à bois qui chauffe les serres de l’entreprise », glisse Philippe Alary.

Dordogne (4) font pousser à eux seuls 30 variétés de fleurs. Une prouesse à l’heure où la disparition de la majorité des produits phytosanitaires rend les récoltes plus incertaines que jamais. « Nous misons sur une bonne gestion du climat des serres et une présence renforcée des auxiliaires de culture », détaille le patron de Rosedor qui n’obtient pas cependant toujours le volume de fleurs dont il aurait besoin pour répondre à la demande de ses clients.

« En réalité, c’est moins le nombre de fleurs qui pose problème que la proportion de fleurs dites imparfaites. Les fleuristes sont intransigeants. Si les produits qu’on leur présente ne satisfont à leurs critères de perfection, ils n’en veulent pas. » À quand une campagne de communication susceptible de faire évoluer les mentalités ?





© Lotic Mazairey - La Vie Économique



© Lotic Mazairey - La Vie Économique

d'affaires de la coopérative, il pèse aujourd'hui 80 % du chiffre d'affaires de la société. Si Rosedor achète la majorité de ses fleurs auprès de producteurs néerlandais, elle a également recours à des approvisionnements en provenance de l'Équateur. « Nous avons bien conscience que le transport par avion n'est pas idéal pour lutter contre les gaz à effets de serre. Aussi sommes-nous très attentifs aux conditions de travail des salariés et au respect des normes environnementales. En Équateur, les salariés sont mieux payés qu'ils ne le sont au Kenya et il y a un suivi de l'impact des cultures sur l'extérieur », glisse Philippe Alary.

14 DÉPÔTS EN FRANCE, DONT UN AU MARCHÉ DE RUNGIS

Les fleurs importées transitent ensuite par des dépôts gérés par la maison-mère. Rosedor en possède 14 au total, 1 dans l'enceinte du marché de Rungis et 13 dans l'ouest de la France, de Bayonne à Brest en passant par Toulouse, Bordeaux ou Rennes et un dans l'enceinte du marché de Rungis. De quoi réduire les distances entre l'entreprise et les fleuristes indépendants qui s'approvisionnent auprès de ses camions de livraison une à plusieurs fois par semaine. « La majorité de nos clients passent commande sur notre site Internet et reçoivent

“ La majorité de nos clients passent commande sur notre site Internet. Mais il arrive que certains autres préfèrent la vente aux camions ”

les fleurs qu'ils ont choisies. Mais il arrive que certains autres préfèrent la vente aux camions qui consiste à faire son choix parmi les fleurs disponibles dans la remorque », décrypte le patron de Rosedor. Pour faciliter la vie de ses clients, Rosedor a aussi créé un service de bouqueterie à destination des fleuristes et de la grande distribution. Des salariés de Rosedor forment eux-mêmes les bouquets et les compositions, les emballent et les expédient directement à sa clientèle. « C'est un service que nous offrons en plus aux fleuristes. Ce n'est pas cette activité qui nous rapporte beaucoup d'argent », reconnaît Philippe Alary.

En toutes circonstances, et plus encore à l'approche des fêtes, la logistique ne doit souffrir d'aucun accroc. « Ce sont les revenus du négoce qui nous permettent de maintenir la production de fleurs en interne », confirme le PDG de Rosedor, conscient de marcher sur une ligne de crête de plus en plus étroite. « Nous sommes les derniers en France à maintenir les deux activités. Notre principal concurrent, Sodif, présent dans le sud-est du pays, ne fait plus que du négoce. » ■

« Les légumes tordus ont la cote. Pourquoi n'accepteriez-vous pas d'acheter des fleurs dont le calibre ou la taille sont légèrement moindres que ceux prévus par les standards ? », interroge Philippe Alary.

Pour arriver à maintenir le vaisseau amiral à flots, Rosedor a dû consentir à faire évoluer ses activités. Parallèlement à la coopérative, une société à actions simplifiées (SAS) a été créée pour encourager le développement du négoce. Là où, précédemment, le volet « achat-revente » des fleurs représentait 5 % du chiffre

Carnet

La société Kléber Rossillon, présidée par **Geneviève Rossillon** depuis 2018, renforce ses équipes avec le recrutement de **Caroline Lécuyer de Cidrac** au poste de directrice générale. Avec 25 ans d'expérience dans la conception, le pilotage et la coordination de grands projets, elle a accompagné le développement d'organismes d'événements (Comexposium) ou la gestion de sites événementiels (Viparis). En plus de la stratégie et du développement, elle va accompagner les directeurs de sites dans des projets culturels innovants et une dynamique de conservation. Créée en 1995, la société familiale Kléber Rossillon gère 12 sites patrimoniaux et touristiques (2,5 millions de visiteurs en 2023) dont Castelnaud et Marqueyssac en Dordogne, propriétés du fondateur, mais aussi les répliques des grottes Cosquer et Chauvet, le musée de Montmartre...



CAROLINE
LÉCUYER DE CIDRAC

Bergerac DES VITICULTEURS DANS LE SENS DE LA NATURE

L'Interprofession des Vins de Bergerac Duras poursuit avec sa chargée de mission environnementale, Cécile Lelabousse, ses avancées « Sens de la Nature ». Trois vigneronnes ont mis en place de fructueuses expériences dans leur vignoble. Thierry Daulhiac (Château le Payral, Razac de Saussignac) a opté pour le sol vivant et converti son domaine en bio (certification 2005) et biodynamie (Demeter 2018). Gaëlle Reynou (Domaine de Perreau, certifié en bio en 2022) soigne la sobriété énergétique ; elle a construit un chai avec un dispositif photovoltaïque. David Dauphin, directeur d'exploitation au lycée viticole de la Brie, conduit l'exploitation en viticulture biologique et pratique l'agroforesterie intraparcellaire.





Périgueux UNE COLOC POUR LES COMMERÇANTS

Quatre entreprises périgourdines se sont réunies une nouvelle fois cette année dans « la coloc éphémère », le temps des fêtes. Au P'tit Souk, créateur textile ; Cocoricocosmetic, cosmétiques clean made in France ; le Sélectionneur, brocante mobilier et déco vintage et Val Vintage, mobilier déco design et vintage, se sont cette fois-ci installé au 10 rue de la République, à Périgueux, pour proposer leurs produits. Pour les quatre commerçants, une boutique à l'année coûterait trop cher, bien que l'envie ne manque pas. Pour les fêtes, avec un coup de pouce de la Mairie de Périgueux – qui en échange occupe la vitrine – la Coloc éphémère a pu bénéficier d'un prix sur le loyer. La boutique est ouverte tous les jours de 10 heures à 19 heures jusqu'au 31 décembre (sauf Cocoricocosmetic qui arrête le 23 décembre). La coloc sera fermée les 24 et 25 décembre.

© D.R.

Dordogne LE BIO PÉRIGOURDIN RÉCOMPENSÉ

Depuis 2019, le Conseil départemental de la Dordogne a entrepris de transformer la restauration collective dans ses collèges à travers la mise en place de repas 100 % bio, locaux et faits maison. Ce projet a été reconnu à l'échelle européenne à travers le projet européen « SchoolFood4Change » auquel participe le Département. Et cette politique vient d'être saluée une nouvelle fois sur le plan européen. Le projet figure parmi les trois finalistes des prix européens du bio dans la catégorie Meilleure région bio d'Europe pour l'année 2023. Ce prix souligne que la démarche menée par le Département permet, d'une part, de reterritorialiser l'agriculture et de réduire son impact environnemental et, d'autre part, de garantir aux enfants une meilleure alimentation tout en garantissant des prix rémunérateurs pour les agriculteurs.



Conne-de-Labarde UN MARCHÉ DE NOËL AU PIED DES VIGNES

Une nouvelle fois, le Vignoble des Verdots organise son marché de Noël, le week-end du samedi 16 et dimanche 17 décembre. Comme l'année dernière, des producteurs locaux auront des stands dans le caveau, ils proposeront leurs bougies, aquarelles, chocolats, crochet... Des stands de restauration sont aussi prévus. Le vignoble proposera aussi des vins chauds et cocktails à base de leurs propres vins. Petite nouveauté cette année, le marché de Noël se prolongera en soirée avec un DJ et un foodtruck, le samedi soir à partir de 19 heures. Le marché, quant à lui est ouvert de 10 heures à 18 heures.



Carnet

Marin Lassalle vient de prendre ses fonctions de sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Dordogne, le premier poste en préfectorale pour ce natif de Gironde, qui a fait ses études à Bordeaux (prépa Lettres, Sciences Po) avant l'ENA et l'Institut national du service public, parcours durant lequel il est passé par l'Ambassade de France à Buenos Aires aussi bien qu'à la préfecture des Landes, où il a rempli des missions proches de celles qui l'attendent en Dordogne. Cet administrateur de l'État était précédemment rattaché au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, chargé de mission auprès de la direction des entreprises, des partenariats de sécurité et des armes.

Brasserie Caporal Vers un nouveau Cap

Fondée en 2017 à Toulouse, la brasserie Caporal propose une gamme de bières artisanales distribuées en CHR et en GMS. Face au succès grandissant, l'entreprise investit dans une extension de son site et dans de nouveaux équipements.

Par Bérengère BOSI

« **B**ière française libre. » C'est une baseline forte que revendiquent les bières toulousaines Caporal. Dans le bar qui jouxte la brasserie, entre les quartiers Purpan et Lardenne, un immense tableau vient appuyer l'idée : l'équipe de la brasserie y est photographiée, sur le modèle de l'œuvre d'Eugène Delacroix, *La Liberté guidant le peuple*, à quelques fûts et bouteilles de bière près... Et pour enfoncer le clou, c'est un bonnet gaulois coiffé de fleurs de houblon, qui fait office de logo de la marque. Le décor est posé. « On aimait l'image des irréductibles Gaulois et de la liberté », explique Sarah Abadie, présidente de la brasserie.

LES COPAINS D'ABORD

« L'idée de créer une brasserie est née d'une volonté de cinq copains de travailler ensemble, et de réunir les compétences de chacun », se souvient la présidente. Fille de la figure emblématique toulousaine Françoise Pujo, patronne des bars *Chez Tonton*, *Le Saint des Seins* et *La Couleur de la Culotte*, véritables institutions place Saint-Pierre, et du petit dernier - *Chez Mamie* - place de la Trinité, Sarah Abadie et son frère Simon ont toujours travaillé ensemble dans ces bars. « On a eu envie d'y proposer nos propres bières de qualité », explique-t-elle. En 2017, l'idée émerge ; en 2018,

Caporal fabrique ses premières bières : 2 800 hl dans l'année. Aujourd'hui, la marque propose six variétés de bières en fûts et en bouteilles – la Blonde de soif, la Blanche de France, la Rousse de plaisir, la Casque d'or, la Tata IPA, et la Mémé la castagne – et quelques « recettes » saisonnières. En cette période de Noël, Caporal propose par exemple la Sapinou, infusée aux bourgeons de sapins élevés dans le Sud-Ouest.

LA QUALITÉ AVANT TOUT

Car chez Caporal, la règle d'or est de sourcer les ingrédients au plus près de la brasserie. « Nous nous fournissons en priorité en Occitanie et en France, que ce soit pour les ingrédients ou les bouteilles, capsules et cartons d'emballage », indique la gérante. Les houblons et malt sont français, « mais pas les levures, car on n'en trouve pas en France ».

L'exigence est également de mise pour le procédé de fabrication. « Nous réalisons nos bières comme l'on prépare un thé, c'est-à-dire que nous faisons infuser nos plantes aromatiques telles que la coriandre, la verveine-citronnelle ou encore le poivre. Nous n'ajoutons aucun sucre, aucun arôme, aucun agent quel qu'il soit. »





24
31
 Haute
 Garonne
 33
 40
 47
 64
 65

SARAH ABADIE
 présidente de la Brasserie Caporal

© Lilian Carabet - La Vie Économique

“ En cette période de Noël, Caporal propose la Sapinou, infusée aux bourgeons de sapins élevés dans le Sud-Ouest ”

UNE EXTENSION POUR 2024

Une intransigeance qui fait le succès de la marque. En 2018, Caporal réalise un premier chiffre d'affaires de 340 000 euros. Cinq ans plus tard, le chiffre d'affaires annuel devrait s'établir à 3 millions d'euros, avec une production annuelle de 12 000 hl. Ayant atteint son potentiel maximal de production, la brasserie arrive aujourd'hui à une période charnière.

« Nous démarrons des travaux pour agrandir la brasserie », explique Sarah Abadie. Une extension de 400 m² devrait être construite en 2024, afin que le site atteigne une surface totale de 1 800 m². L'entreprise

va s'équiper de matériel dernière génération. Une nouvelle embouteilleuse arrivera en début 2024, et en fin d'année, c'est une nouvelle salle à brasser qui sera livrée. « C'est un très gros investissement pour la brasserie, mais il est nécessaire pour répondre à la demande croissante », confie Sarah Abadie.

Les nouveaux équipements vont également permettre à l'entreprise de maîtriser sa consommation d'eau. « Aujourd'hui, pour produire 1 litre de bière, il faut 8 litres d'eau en comptant toutes les étapes dont le nettoyage. Avec notre nouvelle salle à brasser, nous allons diviser notre consommation d'eau par deux », assure la dirigeante.

À L'ASSAUT DU SUD-OUEST

Forte de son nouvel outil de production, la brasserie Caporal espère conquérir de nouveaux marchés, notamment sur le segment de la GMS. « Nous réalisons actuellement 70 % de notre chiffre d'affaires sur les fûts (à direction des cafés-hôtels-restaurants, NDLR) et 30 % sur les bouteilles ». Très présente dans la grande distribution en ex-Midi-Pyrénées, la marque Caporal veut désormais séduire la GMS dans toute la zone sud-ouest de la France. ■

Académie de l'Air
et de l'Espace

40 ans au service de l'aérospatial

L'Académie de l'Air et de l'Espace (AAE) vient de fêter ses 40 ans à Toulouse. Si au départ elle regroupait surtout des jeunes retraités français de l'aéronautique, elle s'est aujourd'hui diversifiée et regroupe 380 membres de 15 nationalités. Ses avis éclairent industriels et professionnels du secteur.

Par Maxime FAYOLLE

La date de création de l'Académie avait tout du symbole : le 21 novembre 1983, 200 ans jour pour jour après le premier vol en montgolfière par Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes au-dessus de Paris. Cette idée fut l'œuvre d'André Turcat, connu pour avoir été le chef des essais du Concorde. C'est lui qui a fondé l'Académie nationale de l'Air et de l'Espace. « Au fil du temps, on a enlevé le mot « nationale » et on s'est ouvert à une quinzaine de nationalités », raconte Michel Wachenheim, l'actuel président de l'AAE qui compte aujourd'hui 380 membres.

TRANSMETTRE LE SAVOIR-FAIRE

À l'origine, l'AAE regroupait surtout des retraités de l'aéronautique. « L'idée était de conserver le savoir-faire », explique Michel Wachenheim, lui-même ancien directeur général de l'aviation civile. « Aujourd'hui, on

essaie surtout de diffuser notre savoir vers les jeunes générations. On coopère avec le monde de l'enseignement mais aussi avec les industriels. On fait la liaison. » Des formations par le débat sont également proposées lors des « Entretiens de Toulouse » qui se déroulent à l'ISAE Supaéro.



Michel Wachenheim
président de l'Académie de l'Air
et de l'Espace, Miguel Bello,
directeur de l'Agence Espagnole de
l'Espace, Antonio Viñolo,
Vice-président de l'AAE



L'Académie publie aussi des avis et formule des recommandations à l'égard des pouvoirs publics. À l'occasion de ses 40 ans, l'AAE a d'ailleurs organisé une journée à l'université Paul-Sabatier de Toulouse autour de la question de l'innovation. Peut-elle répondre seule aux défis de demain ?

« Poser la question, c'est déjà y répondre ! », sourit Michel Wachenheim. « Évidemment que la technologie est incontournable mais il y a des aspects économiques, comportementaux, sociologiques qui vont aussi entrer en ligne de compte. »

“ Nos émissions dans l'aviation représentent moins de 1 % par rapport au reste du monde ”

L'INNOVATION MAIS PAS QUE

Un avis partagé lors des différentes tables rondes organisées. « Les deux défis de demain sont le maintien de notre leadership et la décarbonation », prévient d'emblée Antoine Bouvier de chez Airbus. Mais cette dernière passe avant tout par une abondance d'énergie décarbonée. « En 2050, l'aviation aura des besoins en électricité de l'équivalent de 12 EPR », affirme Jérôme du Boucher de l'ONG Transport & Environnement. « Le gouvernement a annoncé la création de 6 EPR qui vont devoir couvrir les besoins de tous les secteurs de l'économie qui veulent aussi se décarboner. »

On le comprend, la question est autant politique que scientifique. « Chaque activité devra justifier son utilité sociale », plaide Antoine Bouvier. « Celle de l'aviation est de relier les hommes comme le disait Antoine de Saint-Exupéry. » Mais la poésie laisse vite la place au pragmatisme. Les membres de l'Académie rappellent le besoin de mettre fin à « l'aviation bashing ». « D'autant plus que la période 2024-2028 s'annonce cruciale », ajoute Philippe Couteaux (Safran). « C'est à ce moment que nous allons conditionner les moteurs du futur. C'est pour cela que nos dépenses en recherche et technologie représentent 3 % de nos revenus annuels. La solution est là et non dans la décroissance ! »

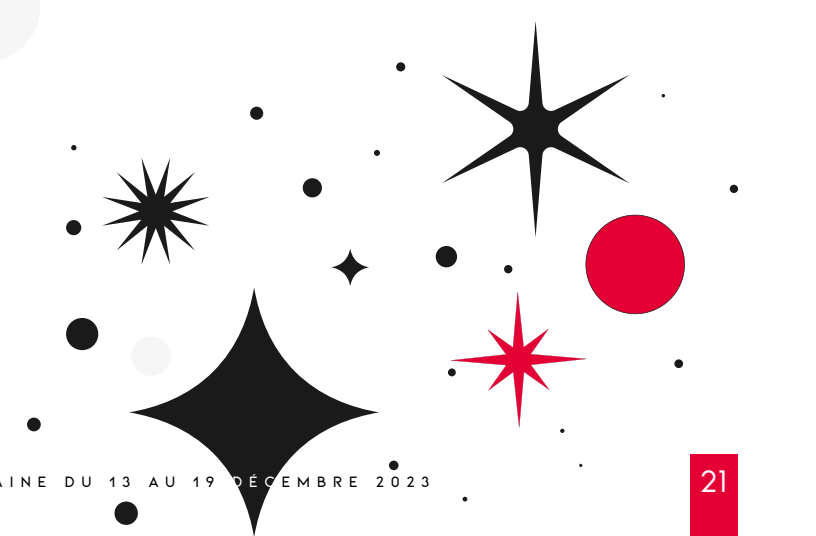
COOPÉRATIONS INTERNATIONALES CRUCIALES

Pour résoudre le problème de la décarbonation, la France ne peut pas être seule. « D'ailleurs, même si la France trouvait un moyen pour réduire ses émissions de CO₂, il faut bien voir que les avions sont à 60 % internationaux. Nos émissions dans l'aviation représentent moins de 1 % par rapport au reste du monde, donc nous devons coopérer », plaide Michel Wachenheim.

Une coopération qui est la clé dans l'autre secteur de compétences de l'AAE : le spatial. Pourtant, ces dernières semaines ont laissé des traces entre les



principaux partenaires européens que sont la France, l'Allemagne et l'Italie. La question de l'après Ariane 6 est l'objet de frictions. « L'Europe de l'espace a un avenir », assure Michel Wachenheim. « Mais nous demandons une réflexion pour assurer la souveraineté européenne sur la question des lanceurs. » Sur ce sujet, les trois pays se regardent en chiens de faïence. Dernier épisode marquant : le refus par le gouvernement italien de voir Safran racheter l'équipementier transalpin Microtecnica au nom de la souveraineté nationale. Une justification aux antipodes des principes de l'Europe de l'espace basée sur la coopération. À terme, ces dissensions pourraient créer un hiatus insurmontable en Europe. « La question de la gouvernance de l'espace doit être définie clairement, c'est la clé de l'indépendance spatiale », conclut Michel Wachenheim. ■



L'hydrogène vert à l'aéroport

Hypport



La première station de production et distribution d'hydrogène vert a été inaugurée à l'aéroport Toulouse-Blagnac. L'Hypport permet aujourd'hui à 5 bus à hydrogène de circuler sur la zone aéroportuaire. Une première en Europe.

Par Maxime FAYOLLE

Le bus à hydrogène s'élançait dans un bruit aigu vers sa station de recharge de l'aéroport Toulouse-Blagnac. Pour la première fois en Europe, des véhicules vont pouvoir se recharger en hydrogène produit directement sur place. « C'est une fierté », reconnaît Guillaume de La Grand'rive, chef de projets hydrogène chez Engie. « D'autant plus que l'hydrogène est produit grâce à de l'électricité d'origine renouvelable et locale. » En effet, le courant nécessaire provient des barrages hydroélectriques dans les Pyrénées et de la ferme agrivoltaïque de Fanjeaux (Aude).

9 TONNES D'EAU PAR JOUR

Toutefois, si l'hydrogène est produit grâce à de l'électricité d'origine renouvelable, le processus nécessite également beaucoup d'eau. Du courant doit passer dans de l'eau (H_2O) afin d'isoler l'hydrogène (H_2). « On

“ L'hydrogène est fabriqué grâce à de l'électricité d'origine renouvelable et locale ”

estime nos besoins à 22 litres d'eau par kilo d'hydrogène produit. Mais seulement 9 litres sont utilisés, le reste est rejeté après filtration », précise Guillaume de La Grand'rive. Cela monte toutefois la facture à 9 tonnes d'eau par jour.

SERVIR JUSQU'À 200 VÉHICULES LÉGERS

Aujourd'hui, la station de l'aéroport sert principalement à 5 bus hydrogène : 2 sont utilisés pour convoier les employés d'Airbus et 3 assurent le transport des voyageurs du parking à l'aéroport. Mais cette station Hyport permet aussi de recharger des tracteurs d'avions et des groupes électrogènes qui vont alimenter les avions au sol. « Concrètement aujourd'hui, lorsqu'un

UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 7 MILLIONS D'EUROS

Cette station de l'aéroport Toulouse-Blagnac a nécessité un investissement de 7,2 millions d'euros. Les actionnaires principaux que sont Engie (51 %) et l'Agence régionale Énergie Climat Occitanie (AREC - 49 %) ont investi un total de 5 millions d'euros. L'Ademe et la Région ont complété l'enveloppe. « La question de l'hydrogène n'est pas celle de demain mais d'aujourd'hui », a rappelé la présidente de la région Occitanie, Carole Delga. « À l'étranger, ce n'est même plus une question », rappelait-elle à des collègues dans le bus (à hydrogène) du retour, vantant les progrès rapides de l'Allemagne dans ce secteur. ■

“À l'étranger, l'hydrogène n'est plus une question”

avion ne vole pas, il utilise du kérosène pour alimenter la cabine en électricité au sol. Désormais, on utilisera ces groupes électrogènes alimentés en hydrogène vert et on va réduire les émissions de CO₂ », s'enthousiasme Guillaume de La Grand'rive.

La station Hyport peut alimenter jusqu'à 20 bus ou 200 véhicules légers par jour. Deux stations ont d'ailleurs été implantées : la première pour les véhicules de l'aéroport, la seconde est publique et pourra alimenter le véhicule hydrogène de Monsieur tout le monde lorsque celui-ci sera un peu plus démocratisé. En cas de surplus de production, une solution de stockage est prévue. « On peut conserver environ 1 jour de production », calcule Guillaume de La Grand'rive. « Le surplus pourra servir à des industries qui veulent décarboner leurs usages ou à la fabrication d'e-kerosen. »

LA RÉGION INVESTIT PLUS DE 6 MILLIONS D'EUROS POUR L'ACHAT DE CAMIONS À HYDROGÈNE

Parallèlement à l'inauguration de la station Hyport à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, la région Occitanie a voté en commission permanente une aide de 6,6 millions d'euros pour aider plusieurs transporteurs nationaux à acquérir 25 véhicules à hydrogène.

La Région continue de mettre en place son projet « Corridor H2 » pour décarboner le transport des poids-lourds de marchandises en transit en Occitanie. L'investissement global sur ce Corridor H2 atteint 110 millions d'euros et doit permettre à terme l'installation de 55 stations de distribution d'hydrogène sur les routes occitanes et le déploiement de 3 000 véhicules.

À terme, la région doit se doter de 6 stations capables de produire de l'hydrogène. La première est donc en service, il s'agit de celle de l'aéroport Toulouse-Blagnac.

En 2024, les sites de production de Bessières (Haute-Garonne), Port-la-Nouvelle (Aude) et Onet-le-Château (Aveyron) entreront en service. Celui de Martres-Tolosane (Haute-Garonne) est attendu pour 2025, quand celui de Lannemezan (Hautes-Pyrénées) est espéré pour 2027. Des investissements colossaux mais nécessaires quand on sait que la demande en hydrogène pourrait être multipliée par 8 d'ici 2050 comme le prévoit Engie.



Haute-Garonne LE TUNISIEN WATTNOW S'IMPLANTE À TOULOUSE

La start-up tunisienne Wattnow spécialiste de la réduction de la consommation énergétique choisit Toulouse pour son implantation en France. La société, créée en 2018 à Tunis, a développé une solution IoT intelligente de gestion de l'énergie pour les entreprises. Celle-ci combine « des capteurs intelligents qui récoltent des données et un algorithme de prédiction qui détecte, analyse et optimise la consommation de l'énergie en temps réel et permet d'automatiser certains processus, tels que l'éclairage ou la climatisation ». Accompagné par le Village by CA, l'entreprise souhaite désormais commercialiser sa solution en France. Elle pourrait créer plus d'une soixantaine d'emplois d'ici à trois ans, annonce l'agence Ad'Occ qui a contribué à cette implantation.



MALEK
ATALLAH
CEO de
Wattnow

© Le Village by CA

Vernet UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SERA CONSTRUITE D'ICI 2027 PAR LAFARGE ET IBERDROLA

Le groupe Lafarge et Iberdrola, leader dans le secteur des énergies renouvelables, annoncent la construction d'une centrale solaire au sol sur un terrain situé sur la commune du Vernet, à 30 km au sud de Toulouse. Le terrain en question est une carrière appartenant à une filiale de Lafarge, Midi Pyrénées Granulats. La future centrale pourra produire près de 30 GWh par an sur une quinzaine d'hectares et permettra d'alimenter plus de 10 000 foyers de la Haute-Garonne d'ici fin 2027. Iberdrola précise que le permis de construire sera déposé d'ici la fin de l'année prochaine pour une mise en service courant 2027. Le montant de l'investissement n'est pas dévoilé mais Iberdrola, qui va construire et exploiter le site, précise qu'il envisage d'investir 47 milliards d'euros d'ici 2025 principalement dans des projets d'énergie renouvelable.



© Lafarge



Occitanie
**LA RÉGION VALIDE
 14,6 M€ D'AIDES POUR LA
 HAUTE-GARONNE**

Réunie en commission permanente le 1^{er} décembre, la Région Occitanie vote une enveloppe globale de 14,6 millions d'euros pour financer 356 projets en Haute-Garonne. Parmi eux, la rénovation du CFA Agricole d'Auterive, la réhabilitation du gymnase de Salies-du-Salat, l'expansion du CFA Agricole de Saint-Gaudens, la construction d'une aire de loisirs à Grenade, la création d'une maison de santé pluri-professionnelle à Marignac-Lasclares ou la désimperméabilisation du cœur de village de Montberon. À Toulouse, la Région soutient l'agrandissement de la cité universitaire de Ranguel à hauteur de 208 000 euros. 52 nouveaux logements étudiants sont prévus pour fin 2024 dans la résidence les Tripodes. Une subvention de 50 000 euros est par ailleurs attribuée au projet d'ouverture d'une nouvelle école spécialisée dans la restauration sur le site de La Cartoucherie.

Toulouse
**LE GROUPE NEWREST
 ANNONCE UNE FORTE
 HAUSSE DE SON
 CHIFFRE D'AFFAIRES 2023**

Le groupe toulousain Newrest, spécialiste de la restauration collective (aérienne et ferroviaire notamment), a publié en cette fin d'année ses chiffres pour l'exercice 2023. L'entreprise dirigée par l'ancien président du Toulouse FC, Olivier Sadran, affiche une croissance de 32 % par rapport à son chiffre d'affaires de 2022. Cela représente un CA historique selon Newrest de 2,22 milliards d'euros.

C'est la première fois que le groupe franchit cette barre des 2 milliards, bien aidé par la reprise du trafic aérien dans les 34 pays où Newrest opère.

Par ailleurs, un plan d'investissement de 60 millions d'euros a été conduit en 2023 pour la modernisation et la création de centre de production reliant deux objectifs : la réduction de l'empreinte carbone et une hausse de productivité. Pour l'année 2024, Newrest prévoit notamment la mise en place de bornes de commandes de nourriture à bord des TGV de la SNCF.



Newheat fait

monter la température

Le fournisseur de chaleur renouvelable Newheat vient de lever 30 millions d'euros pour œuvrer à la décarbonation des secteurs industriel et énergétique. Ils doivent lui permettre de développer une quinzaine de projets en France et en Europe, représentant un investissement de 150 millions d'euros, et ainsi devenir un leader européen de la filière.

Par Jennifer WUNSCH

« Cette levée de fonds est un signal qui montre la prise de conscience du retard de la France en matière de production de chaleur renouvelable », assure Hugues Defréville, cofondateur et président de Newheat. Premier usage énergétique en France, la chaleur représente en effet 45 % des besoins énergétiques finaux. Or

elle est actuellement basée à 60 % sur des énergies fossiles, selon les chiffres de l'Ademe, et représente 80 % des importations françaises de gaz. L'entreprise girondine spécialisée dans le développement de grandes centrales de production de chaleur renouvelable Newheat vient ainsi de lever 30 millions d'euros auprès de ses actionnaires historiques, Noria (structure familiale d'investissement de long terme

pour une écologie intégrale), le groupe basque Etchart (entreprise familiale industrielle spécialisée dans le BTP et les métiers de l'énergie), Bpifrance et son fonds France investissement énergie environnement (FIEE 1), ainsi que d'un nouvel entrant, Swen Capital Partners, acteur de l'investissement durable, « qui a pris une part importante de ce tour de table », précise Hugues Defréville, qui a cofondé l'entreprise avec Pierre Delmas. Il doit leur permettre de développer une quinzaine de projets sur 3 ans, en France et en Europe, représentant un investissement total de 150 millions d'euros.

PLUS GRANDE CENTRALE SOLAIRE THERMIQUE D'EUROPE

Développeur, concepteur, constructeur, financeur et exploitant de ses projets, Newheat « développe de grandes centrales pour alimenter de grands consommateurs de chaleur », poursuit Hugues Defréville. L'entreprise fournit ainsi des sites industriels avec d'importants besoins de chaleur dans leurs procédés, mais aussi les grands réseaux de chaleur urbains, permettant de chauffer bâtiments et logements. Newheat compte actuellement 5 sites en exploitation, dont la centrale solaire thermique de la papeterie Condat, en Dordogne. Et développe actuellement dans le Grand

“ Nous développons des centrales pour alimenter de grands consommateurs de chaleur ”

Est la plus grande centrale solaire thermique d'Europe (15 000 m²) pour le compte du leader mondial des produits laitiers, Lactalis, qui sera inaugurée en décembre. « Elle doit permettre de réduire de 2 000 tonnes par an les émissions de CO₂ de la nouvelle tour de séchage de Lactis Ingrédients », assure l'entreprise. Pour chaque projet, Newheat combine un ensemble de technologies afin de construire un système optimisé lui permettant de produire la chaleur, de la stocker, et de la distribuer au client à la bonne température et au bon moment. « Cela nous oblige à faire du cas par cas, et à choisir

un panachage de solutions qui dépend du lieu du projet et des besoins du client. Cela nécessite beaucoup d'ingénierie », affirme le dirigeant.

MÉRITE ENVIRONNEMENTAL

Newheat a ainsi fait beaucoup de R&D depuis ses débuts en 2015. « Nous avons d'ailleurs été intégrés cette année dans le programme French Tech 2030, cela montre l'aspect très technologique de nos métiers », estime Hugues Defréville. Pour chaque projet, l'entreprise procède dans un ordre précis pour concevoir les solutions de récupération et de production de chaleur renouvelable, celui du « mérite environnemental ».

« D'abord, nous récupérons la chaleur fatale issue des fumées ou des procédés sur les sites industriels. Ensuite nous ajoutons en priorité de la chaleur solaire thermique (via un système très low tech : de la tôle noire dans laquelle circule de l'eau chauffée par le soleil) ou géothermique de faible profondeur. Nous utilisons des pompes à chaleur pour optimiser les systèmes et le niveau de température, et savons stocker la chaleur en grande quantité sous forme d'eau à 90 degrés. Enfin, nous pouvons être amenés à utiliser en complément des combustibles renouvelables comme la biomasse et le biogaz, qui sont vertueux mais insuffisants », détaille Hugues Defréville.

En pointe au niveau mondial sur ces systèmes, Newheat souhaite désormais passer à la vitesse supérieure en devenant un leader européen de la filière. ■



© D.R.

NEWHEAT EN CHIFFRES

Date de création : 2015

Effectifs : 45 personnes (objectif : 80 d'ici 2026)

Levée de fonds : 30 millions d'euros en 2023

7 millions d'euros en 2021

1,9 million d'euros en 2019

1,8 million d'euros en 2017

Projets en exploitation : 5 centrales
représentant 15 millions d'euros d'investissements

Projets en cours de développement : 15 centrales
représentant 150 millions d'euros d'investissements

Objectif 2030 : disposer d'un parc
représentant 1 milliard d'euros d'investissements
pour un volume annuel de chaleur renouvelable
livrée de 1,5 TWh



HUGUES
DEFRÉVILLE
président de
Newheat

© D.R.



Bordeaux 21 % DE CROISSANCE POUR CF EN 2023

« 2023 aura été l'année de tous les records », se réjouit CF Compagnie Fiduciaire qui accède à la 18^e place des cabinets indépendants à l'échelle nationale (source Profession Comptable).

Fondé en 1980, cet acteur girondin de l'expertise comptable et de l'audit en France annonce une croissance record de près de 21 % en 2023, pour un chiffre d'affaires de 83 M€ et le recrutement d'une centaine de personnes au cours des 12 derniers mois.

Une dynamique qui va se poursuivre.

L'entreprise, qui a passé le cap des 1 000 collaborateurs répartis dans 25 cabinets, ouvrira 200 postes supplémentaires tout au long de 2024 pour soutenir son développement.

Parmi les faits marquants de 2023, l'ETI girondine a également fait l'acquisition de trois cabinets : Fosse (Landes), Fi.Solutions (Paris) et Coudouel & Associés (Toulouse). Une démarche qui s'inscrit dans l'ambition du groupe d'intensifier son rayonnement sur le territoire avec de nouvelles implantations dans les Landes, un ancrage renforcé sur la métropole toulousaine et une implantation solidifiée en Île-de-France. « Nous avons en ligne de mire l'annonce officielle, en début d'année, de la



JEAN-PHILIPPE
ROMERO
PDG de CF
Compagnie
Fiduciaire

conquête d'une nouvelle région, ou nous n'étions pas positionnés jusqu'à présent. Nous travaillons également très activement sur le déploiement de compétences complémentaires à celles que le groupe possède déjà », explique Jean-Philippe Romero, PDG de CF Compagnie Fiduciaire. L'entreprise qui accompagne 26 000 clients met en avant un positionnement à 360° unique. Elle a développé des solutions globales et pluridisciplinaires dans les domaines de l'audit, la comptabilité, le consulting, la gestion de patrimoine, la corporate Finance ou encore le droit.



Bordeaux **ACTIV'INSIDE VALIDE SON BOOSTER DE VITAMINE D, IMPROV'3D™**

La dernière formule active d'Activ'Inside, Improv'3D™, capable de booster la vitamine D3 et ainsi de renforcer le soutien au système immunitaire, pourrait aider un milliard de personnes en carence de vitamine D dans le monde ! Sa formulation en instance de brevet, associant le pouvoir naturel des flavanols du thé vert à la vitamine D, augmente de 17 % la conversion de la vitamine D3 en sa forme active. Société nutraceutique B2B indépendante, Activ'Inside consacre 20 % de son budget à la recherche et à l'innovation, ce qui lui a permis d'obtenir jusqu'ici 17 brevets. Mettant à la disposition de l'industrie des compléments alimentaires, elle fournit également un service de prémélanges, gommés, sticks et gélules en marque privée et marque blanche.

l'arrivée de l'ex-Suffren
dans la Garonne



Bassens **HUIT BÂTIMENTS MILITAIRES EN DÉCONSTRUCTION AU PORT**

Un chantier exceptionnel de déconstruction débute au Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB), à Bassens, ce dernier figurant parmi les 18 sites mondiaux agréés par l'Union européenne. Huit grandes coques désarmées d'anciens bâtiments militaires seront démantelées ces 36 prochains mois par un groupement porté par la société Cardem, filiale de Vinci, et intégrant la société Snadec Environnement (dépollution et désamiantage) et la société Sirmet (valorisation de la ferraille). La première coque de l'ex-Suffren, frégate lance-missiles de la Marine nationale, est arrivée le 24 novembre. Elle sera suivie dans les mois qui viennent par l'ex-Albatros, l'ex-Georges-Leygues et l'ex-Entrecasteaux. Un travail de mise en sécurité et de préparation aura lieu au préalable pour chaque coque avant l'entrée en forme, qui se fera successivement entre 2024 et 2026. 25 000 tonnes de ferraille devraient être ainsi recyclées, dont une partie sera évacuée via les quais de Bassens.

Un très haut débit dédié aux entreprises



De gauche à droite : Jean Soublin, vice-président du Grand Dax en charge du très haut débit et premier adjoint de la commune de Mées, Julien Dubois, président du Grand Dax et Arnaud Delarocche, directeur général de Grand Dax Très Haut Débit

En septembre 2024, l'agglomération de 20 communes sera 100 % fibrée. Avantages pour les particuliers et pour les entreprises.

Par Hubert RAFFINI

Lors de la conférence de presse organisée à Mées par le Grand Dax, le 29 novembre, sur le thème « La fibre partout, pour tous », Arnaud Delaroche, directeur général de Grand Dax Très Haut Débit a annoncé qu'en début d'année prochaine débutera la commercialisation de la FTTE (fibre jusqu'à l'entreprise), une fibre dédiée qui permettra de raccorder en très haut débit un site donné sans passer par la fibre mutualisée pour le grand public. Objectif : un meilleur débit, garanti et complètement sécurisé, permettant de monter les niveaux de performances numériques des entreprises.

En cas de panne, les interventions seront assurées dans des délais restreints (jusqu'à 4 heures maximum) et 24 heures sur 24, selon la nature des contrats. Les entreprises du Grand Dax peuvent d'ores et déjà se rapprocher de chaque opérateur (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) pour connaître l'ensemble des offres à venir. « D'autres technologies, comme la FFTO, existaient déjà en direction des entreprises, mais ce nouveau service sera économiquement plus abordable », a précisé Arnaud Delaroche.

91 % DES FOYERS RACCORDABLES

Le directeur général de Grand Dax THD a par ailleurs annoncé que l'objectif de rendre l'ensemble du territoire des 20 communes du Grand Dax 100 % éligible à la fibre, c'est-à-dire connectable en haut débit en septembre 2024, serait tenu. Julien Dubois, président de la communauté d'agglomération du Grand Dax, a souligné que « ce sera le premier territoire de France à être 100% fibré ».

Aujourd'hui, 91 % des Grands Dacquois sont raccordables à la grande vitesse avec cependant des disparités qui seront aplanies dans les mois qui viennent. Ainsi, Siest et Yzosse affichent un taux d'éligibilité de 100 %, tandis que Herm et Rivière sont respectivement à 53 et 57 %.

« Les chantiers avancent à grands pas, a souligné Arnaud Delaroche. L'année qui s'achève a vu l'installation de quelque 3 500 nouvelles prises de Saint-Vincent-de-Paul à Heugas, en passant par Saint-Paul-lès-Dax, 500 km de fibres supplémentaires ont été déployés par voies aériennes ou souterraines. À la fin de



Début 2024, une fibre dédiée permettra de raccorder les entreprises du Grand Dax sans passer par la fibre mutualisée pour le grand public

24
31
33
40
Landes
47
64
65

l'année, ils seront précisément 37 083 foyers éligibles à la grande vitesse, 50 fois plus rapide que l'ADSL (réseau cuivre).

FIN DE L'ADSL EN 2030

À ce jour, 61 % des connectables ont souscrit un abonnement fibre avec l'un des quatre opérateurs présents. La campagne de communication digitale qui sera menée cette fin d'année devrait intensifier encore ce taux de pénétration. Un guide pratique téléchargeable sur le site granddaxtrehautdebit.fr permet de mieux comprendre les étapes à suivre pour le raccordement final et pour l'abonnement mensuel (40 à 50 euros en moyenne). Il ne faudra pas trop traîner car Orange a annoncé qu'en 2030 le réseau cuivré (ADSL) serait fermé. Les fameuses prises murales de téléphone n'auront donc plus aucune utilité. ■

Entreprise « MOSTIGLASS », MOUSTIQUAIRE NOUVELLE GÉNÉRATION

Nathalie et François Capitaine ont créé une moustiquaire innovante, transparente, saine, discrète et résistante, fabriquée à Hinx depuis fin 2022. La technologie utilisée par leur société Gocap repose sur une découpe laser dont les perforations sont travaillées pour qu'aucun moustique ne puisse passer. Des villes comme Paris, Bordeaux ou Toulouse ont équipé plusieurs de leurs crèches et écoles primaires de ces moustiquaires appelées « Mostiglass », ainsi que le CHU de Bordeaux. Pour se développer à l'export, l'entreprise a établi un plan d'action pour les 18 mois à venir. Ce programme de prospection comprend de la formation, du conseil et de l'accompagnement, de la communication et du marketing international. La région Nouvelle-Aquitaine a accordé 10 000 euros de soutien à Gocap.



© Gocap

Tourisme FORT IMPACT DE LA MÉTÉO SUR LES VACANCES DE TOUSSAINT

Les acteurs du tourisme landais ont constaté l'impact négatif des conditions météorologiques sur les vacances de Toussaint. Cette météo défavorable, accompagnée de tempêtes, n'a pas permis de prolonger la saison ou de déclencher des séjours de dernière minute.

Elles ont même engendré des annulations de séjours et empêché la pratique de certaines activités, selon le dernier baromètre de Landes Attractivité. Sur le littoral comme à l'intérieur, il a été observé moins de touristes français et étrangers durant ces vacances (- 7 %) alors que le reste du mois d'octobre avait été assez positif (fréquentation en hausse de 8 % jusqu'aux vacances).

© Shutterstock

Tri des emballages **LES LANDAIS EN POINTE**

Chaque Landais a trié en moyenne, en 2022, 91 kg d'emballages ménagers et papiers, soit 3 kg de plus que la moyenne des habitants de Nouvelle-Aquitaine.

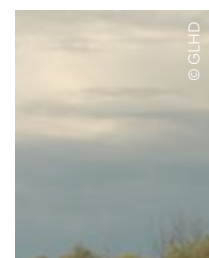
La performance est en hausse de 4,5 % par rapport à 2021. Parmi les évolutions significatives, l'entreprise à mission Citeo (créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers) note une progression de 12 % sur les emballages légers et 3 % sur les emballages en verre. Ces résultats s'expliquent notamment par la finalisation de la simplification du tri dans le département.

Jusqu'en 2021, parmi les emballages plastiques, seuls les bouteilles et flacons pouvaient être triés. Depuis 2022, tous sont concernés : sacs, films, barquettes, pots de yaourt...



Agrivoltaïsme **AVIS FAVORABLE POUR TERR'ARBOUTS**

La Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) a émis un avis favorable au projet Terr'Arbouts, le 14 novembre dernier. Porté par un collectif de 35 agriculteurs réunis au sein de l'association Patav (Pujo Arbouts Territoire AgriVoltaïsme) et Green Lighthouse Développement, société spécialisée dans les énergies renouvelables, il consiste à développer près de 700 hectares d'installations agrivoltaïques sur les communes de Maurrin, Castandet, Le Vignau, Pujo-le-Plan, Saint-Gein et Hontanx. Depuis 2018, une concentration en métabolites de pesticides supérieure à la limite réglementaire dans les forages en eau potable d'Orist et des Arbouts contraint les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques. Or le passage en zéro phyto ou en agriculture biologique impacterait négativement la rentabilité des exploitations. C'est pour compenser les pertes grâce à la revente de l'électricité solaire (300 MW), tout en maintenant l'activité agricole sur le secteur (des cultures seraient installées sous les panneaux) que le projet a été imaginé. Malgré les prescriptions de la CDPENAF visant à s'assurer du respect du statut du fermage et du maintien d'une activité agricole sans usage de produits phytosanitaires, la décision ne fait pas l'unanimité. Le Modef des Landes et la Confédération paysanne ont demandé à la préfète de refuser les 53 permis de construire déposés pour ce projet, dans l'attente de la publication du décret d'application de la loi sur l'accélération des énergies renouvelables. Ils craignent en effet une « confiscation des terres agricoles au profit des opérateurs photovoltaïques ».



Baechler Le temple du fromage

Sur la commune du Temple-sur-Lot, la famille Baechler produit des fromages et des beurres depuis 1928. Véritable institution, la fromagerie Baechler a fait le pari, dès sa création, d'une production de haute qualité à partir de lait de vache issu à 99 % du Lot-et-Garonne. Ce savoir-faire ancestral s'exporte aujourd'hui aux quatre coins du monde et jusqu'aux plus grandes tables de la République.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Au bout de l'allée majestueuse bordée de cèdres centenaires, la boutique de la fromagerie Baechler ne désemplit pas. L'origine diverse des plaques d'immatriculation donne un premier indice de la singularité d'un lieu que la famille Baechler a façonné depuis 1928, faisant de cette fromagerie familiale et artisanale, l'une des références mondiales dans la production de fromages, beurres et, dans un degré moindre, de yaourts 100 % naturels.

« L'été, nous mettons sous vide des plaques d'un kilo de beurre ou d'énormes morceaux de fromage pour les touristes étrangers qui viennent en vacances dans la région », sourit Éric Vonner, directeur commercial de Baechler. Connue notamment pour ses 21 variétés de raclettes, dont certaines seraient plébiscitées par le palais de l'Élysée, la fromagerie Baechler est présente dans tous les commerces (GMS ; crémeries/fromageries) et sur les meilleures tables de restaurant, en France et partout dans le monde. « Des grossistes distribuent nos fromages et beurres sous d'autres marques sur tout

le territoire. Nous faisons de l'export, direct ou indirect, en travaillant avec de nombreux MOF (Meilleurs Ouvriers de France) qui commercialisent nos produits, auréolés de l'étiquette tricolore, avec leurs propres marques notamment au Moyen-Orient, Canada, États-

“ Baechler travaille étroitement avec la marque de boisson Cacolac depuis plusieurs années ”

Unis... Parmi eux, on trouve Rodolphe Le Meunier, organisateur du mondial du fromage à Tours et champion du monde du meilleur fromager en 2007 », souligne Éric Vonner. En privilégiant du lait pasteurisé et thermisé au lieu de lait cru, Baechler travaille étroitement avec la célèbre marque de boisson chocolatée produite en Gironde Cacolac depuis plusieurs années.



© Julien Mivelle - La Vie Économique



© Julien Mivelle - La Vie Économique

Baechler entend rester à taille humaine pour privilégier la qualité de ses produits. « C'est inscrit dans notre ADN », insiste le directeur commercial en rappelant que le lait de vache utilisé depuis 1928 provient à 99 % de producteurs installés dans un rayon de 30 km autour du Temple-sur-Lot, fief historique de la famille Baechler.

“ La fromagerie Baechler entend rester à taille humaine pour privilégier la qualité de ses produits ”

BEURRE DE BARATTE EXTRA-FIN

Utilisant à 80 % du lait de vache (les 20 % restants sont du lait de brebis venu d'Aveyron et de chèvre du Lot), Baechler a fixé un barème de prix haut pour ses producteurs qui bénéficient de bonus financiers selon la qualité du lait ramassé tous les 2 jours par la fromagerie. Alors que le fromage reste le cœur d'activité de l'entreprise familiale, dont un tiers dédié à la raclette, Baechler dispose aussi d'un atelier de beurre de baratte extra-fin, une variété qui ne représente plus que 10 % de la production de beurre en France : « C'est un beurre qui prend du temps, mais que nous avons toujours produit. Quel que soit le conditionnement final, il affiche un taux minimal de 85 % de matière grasse car on ne dilue rien entre l'écrémage (séparation de la crème et du lait) et le barattage, une méthode de moins en moins utilisée mais à laquelle nous sommes attachés », précise Éric Vonner.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Après la pasteurisation, la crème restante est utilisée pour la confection de beurre de baratte extra-fin, un secteur en croissance grâce à la demande d'artisans boulangers notamment bordelais, dans un système qui, depuis la création de la fromagerie, favorise l'économie circulaire. En effet, si les cochons nourris à partir des excédents de production ont disparu, un méthaniseur a pris le relais afin de transformer les eaux blanches et autres résidus en gaz naturel alimentant l'unité de fabrication flambant neuve. Avec une production de 900 tonnes de fromages pour 250 à 280 tonnes de beurre par an, la fromagerie

HÉRITAGE FAMILIAL

Dans l'entreprise familiale, on ne badine pas avec l'histoire et l'héritage légué par les 5 générations de Baechler qui se sont succédées depuis que Charles Baechler, transformateur de lait dès 1860, a quitté le canton de Vaud (Suisse), pour le Lot-et-Garonne en 1928. Accompagné de sa famille, de ses équipes, et même de ses vaches (c'est lui qui est à l'origine de l'introduction en France des brunes des Alpes), Charles Baechler achète alors le domaine de Broc composé d'une bâtisse abandonnée depuis 1923 par l'armée française (une ancienne halte de remonte destinée aux



cavaliers) et les 80 hectares de terrain autour pour y installer la fromagerie familiale désormais gérée par Xavier Baechler, son arrière-petit-fils. C'est ainsi qu'au cœur de l'unité de production flambant neuve, se trouve encore une baratte en inox de 800 litres achetée en 1951 et toujours en fonctionnement.

NOUVELLE UNITÉ DE PRODUCTION

D'un montant de 7 millions d'euros, l'investissement dans une nouvelle unité de production en mars 2021 a permis à la fromagerie de consolider la qualité de ses produits face aux normes de plus en plus drastiques entourant toute entreprise en lien avec l'alimentation. Auditée régulièrement par des revendeurs et grossistes, la fromagerie Baechler a ainsi profité de cet investissement pour partager son savoir-faire aux visiteurs curieux de voir à l'œuvre les maîtres fromagers ou affineurs tels que José, maître affineur depuis 41 ans : « Nous avons conçu ce bâtiment avec un couloir de visite donnant sur nos ateliers afin de montrer toutes les étapes du process de fabrication. Enfants, adultes ou sportifs de haut niveau de passage par la base sportive voisine voient ainsi les techniques d'affinage, de brossage et d'entretien de nos fromages », se félicite Éric Vonner.

“ Une baratte en inox de 800 litres achetée en 1951 est toujours en fonctionnement ”

PROJET DE FROMAGE À LA BIÈRE

En cette saison hivernale, la trentaine de collaborateurs présents toute l'année sont épaulés par des intérimaires pour répondre aux fortes demandes, notamment de raclette, autour des produits multimédailles comme la tomme des croquants à la liqueur de noix de Sarlat, récemment titrée d'une médaille d'or au

concours de saveurs de Nouvelle-Aquitaine. Tandis que la foule continue de se presser dans le magasin du Temple-sur-Lot, le discret PDG, Xavier Baechler, nous confie son projet de fromage à la bière avec un brasseur local, Maltéo. Au loin, sa mère, Marylène souffle les feuilles tombées au sol... ■



XAVIER
BAECHLER
PDG de la
Fromagerie Baechler



© Julien Mivelle - La Vie Économique

© Julien Mivelle - La Vie Économique

3 millions de fonds européens

Val de Garonne
Guyenne Gascogne

Le nouveau programme européen de fonds territorialisés a été lancé mardi 28 novembre dernier. D'un montant de plus de 3 millions d'euros, ces fonds européens seront disponibles pour le pays du Val de Garonne Guyenne Gascogne sur la période 2023-2027. Présentation.

Par Jonathan BITEAU



Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, une semaine après la labellisation de Val de Garonne Agglomération Territoire d'Industrie, c'est au tour du programme européen leader, nouvelle version, de lancer son groupe d'action local sur le Nord-Ouest du département. En effet, ce sont exactement 3 192 493 euros qui sont mis à la disposition des acteurs de ce territoire jusqu'en 2027 afin de soutenir des porteurs de projets privés ou publics.

TRANSITION SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Comme un symbole, c'est dans un discret café du petit village de Saint-Pierre-sur-Dropt que les 4 présidents des intercommunalités concernées l'ont annoncé : Jacques Bilirrit (Val de Garonne), Bernadette Dreux (Duras), Raymond Girardi (Casteljaloux) et Émilien Roso (Lauzun). « Les thématiques couvertes par le programme sont les suivantes : le logement, la végétalisation des espaces publics, les services et commerces, le tourisme, la culture et le patrimoine local, les mobilités douces et inclusives, l'alimentation durable et l'économie sociale et solidaire », a détaillé le président de Val de Garonne Agglomération

VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE EN CHIFFRES

4 intercommunalités
107 communes
1 834 km²
89 000 habitants

et du Pays, Jacques Bilirrit. Un seul fil rouge doit être commun à tous les projets qui seront proposés : favoriser la transition sociétale et environnementale. Commerçants, entrepreneurs, associations ou encore communes de ce vaste territoire géographique sont donc invités à réfléchir au financement de leurs projets sous ce prisme pour obtenir des subsides européens. Il est d'ailleurs important de noter que le groupe d'action local peut conseiller les porteurs de projet, les mettre en réseau et les orienter sur les actions à mettre en œuvre. Les projets seront ensuite soumis à des grilles de sélection exigeantes, permettant d'assurer que seuls les projets les plus vertueux pour le territoire seront soutenus. Pour rappel, la mise en œuvre de ce programme s'inscrit dans le cadre d'une convention signée le 27 juillet 2023 par Jacques Bilirrit et Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine. ■

La renaissance du château de Cantecort

Après d'importants travaux, Mylène Panno a rouvert en grand les portes du château de Cantecort, à proximité de Marmande. Un lieu de réception destiné aux particuliers et aux entreprises qui est géré par cette femme à la personnalité bien trempée. Portrait.

Par Jonathan BITEAU

Mylène Panno nous accueille à son bureau, habillée d'un bleu de travail. Elle s'en excuse. Pourtant, à 71 printemps, nous comprenons rapidement à qui nous avons affaire. La propriétaire du château de Cantecort à Gaujac n'est pas du genre à se tourner les pouces et à couler une retraite tranquille : « Quand on a toujours travaillé comme moi 7 jours sur 7 et 14 heures par jour, on ne peut pas faire autrement. J'ai peur de l'inactivité et comme je suis un peu folle, je me suis lancé là-dedans ». Là-dedans, c'est rénover le château familial depuis un demi-siècle pour en faire un lieu standing de réception et d'événements pour professionnels et particuliers. Et ça après une carrière bien remplie dans l'exploitation agricole familiale.

MARAÎCHAGE ET ARBORICULTURE

La famille Panno est originaire de Tonneins et plus particulièrement d'Ayet, la grande plaine fertile, et inondable, en bordure de Garonne. Ils ont longtemps

été maraîchers et cultivaient des légumes à grande échelle. Dans les années 70, le père de Mylène, Jean, voulait s'agrandir et il décide d'acquérir le château de Cantecort. La bâtisse en elle-même est un peu décatie mais c'est surtout pour les 77 hectares d'arboriculture autour du château qu'ils s'installent à Gaujac.

Au sein de cette entreprise familiale, Mylène est chargée de tout l'aspect administratif et comptable : « J'ai la bosse du commerce. Je crois qu'entreprendre, c'est malgré soi. J'ai toujours une idée en tête ! », commente-t-elle. En 1991, la famille rachète la société Ortolan située à Sainte-Bazeille, qui commercialise en gros pour la grande distribution et à l'export. En plusieurs décennies, l'entreprise familiale est ainsi devenue un acteur reconnu de la filière fruits et légumes locale. L'heure d'une retraite bien méritée pour Mylène ? C'est mal connaître cette entrepreneuse-née ! Après avoir vendu et loué l'essentiel de l'activité agricole, elle se lance dans la rénovation du château familial : « J'avais cette envie de rénovation. C'était un vrai coupe-gorge quand on est arrivé mais j'ai toujours eu cet attrait pour le charme de ce lieu ».



© Julien Miville - La Vie Economique

IMPORTANTS TRAVAUX EN 2020 ET 2021

Après d'importants travaux en 2020 et 2021, le château de Cantecort fête ses premiers mariages, baptêmes et autres événements festifs. Ce sont à présent les entreprises qui s'intéressent au domaine et l'investissent régulièrement. Mylène annonce déjà être complète pour l'été 2024 mais elle a déjà des projets de travaux pour accueillir

“ **Entreprendre, c'est malgré soi, j'ai toujours une idée en tête** ”

des séminaires. Quand on lui demande quel sera son prochain projet, elle nous répond malicieusement : « Je suis prête à partir d'ici si on réussit à vendre le château, parce que je suis très étrange. Mais je ferai autre chose, j'ai des idées en tête. Comme les grands artistes, je voudrais mourir sur scène, ça serait une chance inouïe ! ».

GAROROCK DÉVOILÉ AU CHÂTEAU DE CANTECORT

Ce n'est pas un hasard si les 20 premiers noms de l'édition 2024 du célèbre festival marmandais ont été annoncés au château de Cantecort. Le lieu, qui revit après de lourds travaux, était l'écrin idéal pour un festival qui retrouve une seconde jeunesse après deux annulations durant la crise sanitaire. Ils étaient donc près de 150 partenaires lors d'une soirée festive à Gaujac jeudi 30 novembre dernier pour découvrir les têtes d'affiche qui fouleront la plaine de la Filhole du 27 au 30 juin prochains. À noter, le retour aux sources rock du festival avec les venues des Nord-Américains de Sum 41 et The Offspring. Côté électro, le DJ britannique Calvin Harris, les Suédois de Swedish House Mafia et l'Allemand Paul Kalkbrenner ont été annoncés comme têtes d'affiche. La billetterie est d'ores et déjà ouverte pour une édition 2024 qui vise à consolider les 150 000 visiteurs de 2023.





© Julien Mivelle - La Vie Économique

MYLÈNE
PANNO

DANIEL DUBROCA EN HOMME À TOUT FAIRE

Si vous passez au château de Cantecort le matin et apercevez un jardinier plutôt gaillard avec des yeux d'un bleu azur, vous saurez que vous avez en face de vous l'ancien capitaine du SU Agen et de l'équipe de France de rugby à XV, Daniel Dubroca. Le triple champion de France et triple vainqueur du tournoi des V Nations est en effet le beau-frère de Mylène Panno.



LE CHÂTEAU DE CANTECORT À TRAVERS LES SIÈCLES

Construction au XV^e siècle
par la famille d'Albret.

Rénovation au XVIII^e siècle.

Achat et modification
par la famille de Cantecort, des
négociants, au XIX^e siècle.

Ajout d'une orangerie par la famille
de Brézet, fin XIX^e.

Abandon au cours du XX^e siècle.

Rachat par Jean Panno,
agriculteur à Tonneins et père
de Mylène, en 1971.

Emménagement de Mylène
au château en 1972.

Travaux d'aménagement en
lieu de réception par Mylène Panno
en 2020-2021.

Après sa carrière dans l'ovalie, le célèbre talonneur a rejoint l'entreprise familiale d'arboriculture en gérant le site de Sainte-Bazeille. Le nom du GAEC est évocateur : le GAEC des 2 Rugbys. Le père de Mylène, Jean Panno, avait aussi été international, mais à XIII. Dans cette famille qui partage depuis des décennies l'amour du ballon ovale et de la terre, Daniel continue d'aider Mylène dans sa nouvelle activité au château de Cantecort. ■



Le préfet et le maire d'Aiguillon, au centre

Aiguillon LE PLUS GRAND RÉSEAU DE BIOMASSE INAUGURÉ

Dans le cadre de la massification de l'énergie thermique renouvelable, le plus long réseau de chaleur biomasse du département a été inauguré à Aiguillon. Le coût de l'opération s'élève à plus de 2,5 millions d'euros dont plus de 50 % ont été subventionnés par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne. L'inauguration a été marquée par la visite de la chaufferie et par la présence de Jean-Marc Causse, président de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, Emmanuel Bejanin, directeur régional délégué de l'Ademe Nouvelle-Aquitaine, Daniel Barnier, préfet du Lot-et-Garonne et Christian Girardi, maire d'Aiguillon.

FÊTEZ NOTRE ARRIVÉE !

47 FM LIVE
VILLENEUVE-SUR-LOT 100.6

SUPERBUS
ELOÏZ - PIERRE GUÉNARD - KOSMA

20h
THÉÂTRE GEORGES LEYGUES

JEUDI 11 JANVIER 2024
(SUR INVITATION)

Gagnez vos places
Envoyez **47FM** au **7 20 18** *
(2X0,75 € + 5MS)

* SMS - Règlement et conditions disponibles sur 47fm.net

Villeneuve-sur-Lot 47 FM INVESTIT LA BASTIDE

15 ans après sa création, 47 FM s'apprête à franchir une nouvelle étape après son rachat par le patron de Com'Presse, Julien Leclercq. En effet, la radio locale du Lot-et-Garonne débarquera sur les ondes villeneuvoises le 15 décembre sur la fréquence 100.6 FM. La fréquence, jusque-là attribuée à RMC, a été dévolue à 47 FM par l'Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et Numérique. Avec ce nouveau déploiement, Julien Leclercq espère bien gagner 15 à 20 000 auditeurs supplémentaires. Pour célébrer cette arrivée en terre villeneuvoise, 47 FM organise un concert exceptionnel le 11 janvier au théâtre Georges-Leygues avec le groupe Superbus en tête d'affiche.



les élus en présence
de Ludovic Larbodie
(Garorock) et des
associations locales

Marmande **121 400 € POUR LES ASSOS DU GARO**

C'est devenu une tradition particulièrement appréciée par les associations locales. Pour les remercier de leur implication bénévole dans l'organisation du festival musical, Garorock leur reverse chaque année une partie des bénéfices. Et après une édition 2023 record, ce montant atteint lui-aussi un record avec un chèque d'une valeur de 121 400 euros. Il a été officiellement remis le 4 décembre dernier et il sera partagé entre les 37 associations impliquées. Elles représentent plus de 1 800 bénévoles pour 40 000 heures de présence sur la plaine de la Filhole.



Lot-et-Garonne **FONROCHE LIGHTING REPREND NOWATT LIGHTING**

Leader mondial de l'éclairage autonome, Fonroche Lighting vient d'annoncer l'acquisition de NoWatt Lighting, fabricant français d'éclairage solaire architectural. Avec ce rachat, l'entreprise Lot-et-Garonnaise souhaite développer de nouveaux marchés et étendre sa gamme de produits, avec des solutions solaires dédiées au balisage, à la décoration lumineuse ou encore à la mise en lumière de bâtiments ou monuments. Fondée en 2014 et adepte du « slow lighting », NoWatt conçoit, développe et fabrique des produits d'éclairage solaire qui s'inscrivent dans les projets architecturaux. La gamme de produits NoWatt comprend des plots solaires, des bornes et des colonnes en bois ou métal, pouvant aller jusqu'à 5 m de haut, permettant de baliser ou de diffuser un éclairage doux et coloré, pour les pistes cyclables, parcs et jardins, places publiques ou voies douces.

Tonneins **BLONDEL DÉBARQUE SUR LA ZONE ANDRÉ-THEVET**

C'est une nouvelle arrivée conséquente au sein de la zone André-Thevet de la Cité des Tabacs. En effet, l'entreprise de transport et logistique Blondel s'installe sur une parcelle d'un hectare avec des bureaux pour une superficie de 17 000 m². L'entreprise, qui compte 3 000 collaborateurs sur 40 sites dans le monde, a souhaité se rapprocher de ses clients de l'industrie aéronautique. Forte d'un chiffre d'affaires de 330 millions d'euros, c'est une arrivée de poids sur le territoire du Val de Garonne, permettant ainsi de conforter sa filière industrielle sous-traitante de l'aéronautique. Les travaux mis en œuvre sont en cours d'achèvement. Aucune date d'ouverture des lieux ni de recrutement n'a été communiquée pour l'instant.

Un ^{EcoPulse} laboratoire volant

Le démonstrateur d'avion EcoPulse a officiellement été présenté lors des Green Aero Days, ces 6 et 7 décembre à Pau. Développé conjointement par Daher, Safran et Airbus, ce projet se veut « majeur dans la décarbonation de l'aviation ».

Par Eustelle
LOUSTALET-TURON

Ce mercredi 6 décembre, au lendemain de son premier essai en vol au départ de l'aéroport de Tarbes, EcoPulse avait pris ses quartiers quelques kilomètres plus à l'ouest, en terre béarnaise. Exposé sur le tarmac de l'aéroport de Pau à l'occasion des Green Aero Days, manifestation à l'initiative d'Aerospace Valley réunissant les acteurs de l'aviation légère décarbonée durant deux jours, ce démonstrateur d'avion à propulsion hybride-électrique n'aurait pu trouver meilleur moment pour être présenté. Symbole d'une aviation plus vertueuse, EcoPulse est non seulement la concrétisation de plusieurs étapes techniques et technologiques mais également d'un travail collaboratif inédit mené par trois entités fortement implantées dans le Sud-Ouest : Daher, Safran et Airbus.

UN EXEMPLE DE COOPÉRATION

« Une coopération au service de la décarbonation » : les termes utilisés par Cédric Goubet, président de Safran Helicopter Engines situé à Bordes, résument la nouvelle dynamique empruntée par les trois industriels. « C'est une collaboration qui nous permet d'augmenter notre puissance de frappe », estime Karim Mokaddem, chez Airbus. Même son de cloche pour Christophe Robin, pour Daher qui guide ce projet financé pour moitié et à parts égales par les parties prenantes, avec le soutien du Conseil pour la Recherche Aéronautique



Civile (CORAC) et cofinancé par la Direction Générale de l'Aviation Civile : « Si nous sommes, en tant que leader, en charge de l'intégration du système et que les vols sont sous notre responsabilité, nous nous sommes appuyés sur les compétences d'Airbus comme de Safran ».

UN TURBOGÉNÉRATEUR HYBRIDE

Ainsi est né de cette union EcoPulse, qui, comme le rappelle Christophe Robin, n'est pas un produit mais bien un démonstrateur technologique. Basé sur une plateforme d'avion Daher TBM, il est équipé de six propulseurs électriques intégrés. Son système de propulsion intègre deux sources d'énergie : un turbogénérateur (un générateur électrique entraîné par une turbine à gaz) et un pack batterie à haute densité énergétique. Au cœur de cette architecture se trouvent une unité de distribution et de redressement d'énergie ainsi que des harnais d'alimentation haute tension. La batterie est évaluée à 800 volts CC et peut fournir jusqu'à 350 kilowatts de puissance. Un concentré d'innovation en somme, qui permettra à Daher de récolter des données lors de la campagne de vol durant les six prochains mois, avant de les analyser. « EcoPulse, c'est un laboratoire volant », résume Christophe Robin.

DÉCARBONER, UNE NÉCESSITÉ

À écouter ce dernier, cette innovation devrait apporter des avancées et participer à la décarbonation de l'aéronautique. C'est en tout cas ce que souhaitent les dirigeants des trois entreprises impliquées, à l'instar d'Éric Dalbiès, directeur de la stratégie, R&T et Innovation chez Safran, qui estime que « ce système de propulsion disruptif ouvre

la voie à une aviation plus durable ». Une conviction réaffirmée par Sabine Klauke, CTO d'Airbus : « Des projets comme EcoPulse sont essentiels pour accélérer les progrès dans le domaine des vols électriques et hybrides ». Aller plus vite sur le sujet semble en effet une nécessité à en croire les participants aux Green Aero Days, ainsi que le ministre Clément Beaune ayant conclu son discours d'inauguration de l'événement avec ces mots : « Il n'y aura pas d'avenir de l'aviation sans décarbonation ». ■

MAELE : DYNAMISER L'AVIATION LÉGÈRE

Organisés dans le cadre de l'initiative MAELE (Mobilité Aérienne Légère et Environnementalement responsable), les Green Aero Days ont été l'occasion de présenter cette dernière. Porté par Aerospace Valley, premier pôle de compétitivité européen de la filière aérospatiale sur les régions Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et Nouvelle-Aquitaine, et soutenu par les deux conseils régionaux, MAELE a été lancée en 2020 et rassemble aujourd'hui 227 adhérents. Pour Bruno Darboux, président d'Aerospace Valley, cette initiative entend « dynamiser l'innovation sur l'aviation légère et accélérer des initiatives pour les transformer en réussite industrielle et commerciale ». Et d'ajouter : « Jusqu'à présent, nous avons beaucoup parlé de technologies. Désormais, nous allons la montrer et nous intéresser aux marchés que celle-ci va bien vouloir servir ».



BTP **L'insertion** en ligne de mire

Le 30 novembre dernier, à Pau, la cérémonie des Trophées de l'Insertion a récompensé cinq intérimaires accompagnés par BTP Insertion. L'occasion également de revenir sur une année 2023 au bilan positif pour cet acteur incontournable de l'insertion professionnelle.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON



SYLVAIN THIRANT
président de
BTP Insertion

Ce soir-là, au Palais des Sports de Pau, ils sont cinq à être mis en lumière, invités à témoigner de leur parcours. Quatre hommes et une femme lauréats des 4^e Trophés de l'Insertion organisés par la SIAE (Structure d'insertion par l'activité économique) BTP Insertion, qui depuis sa création en 2008 par la Fédération du BTP des Pyrénées-Atlantiques reste fidèle à sa mission. En l'occurrence, permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi de bénéficier d'un accompagnement renforcé et ainsi faciliter leur insertion professionnelle. Une motivation partagée en premier lieu par sa directrice, Sarah Soleilhavoup, et son président, Sylvain Thirant, qui, à l'occasion de ce temps fort, se sont félicités des actions menées par la structure cette année.

15 CDI SIGNÉS EN 2023

BTP Insertion, Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), termine en effet 2023 sur un bon bilan, avec en particulier ce chiffre : sur les 37 « sorties dynamiques » vers l'emploi comptabilisées parmi les intérimaires accompagnés, 15 personnes ont signé un CDI. Une réussite au vu de la vocation inhérente à BTP Insertion, à prendre également en considération au regard de la conjoncture : « Il y a un message fort que l'on veut transmettre à l'ensemble du BTP », précise ainsi Sylvain Thirant, par ailleurs gérant des entreprises Thirant et



LES LAURÉATS DES TROPHÉES DE L'INSERTION 2023

Trophée coup de cœur :

Mikel Torres, ouvrier TP dans l'entreprise BSTP (groupe Sogeba).

Trophée de l'intégration :

Ihor Stukalov, carreleur dans l'entreprise Thirant.

Trophée de la fidélité :

Abdelkrim El Gharib, aide maçon dans l'entreprise Lapix.

Trophée de l'engagement :

Abdoulaye Doumbia, manœuvre dans l'entreprise Eiffage.

Trophée de la reconversion :

Mallory Mouffle, menuisier dans l'entreprise Gaillard.

Thirasols, basées à Lons. « Nous sommes un métier en tension, avec encore 1 500 offres d'emploi à pourvoir sur le département. La visibilité n'est peut-être pas très joyeuse, mais, dans ce contexte, il faut continuer à former, il faut donner une chance à tous. C'est ce qui va nous aider à passer les temps difficiles que l'on nous promet. »

UNE PRISE DE CONSCIENCE

Reste à ce que le message passe : justement, à l'instar du président du BTP Insertion, une centaine de chefs d'entreprise adhérents de la Fédération du BTP 64 font d'ores et déjà appel à la structure et leur nombre va en grandissant depuis quelques années. « Il y a une prise de conscience des entrepreneurs, qui comprennent qu'ils ne peuvent pas avoir uniquement des gens qualifiés et qui cochent toutes les cases », remarque à ce propos Sylvain

Thirant. Et de rajouter : « Embaucher des salariés intérimaires en insertion est une démarche très personnelle. Cela doit être un engagement avant toute chose ».

UN CAMION DE L'EMPLOI

Définitivement, « BTP Insertion n'est pas une agence d'intérim classique », comme aime à le préciser Sarah Soleilhavoup. Au-delà de la simple délégation en entreprises, la structure s'est en effet donné pour priorité de lever les freins à l'emploi et d'amener les bénéficiaires (pour majorité des ressortissants étrangers) vers une totale autonomie. Apprentissage du français, aides au logement et administrative, accompagnement santé, soutien à la mobilité... : son champ d'action est large, individualisé et se veut également « innovant » selon sa directrice. Dans cette optique, un camion de l'emploi destiné à aller directement à la rencontre des demandeurs d'emploi sillonne les routes du territoire depuis le mois de juin. Une manière supplémentaire pour BTP Insertion de rendre l'accès à l'emploi toujours plus inclusif. ■

BTP INSERTION : 2023 EN CHIFFRES

238 candidats reçus en entretien individuel, dans les deux agences à Pau et Bayonne
124 intérimaires accompagnés
40 équivalents temps plein
52 965 heures travaillées
430 h (soit 3 mois) de durée moyenne d'emploi
94 entreprises utilisatrices (dont 70 % situées en Béarn)



Pau
**35 000 PERSONNES
 AUX IDÉES MÈNENT LE MONDE**

Les 9^e Rencontres Littéraires « Les Idées mènent le Monde », qui ont eu lieu à Pau du 30 novembre au 3 décembre, ont attiré 35 000 personnes. Portée par la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, imaginée par François Bayrou et sous le commissariat de Philippe Lapousterle, la manifestation a réuni 23 grands invités lors de 22 Rencontres Littéraires autour du thème « Nos raisons d'espérer ». L'Université de Pau et des Pays de l'Adour, partenaire de la manifestation, a invité 19 autres personnalités lors de 12 Rencontres supplémentaires. Par ailleurs, le public a également pu profiter du salon du livre avec ses 61 éditeurs et exposants, ses 101 auteurs invités, ses 12 rendez-vous des exposants, du bistrot et du café littéraires. Confortés par ce succès, les organisateurs donnent d'ores et déjà rendez-vous pour la dixième édition.



Pyrénées-Atlantiques
**DES RECHERCHES
 D'HYDROGÈNE NATUREL
 EN BÉARN**

L'État vient de délivrer un permis autorisant la société TBH2 Aquitaine à mener « des recherches de mines d'hydrogène natif, hélium et substances connexes », autrement dit de l'hydrogène naturel ou hydrogène blanc, dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce dernier autorise l'entreprise à sonder les sous-sols sur une superficie de 225 km² environ, située entre le Béarn des Gaves et la Soule, durant cinq ans. Une première en France et « un grand jour » selon Vincent Bordmann, fondateur de cette société basée à Pau, qui a par ailleurs confié à l'AFP que des travaux d'exploration (à commencer par des études sismiques) précéderont le forage qui n'interviendra que dans deux ou trois ans après de nouvelles autorisations. À noter par ailleurs que les sociétés 45-8 Energy et Storengy sont elles aussi dans l'attente d'un permis exclusif de recherches d'hydrogène naturel sur le département.



Pau PACKITOO S'ASSOCIE À ESKO

Packitoo, start-up paloise du secteur de l'emballage, a annoncé un partenariat technologique stratégique avec Esko, leader mondial dans le domaine des solutions logicielles et matérielles pour l'emballage. Cette collaboration vient renforcer l'offre de la suite logicielle HIPE, développée par la start-up à destination des transformateurs de carton compact et de carton ondulé, en y intégrant des outils Esko. Ces derniers permettront à Packitoo d'accélérer et d'automatiser les tâches des équipes commerciales, des bureaux d'études et des équipes prépresse mais également de garantir la fiabilité des informations une fois les commandes enregistrées. Et ainsi, de proposer « une solution complète qui simplifie et automatise le processus de vente quotidien des transformateurs de carton », selon Thomas Othax, CEO de Packitoo.

Commerces PAU EN QUÊTE DE FRANCHISÉS

L'Association Pau Commerce, en partenariat avec la Ville de Pau, la CCI Pau Béarn, la CMA 64, Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Réseau Entreprendre Adour, organise un concours nommé « Osez la franchise ! ». Son objectif : accompagner des porteurs de projet qui souhaitent devenir commerçants franchisés au centre-ville de Pau, en facilitant notamment le lien entre ces derniers et les franchises.

Les candidatures sont ouvertes en ligne jusqu'au 31 décembre et seront examinées par un jury collégial qui déterminera les profils retenus, qui seront invités à se rendre au prochain Salon de la Franchise à Paris, le dimanche 17 mars.

Inscription sur www.pau.fr rubrique Commerces.



© Cyril Garrabos - La Vie Economique



Saison touristique **Un été sans nuages ou presque**

La quasi-totalité des 143 établissements de tourisme interrogés par la CCI Bayonne Pays basque se déclare satisfaite de la saison estivale. Mais avec l'inflation qui a impacté leur activité, seule la moitié des professionnels envisage les six prochains mois avec sérénité.

Par Vincent BIARD

L'enquête de conjoncture sur la saison estivale des entreprises du tourisme du Pays basque a été menée du 25 septembre au 1^{er} octobre 2023. C'est sur leur perception de leur activité d'avril à septembre 2023 ainsi que sur leurs perspectives pour les 6 prochains mois que 143 entreprises ressortissantes de la CCI Bayonne Pays basque ont répondu à un questionnaire en ligne. À noter que cette enquête s'insère à une enquête équivalente menée à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine avec un total de 2 068 réponses. Dans cette région, la filière touristique s'appuie sur 142 000 emplois et génère plus de 12 milliards d'euros de dépenses directes.

UNE BONNE SAISON POUR 95 % DES PROFESSIONNELS

Au Pays basque en 2023, le tourisme a généré 2,2 milliards d'euros de retombées économiques selon l'agence départementale du tourisme des Pyrénées-Atlantiques. Avec 74 % des établissements interrogés dans le cadre de l'enquête de la CCI, la Côte basque génère l'essentiel de l'activité touristique. Et dans cette enquête les restaurants (38 %) et les hôtels (33 %)

représentent la majorité des établissements interrogés suivis par les campings (14 %) et les cafés (5 %). Au Pays basque 95 % des professionnels du tourisme sont satisfaits de la saison estivale 2023 contre 76 % en Nouvelle-Aquitaine.

LA CLIENTÈLE NÉERLANDAISE EN HAUSSE

Si la fréquentation globale est restée stable pour 61 % des répondants à l'enquête, en hausse pour 10 % mais en baisse pour 25 %, c'est presque uniquement une clientèle française (89 %) qui a fréquenté le Pays basque d'avril à septembre 2023. Mais la clientèle étrangère, aussi minime qu'elle soit, était en hausse dans 47 % des établissements interrogés, stable pour 36 % et en baisse pour 16 % d'entre eux. Les principales clientèles étrangères sont venues d'Espagne (80 %), de Belgique (53 %), de Grande-Bretagne (52 %), d'Allemagne (51 %) et des Pays-Bas (48 %).

Cette dernière nation a été jugée la plus en progression (51 %) devant l'Allemagne (43 %), les pays scandinaves (41 %) et les États-Unis (36 %). En revanche les clientèles espagnoles (19 %) et italiennes (19 %) mais aussi américaines (15 %) et britanniques (14 %) se sont fait plus rares selon les hôteliers et les restaurateurs.

DAVANTAGE DE RÉSERVATIONS DE DERNIÈRE MINUTE

Déjà constatée l'année passée, l'enquête de la CCI Bayonne Pays basque note, pour la saison d'été 2023, une hausse globale de 53 % des réservations de dernière minute. Cette tendance ayant été particulièrement repérée dans les hôtels (83 %). Autre comportement des consommateurs remarqué cette saison : la recherche de promotions en hausse de 52 %. Si la durée des séjours des clients reste stable pour 53 % des responsables d'établissements interrogés, ils sont tout de même 34 % à en constater une baisse. Cette diminution de la durée des séjours s'est accompagnée d'une diminution des dépenses des vacanciers constatée par 55 % des professionnels du tourisme.

CHIFFRE D'AFFAIRES SATISFAISANT

Comparé à la saison précédente, 42 % des professionnels du Pays basque évoquent une hausse de leur chiffre d'affaires réalisé lors de l'été 2023 et 42 % témoignent d'un chiffre équivalent tandis que 16 % d'entre eux ont constaté une baisse. Pour 52 % des interrogés de cette enquête de conjoncture, la hausse des prix a eu un impact sur la fréquentation de la clientèle française et sur la durée de son séjour. Mais pour 75 % des professionnels du tourisme, l'inflation n'a pas eu d'impact sur la fréquentation étrangère. La moitié des professionnels du Pays basque se disent confiants sur les perspectives d'avenir, 29 % peu confiants, 2 % pas du tout confiants et 19 % ne se prononcent pas. ■

TEMPÊTE SUR LA TOUSSAINT

Selon l'Agence départementale du tourisme Pays basque et Béarn, la fréquentation touristique du département des Pyrénées-Atlantiques lors des vacances de la Toussaint a été en baisse de 10 % par rapport à 2022. Davantage ravageuse sur le nord-ouest du pays, la tempête Ciaran a impacté la France quelques jours en plein milieu de la période de vacances du 21 octobre au 5 novembre. Résultat : la baisse de la fréquentation touristique pour le littoral basque a été estimée à 18 % pour ces dernières vacances de la Toussaint.





© CAPB Fred de Baillencourt

Bayonne

155 000 EUROS POUR L'INNOVATION AU PAYS BASQUE

Pour sa 11^e édition, le concours annuel « Atelier de l'innovation » organisé par la Communauté d'agglomération du Pays basque, a récompensé huit entreprises locales le 1^{er} décembre dernier.

Cette année, les projets présentés par ces entreprises du Pays basque se distinguent quasiment tous par leur caractère écoresponsable. 25 000 euros ont été attribués à chacune des initiatives suivantes : cadre de vélo biosourcé en fibre de lin de la société Larrun, paillage naturel à base de laines locales de la société Traille, mobilier urbain de la société HPH France, technologies de stockage d'hydrogène de la société Prosix France, application de rééducation de la société Docorga. 10 000 euros ont également été attribués au prototypage du four de séchage adapté aux spécificités du piment de la société AMP, à la pré-industrialisation d'une sandale durable mise au point par la société Loka, aux tests d'un atelier artisanal de chaussures orthopédiques de l'Atelier Roseau.

Anglet

BABYRIDE AU BOUT DE SON CHEMIN

Malgré toute l'originalité et l'ambition de son concept de poussette de luxe écoresponsable, la société Babyride est contrainte à la liquidation judiciaire prononcée le 4 décembre par le tribunal de commerce de Bayonne. Trois ans de recherche et développement avaient été nécessaires pour lancer « La belle Poussette » au début de l'année 2022. Vendu 1 600 euros, ce modèle visait un marché haut-de-gamme. La centaine de ventes réalisée n'a pas été suffisante et les investisseurs éventuels attendaient davantage de chiffre d'affaires pour consolider l'activité. Faut-il dire que, faute d'offres de reprise, la marque devrait hélas disparaître dans les prochaines semaines. Pierre-Yves Battes, le fondateur de l'entreprise que *La Vie Économique du Sud-Ouest* avait présentée en janvier dernier, devrait rebondir via Shorebreak, son agence de communication, qu'il avait mis en sommeil le temps du projet Babyride.





© Sora Shimazaki

Bidart TOUT COMPRENDRE DE LA CYBERMENACE

On ne répétera jamais assez combien la cybersécurité est un enjeu stratégique majeur pour les entreprises. Pour appréhender cette menace et s'en protéger, une conférence « SecNumEco » dédiée à la sécurité économique et à la sécurité numérique est programmée à l'école d'ingénieurs ESTIA de Bidart le mardi 19 décembre de 14 h 30 à 17 h 30. Organisée par le cluster Pays Basque Digital, le service de l'information stratégique et de la sécurité économique (SISSE), le Campus régional de cybersécurité et de confiance numérique et la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques, cette conférence sera notamment animée par des experts cybermenaces de la Police nationale. L'outil gratuit Diése de diagnostic d'intelligence économique et de sécurité des entreprises sera présenté ainsi que l'outil MonAideCyber, également gratuit et lui dédié au diagnostic de cybersécurité. Inscriptions sur la page LinkedIn de Pays Basque Digital.



© Zanzibar

Anglet CERTIFICATION ORIGINE FRANCE GARANTIE POUR ZANZIBAR

L'imprimeur de textile installé zone de Maignon à Anglet est dorénavant certifié « Origine France Garantie » parce que 100 % de sa production est fabriquée en France et qu'au moins 50 % de ses frais de fabrication (matières premières comprises) de ses produits sont d'origine française. La liste des produits certifiés est disponible sur le site internet de la société. Créée par Antoine Maury en 2000, Zanzibar production emploie une quinzaine de salariés et réalise un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros. Dans ses ateliers de 1 000 m², la société développe et fabrique des produits textiles et des accessoires personnalisés pour les professionnels de la communication, du commerce, de l'événementiel. À noter qu'en juillet dernier Zanzibar Production a été la première entreprise à bénéficier du contrat « résilience et performance » de la Communauté Pays Basque avec une subvention de 77 500 euros pour accompagner son développement industriel dans une philosophie de transition écologique et énergétique.



Stations de ski Investissements à long terme mode d'emploi

Alors que le changement climatique est scruté de près par les stations de ski des Hautes-Pyrénées, ces dernières continuent d'investir de manière ciblée dans des équipements de montagne pour les 20 à 30 prochaines années. Mais, comment s'assurent-elles que ces investissements seront pérennes ?

Par **Charlène LERMITE**

Ces dernières années, une partie des stations de ski des Hautes-Pyrénées ont renouvelé leurs délégations de service public et depuis les investissements se multiplient. 25 millions d'euros engagés en 2020 à Saint-Lary, 19 millions d'euros sur les 3 prochaines années au Grand Tourmalet... À l'heure où le réchauffement climatique entre en ligne de compte, les stations n'investissent pas dans de nouvelles remontées mécaniques sans avoir mûrement réfléchi leur choix. Pour confirmer des engagements financiers lourds, les domaines skiables ont besoin de modéliser et de valider des hypothèses plus ou moins maîtrisées. Début novembre, pendant la conférence de rentrée de la marque N'PY, qui réunit 8 stations du massif pyrénéen et propriété de la Compagnie des Pyrénées, Régis Lignon, le directeur général délégué de la SAEM, évoquait le sujet. « Nous remettons en question nos budgets au vu de la crise énergétique et des prédictions du GIEC. Si 2100 semble lointain aujourd'hui, nous nous projetons sur les 20 ans qui arrivent. Les études et les mesures doivent rassembler les territoires face



© D. R.

aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques », a-t-il expliqué.

CLIMSNOW

Pour se projeter dans le futur, les stations de ski s'appuient donc sur des études prospectives afin de déterminer leur avenir et les perspectives d'enneigement à l'horizon, 2030, 2040, 2050, 2060, et même 2080. Parmi celles-ci, Climsnow, formé par un consortium composé de Météo-France et son Centre d'Études de la Neige, l'Inrae et Dianeige, un cabinet spécialisé dans l'aménagement des stations touristiques de montagne. Ces entités ont entrepris depuis plusieurs années de quantifier l'impact du changement climatique sur l'enneigement des stations de ski. Climsnow projette des prévisions d'enneigement à l'échelle d'un domaine skiable et de ses secteurs. « Notre étude combine des éléments topographiques, l'altitude, l'orientation, la pente et les équipements actuels. C'est une vision de l'avenir de l'enneigement : telle piste aura tant de jours de ski donc voici comment continuer de l'améliorer en changeant le profilage de la piste par exemple », explique dans le détail Carlo Maria

“ Si 2100 semble lointain aujourd'hui, nous nous projetons sur les 20 ans qui arrivent ”

Carmagnola, de l'équipe recherche et formation sur la neige des domaines skiables pour Météo France.

MÉTHODOLOGIE

La station de Saint-Lary a bénéficié des résultats de Climsnow. « Ils prennent en compte les données du GIEC concernant l'augmentation des températures moyennes et les mettent en parallèle avec la géographie et la topographie de la station, son exposition nord ou sud, sa capacité à produire de la neige, mais aussi, la performance de ses enneigeurs. Cela permet de déterminer la durée des saisons que nous pouvons espérer avoir », confirme Akim Boufaïd, directeur Altiservice de la station de Saint-Lary. Il faut 4 à 5 mois à Climsnow pour réaliser son étude sur une station. « Nous faisons des simulations



à 30 ans avec les équipements actuels et des simulations avec des équipements différents. Suivant le versant à une même altitude, la neige ne tiendra pas de la même façon. Par choix, nous nous focalisons sur le scénario du pire car si le pire n'est pas improbable, la version la plus optimiste reste peu probable », souligne Carlo Maria Carmagnola.

L'AMORTISSEMENT DES INSTALLATIONS

Dans les Pyrénées, l'enneigement marche par massif. « Au sein de chaque station, l'évolution va dépendre de l'exposition de la piste. Si l'emplacement n'est pas favorable mais bien équipé en enneigeurs, il a plus de chance de mieux perdurer qu'un emplacement qui ne produit pas de neige. Les parties basses auront 20 à 30 ans maximum donc la question de l'amortissement se pose », ajoute le scientifique spécialiste de la neige. Une fois les statistiques et probabilités posées, les stations peuvent envisager leur futur. « Ces estimations d'enneigement ne sont pas linéaires, toutes les saisons ne seront pas bonnes. Mais, il y a des perspectives encore intéressantes, notamment entre 1 700 et 2 500 mètres d'altitude. Nous avons des installations qui nécessitent d'être renouvelées et nous amortissons nos investissements sur 15 ans », confie Akim Boufaïd. Même son de cloche pour Blandine Vernardet, directrice de la station Grand Tourmalet : « Nous regardons les perspectives

d'enneigement et la récurrence de mauvaises saisons. Nous modélisons la contraction de notre chiffre d'affaires et nos projets de diversification. C'est un puzzle où tous ces éléments s'articulent. »

CE QUI CHANGE DÉJÀ

Pour Peyragudes, Climsnow a permis de conforter des intuitions. « Notre plan comprenait d'un côté la neige et de l'autre des activités nouvelles. Cet éclairage nous permet de cibler certains investissements : certains espaces skiables ne seront pas conservables d'ici 15 à 20 ans donc nous leur privilégions des investissements dans des zones viables », commente Laurent Garcia, directeur de la station. Cette dernière a ouvert en 2022 une nouvelle zone au Cap des Hittes à 2 400 mètres d'altitude, un point haut avec de la neige naturelle. « Nous nous renforçons vers le haut pour maintenir un domaine de qualité. En revanche pour les zones plus basses, dont certaines parties seront réduites ponctuellement, nous ne ferons pas de forcing pour les équiper de neige de culture », ajoute le directeur de la station Peyragudes.

DES SAISONS PLUS COURTES

Pour garantir un modèle économique viable, Régis Lignon, directeur général délégué de la Compagnie des Pyrénées, table sur 100 jours d'exploitation moyenne.

« S'il y a moins, il faut s'adapter, il est même urgent d'investir pour adapter l'outil », souligne-t-il. Le Grand Tourmalet, avec les stations de La Mongie et Barèges, fait face à des cas de figure différents. « Aujourd'hui à Barèges, nous avons des saisons de 120 jours. Selon l'étude, à 1 400 mètres, en bas de la station, la

LA GENÈSE DE CLIMSNOW

Climsnow est né il y a une dizaine d'années d'un ensemble de projets de recherche menés par Météo France et l'Inrae pour étudier l'enneigement des stations.

En 2017-2018, une demande du département de l'Isère a permis aux scientifiques de sortir du laboratoire et c'est en 2019-2020 que Climsnow s'est structuré.

Les données du cabinet spécialisé Dianeige ont permis d'intégrer les caractéristiques de chaque station et d'appliquer ces projections à l'échelle d'une station.

“ Les activités hors ski ne représentent pas le même chiffre d'affaires, nous n'arrivons pas à faire autant de volume ”

zone sera critique en 2035. Il faut donc mettre en place un modèle mixte qui comptera une soixantaine de journées ski », témoigne Blandine Vernardet. La Mongie, en revanche, est en hauteur et bien exposé et devrait conserver des saisons d'une durée constante d'ici à 2050. Du côté de Barèges, la zone d'apprentissage, qui se situe aux alentours des 1 400 mètres d'altitude, devrait remonter sur un plateau à 1 700 mètres d'altitude mieux exposé.

UN MODÈLE EN QUESTION ?

Beaucoup voient dans la diversification la planche de salut des stations de montagne. « Les activités hors ski ne représentent pas le même chiffre d'affaires, nous n'arrivons pas à faire autant de volume », remarque Blandine Vernardet. La station de Barèges a notamment récupéré la gestion de son restaurant de La Laquette (voir LVE n° 2586 du 6/12/23). « Nous articulons nos différentes activités, la restauration, l'hébergement, l'objectif est de laisser échapper le moins de marge. Mais, ce ne sont pas des activités à forte rentabilité. Nous additionnons les unes avec les autres auxquelles nous ajoutons

l'exploitation du domaine ce qui nous conduit à un équilibre qui se tient », explique dans le détail la directrice du Grand Tourmalet. Mais, pour Blandine Vernardet, c'est le modèle économique qui est à revoir. « Le modèle français est construit autour d'investissements lourds portés par les autorités publiques. D'autres modèles fonctionnent comme des resorts. Ils ont un modèle économique plus rentable car l'ensemble des marges leur revient. Nous devons avoir un modèle solide pour réinvestir dans de gros équipements », conclut la directrice du Grand Tourmalet. ■



Les enjeux budgétaires de la CCI

Les budgets rectificatif 2023 et primitif 2024 ont été présentés lors de l'assemblée générale de la CCI Tarbes-Hautes-Pyrénées du 29 novembre. Stabilité de la TCCI, incidence de la loi de finances et revenus locatifs ont marqué les échanges.

Par Hermance HITTE

Sain, le budget primitif 2024 qui a été soumis au vote électronique lors de l'assemblée générale de la CCI Tarbes-Hautes-Pyrénées, l'est assurément mais il a révélé quelques fragilités. À l'instar de toutes les chambres du réseau, celle de Tarbes l'inscrit dans un contexte sur lequel la loi de finances plane et dont l'évolution jouera un rôle majeur. Le 29 novembre, il a occupé une partie des échanges qui ont commencé par la présentation du budget rectificatif 2023, assurée par Pascal Godeby, le trésorier : « Le budget total pour l'ensemble de la chambre s'élève à 3,886 millions d'euros avec des charges de fonctionnement de

3,610 et des dépenses en capital de 276 000 ». Le résultat comptable négatif a été souligné par le rapport de la commission des finances à travers Marie-Pierre Armengaud, sa vice-présidente par intérim, qui a pointé une « une dépendance aux revenus locatifs » mais aussi les « difficultés d'équilibre de l'EGC », l'école de gestion et de commerce, avant d'émettre un avis favorable.

DIVERSIFIER LES REVENUS LOCATIFS

C'est dans sa continuité que le budget primitif 2024 a été établi pour un montant total de 4,325 millions d'euros, dont 3,624 millions de charges de fonctionnement et 701 000 de dépenses en capital. Il a été validé par la commission

des finances qui a mis en avant « la capacité d'autofinancement de 1 million d'euros, la maîtrise des charges » et « une légère baisse des revenus notamment locatifs ». Élément majeur de la stabilité budgétaire de la CCI, ces revenus sont composés des loyers de la mise à disposition de 6 de ses salles mais aussi de différents bâtiments tels que celui du restaurant de l'aérodrome placé sous mandat de gestion. Il fait par ailleurs partie des reports d'investissements de 2023 à 2024 : « Il n'en finit pas de se dépanner, c'est compliqué et sensible », a expliqué François-Xavier Brunet, président de la CCI. « Sur un budget de grosso modo 2 millions d'euros, on a 500 000 euros qui proviennent des ressources locatives. » Un contexte qui a amené le président à envisager l'idée de nouveaux investissements immobiliers : « Il faudra y réfléchir dans les prochains mois pour les diversifier ».

TAXE POUR FRAIS DE CCI STABLE

Tant sur le budget rectificatif 2023 que sur le budget primitif 2024, la stabilité de la ressource taxe pour frais de CCI est notable avec 1,715 million d'euros : « On est descendu bas, on était quasiment à 6 millions avant que la réforme ne soit engagée », a souligné François-Xavier Brunet. Impossible pour le président de ne pas évo-

“ Avec parfois des résultats budgétaires négatifs, on continue de mener nos opérations ”



FRANÇOIS-XAVIER BRUNET
président
de la CCI
Tarbes-
Hautes-Pyrénées

1,715 MILLION POUR LE TERRITOIRE

L'amendement des députés visant à maintenir le plafond des TA-CFE au niveau de 2023 a été vécu comme un répit. Il a été salué par François-Xavier Brunet qui a clairement exposé sa position sur les fonds de roulement : « On pourrait les réinvestir ou les utiliser en les mutualisant sur un fonds d'investissement national qui soutiendrait, par exemple, la transmission-reprise. Regardons comment on pourrait injecter cette ressource prélevée sur les entreprises dans l'économie et pas dans le tonneau des Danaïdes des budgets de l'État, soit 50 ans de déficit budgétaire ». Un enjeu très important pour la CCI des Hautes-Pyrénées

qui fait partie des chambres qui en disposent : « La maîtrise des dépenses de fonctionnement fait que le coût de journée de notre institution baisse régulièrement, c'est un effet ciseau. Avec parfois des résultats budgétaires négatifs, on continue de mener nos opérations, on continue à prélever sur le fonds de roulement le nombre de jours que ça représente diminue. La stabilité de la TCCI est importante, 1,715 million pour notre territoire mais à ressources stables, les chefs d'entreprises le savent, on perd toutes nos capacités opérationnelles ». Une assemblée générale qui a fait le tour des enjeux budgétaires à venir et a montré la volonté d'une équipe unie pour tous les relever. ■

“ On ne peut pas d'un côté nous demander d'être comme des ministres le bras armé de l'État et nous couper phalange par phalange ”

CCI
de Tarbes



quer le projet de loi des finances 2024 qui en comportait une nouvelle amputation de 100 millions d'euros sur quatre exercices budgétaires, soit 25 millions d'euros par an.

Alors que ce financement public s'est déjà vu réduit de 60 % sur 10 ans, l'annonce de Bruno Lemaire en Conseil des Ministres avait grandement inquiété le réseau des chambres de commerces et Alain Di Crescenzo, président de CCI France, n'avait par ailleurs pas caché l'incidence de cette baisse qui « l'obligerait de se séparer de plus de 1 500 collaborateurs ». Une inquiétude dont le constat de François-Xavier Brunet s'est fait l'écho : « Quand il y a une crise, l'État se souvient de nous mais on ne peut pas d'un côté nous demander d'être comme des ministres le bras armé de l'État et nous couper phalange par phalange. Ce bras armé, il commence à être un peu rogné ».

Bagnères-de-Bigorre Saison satisfaisante

Alors que la tendance est plutôt à la baisse dans le secteur du thermalisme, la Semetherm Développement boucle sa saison avec une fréquentation en hausse de 12 % par rapport à l'an dernier et en recul de 10,76 % par rapport à 2019 soit mieux que la moyenne nationale.

Par **Charlène LERMITE**

Les curistes font peu à peu leur retour à Bagnères-de-Bigorre. Avec 7 647 patients, les Grands Thermes bouclent une saison satisfaisante. « C'est quasiment +12 % par rapport à l'an dernier et un recul de 10,76 % par rapport à 2019. La moyenne nationale est à -15 % et la moyenne d'Occitanie à -20 % », témoigne Marie-Hélène Blanque, directrice de Semetherm Développement, qui gère les Grands Thermes et le centre thermoludique Aquensis. Le thermalisme avait accusé le coup avec la pandémie de Covid et les patients venant pour leurs voies respiratoires sont parmi les plus réticents à retourner en cure. La fréquentation de ces traitements est à -28 % par rapport à 2019 contre -12,5 % quand elle est doublée avec le traitement des affections psychosomatiques. « Les affections psychosomatiques font mieux qu'en 2019 : l'orientation seule est à +7,43 %. Nous remontons aussi sur la rhumatologie qui est à -11 % par rapport à 2019 et représente 70 % de notre chiffre d'affaires », explique la directrice générale. Côté chiffre d'affaires 2023, il est de 6 millions d'euros pour la partie thermale, 2,5 millions d'euros sur le thermoludisme et un peu plus de 10 millions d'euros au global en comptant la Résidence des Thermes.

MAINTIEN DES MASSAGES

Pour Marie-Hélène Blanque, ces résultats satisfaisants sont en partie à attribuer au maintien des massages par des kinésithérapeutes. « Ce n'est pas le cas partout, mais nous continuons de les proposer car c'est



MARIE-HÉLÈNE BLANQUE
directrice de la Semetherm Développement

© Lilian Cazabet - La Vie Économique

un vrai plus pour le patient et cela a sûrement son petit effet sur la fréquentation. C'est un défi car nous devons nous staffer de 22 kinésithérapeutes sur la saison », souligne-t-elle.

PROJETS FUTURS

Les Grands Thermes ont accueilli cette année autant de curistes qu'en 2016 et espèrent enregistrer entre 8 000 et 8 200 venues en 2024. Le centre de thermoludisme Aquensis a, de son côté, accueilli 150 000 clients en 2023, un chiffre en progression de 14 à 15 % sur un an. En juin prochain, la Semetherm Développement va ouvrir les Thermes de la Reine un établissement thermal avec hébergement 4* qui a nécessité 4,5 millions d'euros d'investissement. ■

Tribay La force de l'intérim de proximité

Fondée dans le Béarn, l'agence d'emploi, qui fête sa première année d'installation à Ibos, s'est forgé une vraie place dans le recrutement départemental.

Par Hermance HITTE

Elle est arrivée à Tarbes en 2016 dans un contexte bien différent de celui d'aujourd'hui. Tribay Agence d'Emploi a très vite su trouver sa place dans l'intérim en misant sur ce qui a forgé son succès : la proximité au service du développement local. Une formule si efficace qu'elle a induit un déménagement à Ibos, en novembre 2022 : « Nous avons des locaux plus grands mais surtout un parking bien plus important, en centre-ville ça devenait difficile de se garer pour les intérimaires », précise Marie Bergeret, responsable régionale. Régions au nombre de 2 car l'enseigne née à Nay se déploie désormais avec des sites à Idron, Bayonne et un dans les Hautes-Pyrénées : « Nous sommes une agence indépendante, ce qui nous permet de travailler avec les petites et moyennes entreprises. Notre objectif est vraiment de suivre au plus près les intérimaires et les clients, le relationnel est très important. À la

Lucie Montagne et l'équipe de Tarbes



différence des grands groupes, on n'a pas accès aux accords-cadres donc on a besoin de réactivité pour pouvoir toucher toutes les entreprises et tous les corps de métier.

RÉAGIR DANS L'URGENCE

Peu de contacts avec les représentants des ressources humaines mais des liens directs avec les chefs d'entreprises, une volonté de recevoir en présentiel tous les demandeurs d'emploi qui la représenteront sur le terrain, Tribay s'est également donné la mission de « réagir dans l'urgence » : « Quand il y a un remplacement de personnel pour absence ou un surcroît d'activité, on est là », souligne Marie Bergeret qui ajoute : « Beaucoup d'entreprises passent aussi par nous pour faire leurs recrutements. Ils prennent des

employés pour une certaine période en intérim et si celle-ci est satisfaisante, ils leur proposent en premier les postes à pourvoir. Dans ce sens nous sommes un véritable tremplin à l'embauche ». À l'approche des fêtes de fin d'année, Lucie, Manon et Clémence de l'équipe tarbaise sont à pied d'œuvre, la période est celle où les chantiers se terminent et le bâtiment est en demande de bras : « On recherche aussi en industrie et en tertiaire, pour nous il n'y a finalement pas de moment plus intense que d'autres, les demandes sont constantes », constate Lucie Montagne, manager adjointe. En béarnais, *Tribay* signifie travail et avec une équipe de 18 employés permanents dont 3 dans le 65, cette agence n'en manque pas. ■

Accompagner la dématérialisation



LA DDFiP 65 a présenté aux artisans la facturation électronique dont la mise en place a été repoussée afin de mieux la préparer.

Par Hermance HITTE

Sa mise en application a été repoussée à septembre 2026 pour les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire mais ce qui intéressait les artisans ce mardi 28 novembre était le calendrier des PME et des microentreprises : pour eux, la facturation électronique ne deviendra une obligation qu'à partir de septembre 2027. Et à en juger par leurs réactions à la suite de la présentation du futur dispositif, ce délai est vraisemblablement le bienvenu. Réunis à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ils ont bénéficié d'un éclairage par Jean-René Nolf, directeur départemental des finances publiques des Hautes-Pyrénées qui a d'abord expliqué la modification de la date du déploiement : « Ce délai ne signifie pas que ce n'est plus une réforme prioritaire, il est justifié par la nécessité de permettre aux entreprises de s'adapter à ce changement et à faciliter aussi la préparation technique des futurs acteurs, notamment les plateformes de dématérialisation qui vont être partenaires ». Véritable révo-

lution pour les entreprises, tout est mis en œuvre pour qu'elle soit douce.

UN CHANGEMENT MAJEUR ET COMPLEXE

L'obligation de ce nouveau mode de facturation concerne toutes les transactions entre assujettis à la TVA, les données relatives aux opérations réalisées avec les non-assujettis, c'est-à-dire les clients et les particuliers, ainsi que les paiements : « Les entreprises devront déposer leurs factures sur un portail électronique et après l'exécution de leurs transactions, elles devront déclarer les données de paiement pour permettre de préremplir les déclarations de TVA », précise le directeur. L'objectif est bien de simplifier la vie des entreprises et de renforcer leur compétitivité dans l'allègement des charges administratives : « La diminution des délais de paiement et donc des gains qui en résultent est évidente », ajoute Jean-René Nolf. « On estime que le passage à ce mode de facturation représente un gain de 4,5 milliards d'euros pour l'économie française. Par l'automatisation des process, la réduction des frais de relance et postaux, les premiers bénéficiaires en seront les entreprises. » Un changement majeur dont la complexité induit un dispositif d'accompagnement assuré par les chambres consulaires et les services dédiés des administrations. Afin que celui-ci soit optimal, un questionnaire est lancé en ligne et jusqu'au 15 décembre, toutes les questions pourront être posées. ■

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

79 € TTC
magazine + web

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur vie-economique.com
 Paiement sécurisé



- | | | | |
|-----------------------|--|--------------------------------------|--|
| Magazine + Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 48 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 79 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 119 € |
| Web | <input type="checkbox"/> 6 MOIS = 24 € | <input type="checkbox"/> 1 AN = 39 € | <input type="checkbox"/> 2 ANS = 59 € |

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Contact : Catherine Depetris
abonnement@vie-economique.com / 05 57 14 07 55
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

Argelès-Gazost **1^{RES} RENCONTRES DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE**

Après Bagnères-de-Bigorre, le mois de la transmission d'entreprise se poursuit à Argelès-Gazost. La commune a accueilli les 1^{res} rencontres de la transmission-reprise d'entreprises en Pyrénées Vallées des Gaves le 1^{er} décembre dernier. La matinée était organisée par la communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG), les chambres consulaires et Pôle Emploi. Au programme, les secteurs d'activités : le commerce, l'artisanat et l'agriculture, les étapes de la création d'entreprise et les spécificités de la reprise. La CCPVG a aussi rappelé les aides financières disponibles pour les porteurs de projets. Le restaurant *Au fond du gosier*, basé à Argelès-Gazost et repris en avril 2023 par Céline Béri et Mathieu Ladrix, a montré l'exemple d'une transmission réussie.



Lannemezan **LA MÉDIATHEQUE OUVRIRA MI-JANVIER**

La Mairie de Lannemezan avait annoncé en début d'année vouloir transformer son ancien tribunal en médiathèque et c'est chose faite. La médiathèque, qui ouvrira mi-janvier, a nécessité un investissement de 270 000 euros HT, dont un peu plus 90 000 euros par l'État via la DRAC, 80 000 euros par le Conseil départemental et 36 000 euros issus de fonds européens. Sur deux étages, le bâtiment accueillera un espace pour les adultes et les adolescents, une zone dédiée aux enfants et même une grainothèque. Des partenariats vont être mis en place avec les écoles, les centres de loisirs, les structures d'accueil de personnes âgées et l'hôpital pour qu'ils puissent profiter de ce nouveau lieu. Le nom de la médiathèque n'a pas encore été dévoilé, il a fait l'objet d'un appel à idées.



Hautes-Pyrénées LE MEILLEUR DU 65 EN 188 PAGES

S'il ne sonne pas comme le plus bigourdan, le guide *Foodissy* est une magnifique ode aux délices des Hautes-Pyrénées. À travers 188 pages, il a réussi l'exploit de réunir en un même guide 450 adresses gourmandes du département, celles des producteurs, des éleveurs mais aussi des restaurateurs qui font de ces petits trésors les signatures gastronomiques d'un territoire de goût. Ce travail titanesque mené et signé André Rival, président de l'Association de santé et de médecine au travail, paraît cette semaine. Il comprend les différents produits d'exception labellisés, des appellations d'origine contrôlée ainsi que les recettes phare qui les mettent à l'honneur. Un calendrier des halles et des marchés du 65 complète cette véritable bible du terroir qui sera disponible au prix de 12,50 €. De la tomme des Pyrénées à l'oignon de Trébons, c'est un voyage dans chaque vallée que *Foodissy* propose et ce livre comble assurément la faim d'apprendre.

© D.R.

Hautes-Pyrénées PRÉSENTATION DE MIRABILIA NETWORK A LA CCI

Créée en Italie pour fédérer les territoires unis par leur importance historique, culturelle et environnementale en ayant un site inscrit à l'Unesco, l'association Mirabilia Network en assure la promotion en rassemblant les chambres de commerce et les acteurs économiques. Le réseau européen se développe en France, à l'initiative de Michel Bossi, président de la CCI du Tarn, et il a été présenté lors de l'assemblée générale de la CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées.

Avec le cirque de Gavarnie en son cœur, le département ne pouvait qu'être attentif aux actions de Mirabilia qui, de la recherche de financement au développement d'activités en lien avec le tourisme, est un partenaire pertinent. En janvier, un workshop a été lancé à Albi où une dizaine de CCI se sont rencontrées ainsi que 82 entreprises des territoires et 42 acheteurs européens. Les retours intéressants ont incité la chambre de commerce du 65 à proposer à ses membres d'adhérer à l'association, notamment pour « aider les entreprises du tourisme et participer à la mise en œuvre des actions d'accompagnement du réseau ».



© OTLuz

Immobilier ancien Le marché se contracte

Selon la dernière note de conjoncture immobilière des Notaires de France, la baisse du volume des ventes de logements anciens a atteint 16,6 % sur un an, à fin août 2023. À la même date, les prix de vente de ces logements ont enregistré une baisse de 1 % sur un an. Les prévisions ne laissent pas présager de changement de cap dans les prochains mois.

Par Miren LARTIGUE

Amorcée il y a un an, la tendance se confirme sur le marché des logements anciens en France (hors Mayotte). « Depuis l'automne 2022, les baisses du volume annuel de ventes s'intensifient progressivement : de 3 % à fin juillet 2022, à 6 % en janvier 2023, pour dépasser 10 % depuis avril 2023. À fin août 2023, la baisse du volume de ventes sur douze mois atteint désormais 16,6 % sur un an. Une baisse annuelle aussi conséquente n'avait pas été relevée depuis dix ans », relèvent les Notaires de France, dans leur note de conjoncture relative au marché immobilier au second trimestre 2023, publiée le 9 novembre.

UNE DÉCÉLÉRATION QUI POURRAIT SE POURSUIVRE EN 2024

Cette contraction du marché immobilier est liée à la politique monétaire menée par la Banque centrale européenne (BCE) qui maintient des taux d'intérêt directs élevés pour juguler l'inflation, et aux refus de prêts des banques qui mettent un coup d'arrêt à de nombreux projets d'acquisition, en particulier pour les primo-accédants. Or, les prévisions ne laissent pas présager de changement de cap dans les mois qui viennent. « En toute hypothèse, l'année devrait se ter-

“ L'ajustement annoncé des prix se met timidement en marche ”



miner aux alentours des 900 000 transactions, signe d'une très forte décélération sur un an, conjuguant inflation, taux d'intérêt élevés et fin de l'euphorie. Le réajustement des volumes de ventes est brutal et pourrait continuer à s'opérer sur l'année à venir. »

LES PRIX DES LOGEMENTS ANCIENS ONT AMORCÉ LEUR BAISSÉ

En parallèle, les prix des logements anciens en France métropolitaine, qui avaient résisté jusqu'en juillet dernier, ont enregistré une première baisse de 1 % en août, « pour la première fois depuis fin 2015 », pointent les notaires. Selon leurs projections sur la base des avant-contrats, cette tendance à la baisse

(légèrement plus forte pour les maisons que pour les appartements) pourrait s'accélérer et atteindre 3 % sur un an, ce mois de novembre.

« L'ajustement annoncé des prix se met timidement en marche, les vendeurs n'acceptant pas encore de baisse substantielle de leur prix, plus en prise avec la réalité économique du marché, même si cette idée commence à cheminer, au regard de négociations plus ouvertes en faveur de l'acquéreur. »

Quant aux logements les plus énergivores (consommant plus de 450 kWh/m² par an), ils enregistrent une nette décote depuis début 2023, date depuis laquelle ils sont interdits à la location pour un nouveau bail.

Les prix des logements anciens diminueraient moins rapidement en régions (-1,9 % à fin novembre), où les prix des appartements devraient rester quasiment stables à Lille, Marseille et Toulon, et enregistrer des baisses importantes (de l'ordre de 8 % sur un an à fin novembre) à Mulhouse, Nantes, Angers et Rouen. Les ventes de maisons anciennes devraient également enregistrer une baisse d'au moins 8 % sur la même période à Amiens, Orléans, Nîmes, Saint-Étienne, Valence, Lyon et Toulon, et de l'ordre de 3 à 6 % au Havre, Maubeuge, Rennes, Valenciennes, La Rochelle, Toulouse, Le Mans, Grenoble et Lille.

La même tendance est attendue en Île-de-France, avec une baisse des prix de l'ordre de 6 % sur un an dans tous les départements de la région (pour les appartements comme pour les maisons) à fin novembre. À Paris, le prix au mètre carré devrait passer sous la barre symbolique des 10 000 euros ce mois de novembre. ■



Autocar cherche conducteur

La Fédération des transports par autocar peine toujours à recruter des conducteurs. Le secteur s'inquiète aussi des normes environnementales qu'il juge trop strictes. Même si, par définition, un car plein pollue moins que trente voitures individuelles.

Par Olivier RAZEMON

Comment s'est passé votre dernier voyage en autocar ? Avez-vous pu dormir, lire, travailler ? Et comment qualifieriez-vous l'ambiance dans l'habitacle ? Ces questions, la Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV), qui rassemble les autocaristes, aurait pu les poser au millier d'adhérents et partenaires participant à son congrès annuel, à Paris, le 15 novembre dernier. Car le voyage en car, qui se distingue du bus de ville par des trajets longs, souvent interurbains, dans des véhicules comprenant seulement des places assises, correspond à une diversité de situations.

DES ENTREPRISES DIVERSES

La fédération y place à la fois les transports scolaires, les lignes interurbaines régionales qui remplacent, ou non, des trains régionaux, les voyages culturels ou linguistiques, les départs en vacances en groupe, les services nationaux ou internationaux privés, surnommés « cars Macron » ou encore le transport « à la demande », desservant les communes éloignées et qu'il faut réserver la veille. Le secteur compte, selon la FNTV, 2 050 entreprises employant au total près de 100 000 salariés, et s'appuie sur plus de 66 000 autocars.

Chaque jour, en France, 392 « cars Macron » prennent la route, pour un trajet moyen, par voyageur, de

299 kilomètres. Les trois liaisons les plus fréquentées sont Lille-Paris, Paris-Rouen et Grenoble-Lyon, toutes trois très bien desservies par le train. Le chiffre d'affaires total annuel du secteur dépasse les 11 milliards d'euros. Les expériences vécues peuvent être contrastées, de l'ambiance survoltée, que garantissent les supporters dans l'habitacle avant un match à l'atmosphère pesante, à un car régional presque vide, dans lequel le chauffeur impose sa radio préférée aux passagers.

Le secteur a répertorié, à l'occasion de son congrès, plusieurs motifs d'inquiétude. Le recrutement des conducteurs, qui constituent 83 % de l'emploi du secteur, continue à préoccuper sérieusement les employeurs. 79 % des entreprises « rencontrent des

“ 79 % des entreprises
« rencontrent des difficultés
à recruter des
conducteurs » ”

difficultés à recruter des conducteurs », souligne Ingrid Mareschal, déléguée générale de l'organisation. La FNTV a consacré une demi-journée de débats à « l'attractivité des métiers », s'interrogeant sur « ce que veulent les jeunes » et sur la manière de « se réinventer pour séduire de nouveaux profils ». Les transporteurs sont parfois confrontés à des obstacles administratifs, et à des délais dans la délivrance des documents de conduite aux nouveaux titulaires du permis. Clément Beaune, dans un discours d'une vingtaine de minutes,





reconnaît, face aux congressistes, « des procédures complexes et longues » et promet « un guichet unique ». La simplification des normes apparaît, d'après ce qu'en dit le ministre des Transports, à la fois absolument indispensable et immensément compliquée.

LES CARS ROULENT AU DIESEL

Les autocaristes s'interrogent également sur le sens de la transition écologique. Pour certains professionnels, cette préoccupation semble se résumer à la motorisation des véhicules et aux contraintes des zones à faibles émissions (ZFE), chargées de protéger les grandes agglomérations contre la pollution atmosphérique. Les entreprises sont régulièrement soumises à de nouvelles normes de motorisation, toujours plus propres que les précédentes, et ont le sentiment de devoir remplacer des véhicules qui n'ont pas beaucoup servi. Cette impression est toutefois démentie par les statistiques délivrées par la fédération elle-même : 98 % du parc de véhicules circule encore au diesel, un carburant qui alimente même 86 % des cars tout neufs, immatriculés en 2022, contre 14 % pour le gaz naturel pour véhicules (GNV). Les motorisations alternatives peinent à s'imposer.

L'augmentation des prix du gaz, notamment depuis le début de la guerre en Ukraine, pèse sur la transition,

au point que les professionnels réclament « un soutien de l'État ». Pour Jean-Sébastien Barrault, président de la société Bardhum, installée dans le Val-d'Oise, et de la FNTV, « tout miser sur l'hydrogène et l'électrique serait une erreur ».

Face à ces réticences, Clément Beaune commence par rappeler que « les transports lourds comptent pour un quart des émissions de CO₂ du secteur du transport », qui constitue lui-même un tiers des émissions en France. Même s'il se dit favorable à « l'électrification des flottes », il estime que la date fixée par la Commission européenne, 2030, est « trop proche ».

La profession s'inquiète aussi de la matérialisation des ZFE. Les autocaristes craignent de se voir interdire l'accès aux périmètres définis autour des métropoles. Le risque semble toutefois mineur. Des 43 agglomérations initialement concernées dès 2025, il n'en reste plus que cinq, après un assouplissement des conditions et des calendriers décidé par le gouvernement, en juillet.

Mais l'autocar présente un autre atout : « il remplace 30 voitures individuelles », rappelle la FNTV, et contribue donc mathématiquement à la transition écologique. Cela ne vaut toutefois que si le car est plein. Pour attirer les passagers, rien ne vaut un voyage confortable et silencieux. L'ambiance qui règne dans l'habitacle n'est finalement pas si anecdotique. ■

Les Trois Mousquetaires

Milady

UN FILM APRÈS...



A lors qu'il tente de sauver Constance Bonacieux kidnappée par des inconnus, D'Artagnan est assommé et enlevé. Il se réveille prisonnier du comte de Chalais, complice du complot dont le but est de pousser le roi Louis XIII à déclencher la guerre à l'Angleterre. Alors qu'il se libère de ses geôliers, il découvre Milady enchaînée. Elle est une ennemie mais pourtant il la détache sans hésiter. Soutenu par cette farouche alliée guère fiable et ses fidèles complices Athos, Aramis et Porthos, il s'élance sur les routes de France pour déjouer les sinistres plans des conspirateurs... Cette nouvelle adaptation du roman d'Alexandre Dumas s'inscrit dans la continuité d'autres films qui en privilégiaient la partie comique mais Martin Bourboulon et ses scénaristes Alexandre De La Patellière et Matthieu Delaporte remettent au premier plan la part plus sombre du texte d'origine, souvent minimisée par leurs prédécesseurs. Une dualité assumée.

« Le volet précédent, c'était le temps de l'exposition. Il est maintenant possible d'explorer en profondeur chaque personnage. La dualité entre l'amour et la mort est permanente. L'amour est toujours un moteur émotionnel puissant au cinéma et engendre ici une empathie immédiate. C'est le pari que nous avons essayé de relever : suivre le destin de personnages en ayant la sensation de saisir ce qui les traverse. Il me semble ainsi qu'on parvient à cerner la personnalité profonde de Milady. Je suis très touché par la scène qu'elle partage avec Constance. On sent aussi ce par quoi est traversé Athos. C'est la force du diptyque qui donne, en quatre heures, la possibilité d'approfondir des situations et des personnages. Pour ce qui est de la comédie, elle a toujours sa place dans le drame car elle est terriblement humaine ! Nous étions heureux de lui accorder cette place qui crée des respirations et des contre-points indispensables. Porthos et Aramis fonctionnent parfaitement bien ensemble, l'énergie entre Pio Marmaï et Romain Duris s'est trouvée très rapidement. Quant au roi, à peine apparaît-il que le public s'amuse. Louis Garrel a été très créatif et l'a magnifiquement interprété. »

En salle le 13 décembre

Un film de Martin Bourboulon
Avec Eva Green,
François Civil, Vincent Cassel,
Romain Duris
Aventure, Historique

Les mousquetaires ne cessent de se séparer puis de se réunir, au hasard de leurs pérégrinations sur le territoire hexagonal et jusqu'en Angleterre, dans une course contre la montre pour éviter une guerre de religion entre catholiques et protestants. François Civil (D'Artagnan), Vincent Cassel (Athos), Romain Duris (Aramis) et Pio Marmaï (Porthos) retrouvent avec appétit leurs personnages. Ils ont appris à tâter de l'épée ou à monter à cheval avec le professionnalisme requis et les scènes de duels ou de combats ne manquent pourtant pas d'entrain même si parfois peu lisibles dans la mise en scène.

« Ce qui m'a passionné était de restituer à l'image le caractère spectaculaire, toujours en mouvement, du récit. J'ai tenu à filmer les combats en plans-séquence pour vivre les événements avec eux. Je ne voulais pas qu'on assiste à des scènes d'action mais qu'on les vive de l'intérieur. En collant aux personnages, la caméra épouse leurs gestes et crée la sensation pour celle ou celui qui regarde de se battre en même temps qu'eux, d'éprouver la même peur, d'être à leur contact. »

Eva Green apporte vivacité et humanité à la mystérieuse Milady de Winter, agente double voire triple dont les alliances varient selon l'humeur de sa morale fluctuante, indéchiffrable à l'avance. Le fait d'avoir développé son passé a particulièrement séduit la comédienne :

« Ce film offre une vision étonnante de Milady, qui tranche avec celle qu'on a pu voir dans les précédentes adaptations. Je trouve intéressant l'aspect du personnage très femme fatale. En surface, elle joue de sa féminité avec ses robes et ses perruques qui dissimulent ses cheveux courts, des pantalons stretch qui vont lui permettre de se battre si la situation venait à mal tourner. Cela lui donne un côté viril et efficace. Sa féminité lui sert à manipuler ses interlocuteurs, à les séduire, les piéger, voire les tuer parfois. C'est une arme. Il y a quelque chose de dur à l'intérieur d'elle. Elle porte une armure mais si on la sonde, on découvre des fêlures. Je la trouve bien plus humaine dans ce film que dans le roman de Dumas. Elle a aussi un côté un peu sorcière, capable de prononcer des prophéties. Elle est sincère dans ses propos et dit la vérité. Avec les cascadeurs, nous avons essayé de lui trouver une manière différente de combattre que celle des mousquetaires. Il se trouve que je suis plus adroite avec deux armes dans les mains qu'une seule ! Le fait que mes deux mains soient occupées me permet d'être plus centrée. Et j'adore le cinéma asiatique, par ailleurs. »

On peut saluer l'esprit des grands films d'aventure à l'ancienne qui renaît grâce à ce diptyque même si l'ennui pointe avec certaines péripéties maladroitement amenées. La conclusion annonce clairement un troisième opus qui devrait arriver bien plus tôt que *Vingt ans après*. ■

L'entreprise et cotisations sociales

du côté des tribunaux

Revue de récentes décisions en matière de contrôles et redressements Urssaf.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Les inspecteurs du recouvrement ne sont pas autorisés à solliciter des documents d'un salarié de l'employeur qui n'a pas reçu délégation à cet effet. (Cass civ.2., 28 septembre 2023, pourvoi n° 21-21633)

L'obligation générale d'information dont les organismes de sécurité sociale sont débiteurs envers les assurés (article R.112-2 du Code de la sécurité sociale) ne leur impose, en l'absence de demande de ceux-ci, ni de prendre l'initiative de les renseigner sur leurs droits éventuels, ni de porter à leur connaissance des textes publiés au *Journal officiel*. (Paris, Pôle 6 chambre 13, 29 septembre 2023, RG n° 19/08554)

SOLIDARITÉ FINANCIÈRE

La solidarité financière du donneur d'ordre, pour manquement à son obligation de vigilance, peut être mise en œuvre à condition que le montant de la prestation soit supérieur ou égal à 5 000 euros. En cas de prestations répétées ou successives pour le même client, il convient de globaliser l'ensemble des contrats passés, et non de prendre chaque contrat individuellement et ne retenir que ceux ayant dépassé le seuil de 5 000 euros, sous réserve que, selon les constatations opérées, il s'agit d'un seul contrat à exécution successive d'un montant global supérieur au seuil légal. La qualification de contrat à exécution successive suppose que la prestation soit exécutée de manière continue, répétée et successive. (Nîmes, chambre 5 Pôle social, 28 septembre 2023, RG n° 21/03123 21/03101)

MISES EN DEMEURE ET CONTRAINTE

L'arrêt qui retient, en l'espèce, que la mise en demeure faisait expressément référence à la période contrôlée et à la lettre d'observations, comme à la réponse du cotisant, et que le chiffrage avait été effectué année par année,

confirme que la société ne pouvait rien ignorer de la nature, de la cause ou de l'étendue de ses obligations (art. L. 244-2 du Code de la sécurité sociale). La procédure était donc régulière. (Cass civ. 2, 7 septembre 2023, pourvoi n° 21-15408 21-15409)

Les accusés de réception des deux mises en demeure ont été signés par leur destinataire et il est indifférent que l'un d'eux ne comporte pas de date de présentation ou de distribution, l'absence de réception effective d'une mise en demeure n'affectant pas sa validité. (Rouen, Chambre sociale, 6 octobre 2023, RG n° 22/03298)

Si les deux mises en demeure mentionnent les échéances auxquelles les cotisations sont réclamées, avec le détail par nature de cotisations, ainsi que les versements effectués et le montant des majorations de retard, la première d'entre elles contient des régularisations pour la retraite de base (échéances avril, mai et octobre 2008) et la seconde pour des cotisations de maladie avec l'échéance de novembre 2008, sans préciser au titre de quelles années ces régularisations sont réclamées. Ces mentions n'étaient pas suffisamment précises pour permettre à l'intéressé d'avoir connaissance de la nature, de la cause et de l'étendue de son obligation. Les mises en demeure doivent donc être annulées, et par voie de conséquence, la contrainte fondée sur ces mises en demeure. (Rouen, Chambre sociale, 6 octobre 2023, RG n° 22/03298)

La date erronée de la mise en demeure à laquelle la contrainte fait expressément référence n'est pas de nature à remettre en cause la validité de la contrainte si le cotisant est néanmoins en mesure de connaître la nature, la cause et l'étendue de son obligation. (Rennes, Chambre 9 Sécurité sociale, 27 septembre 2023, RG n° 21/06091)

RECOURS

L'organisme de recouvrement conserve la possibilité de décerner une contrainte si la Commission de recours amiable n'a pas reconnu le bien-fondé du recours engagé devant elle, dans le délai de deux mois. En l'espèce, la commission n'a rendu aucune décision dans ce délai de recours. L'Urssaf était donc parfaitement fondé à délivrer une contrainte, malgré la saisine du tribunal des Affaires de sécurité sociale. (Rennes, chambre 9 Sécurité sociale, 27 septembre 2023, RG n° 21/04458) ■

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

INFORMATIONS



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

(Arrêté du 26 juillet 2021 modifiant l'annexe de l'arrêté du 12 février 2020
NOR : ECOM2122325A)

Identification de l'acheteur :

VILLE DE TARNOS 40220

Type de Numéro national d'identification : SIRET N° 214 003 121 00016

Groupement d'acheteurs : Non

Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur <https://demat-ampa.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseDetailsConsultation&id=585741&orgAcronyme=PP285>

Identifiant interne de la consultation : 23SC23

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Nom du contact : Service commande publique : commandepublique@ville-tarnos.fr
Tél : 05 59 64 94 92

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limites de réception des plis : 15 janvier 2024 à 11 h

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui

Intitulé du marché : Marché de communication hébergée, d'accès internet et d'interconnexion de sites

Code CPV Principal : 64210000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet de fournir à la Ville de Tarnos les services suivants :

- Communications hébergées et accès Internet avec services associés,

-- Interconnexion des sites de la commune ;

Lieu principal d'exécution du marché : 40 - Ville de Tarnos

Durée du marché (en mois) : 24 à 48 mois

Valeur estimée du besoin (en euros) : 200 000,00 €HT maximum

Marché alloti : Oui

Description du lot n° 1 : Communications hébergées et services associés - CPV du lot n° 1 : 64210000

- Estimation de la valeur hors taxes du lot 60 000,00 €HT

- Critères d'attribution : C1 Valeur technique : 60,00 % - C2 Prix des prestations : 40,00 %

Description du lot n° 2 : Interconnexion de sites et accès Internet - CPV du lot n° 2 : 64215000

- Estimation de la valeur hors taxes du lot 140 000,00 €HT

- Critères d'attribution : C1 Valeur technique : 60,00 % - C2 Prix des prestations : 40,00 %

L23VE11611

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Tribunal de Judiciaire de PERIGUEUX - Juge de l'exécution siégeant
Chambre des saisies immobilières Pôle civil Sirey 12 bis Place du Général Leclerc 24000
PERIGUEUX

MAISON D'HABITATION D'ENVIRON 100 M² AVEC EXTERIEUR D'ENVIRON 33 M²

1 rue du château 24460 AGONAC
Section B n°1228 : 1a 32ca, Section B n°1229 : 38 ca

MISE A PRIX : 25.000 € AVEC POSSIBILITÉ
DE BAISSÉ DU PRIX DU QUART EN CAS DE
CARENCE D'ENCHÈRES

MARDI 6 FEVRIER 2024 A 14 H 30

Outre les charges et conditions contenues dans le cahier des conditions de vente qui peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de PERIGUEUX (N°RG 23/00026), ou au cabinet de Me LARRAT (05-53-46-46-46).

Me LARRAT - SELARL H.L. CONSEILS & CONTENTIEUX, Avocat

18 rue Gambetta 24000 PERIGUEUX - 05.53.46.46.46

L23VE11254

CONSTITUTIONS

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 27 novembre 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile

DENOMINATION : HG MENUISERIE

SIEGE SOCIAL : 117, zone artisanale de la gare, 24310 BIRAS.

OBJET : - Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

- L'administration et la gestion par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, apport, échange, construction ou autrement.

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1.000 euros

GERANT : - Monsieur Hans GUERTNER demeurant 19, rue du 27 mars 1944, 24310 BRANTOME-EN-PERIGORD

CESSION DE PARTS : Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE11485

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

FIDAL
AVOCATS

76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 30 novembre 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : PASSION LGL

CAPITAL : 800.000 euros divisé en 8.000 actions de 100 euros

APPORTS : en nature

SIEGE SOCIAL : Fonboisse 24240 RIBAGNAC

OBJET : Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Cédric LOUGRAT domicilié Fonboisse 24240 RIBAGNAC

DIRECTRICE GENERALE : Madame Corinne GIBERT-LARQUE domiciliée Fonboisse 24240 RIBAGNAC

IMMATRICULATION au RCS de BERGERAC

Pour avis

L23VE11494

MODIFICATIONS



122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

SNC L'INATTENDU

SNC au capital de 10 000 €
23, rue des Charentes - 24320 VERTEIL-
LAC
978 038 214 RCS PERIGUEUX

Par ASSP en date du 23/10/23, Monsieur Germain PIERRROT demeurant au Camping le Pontis - rue des merles blancs - 24320 VERTILLAC a cédé à Madame Jessica MICHEL demeurant au 505 route des Marais - 24320 CHERVAL, 10 parts sociales et à Madame Brigitte PIERRROT, demeurant au Camping le Pontis - rue des merles blancs - 24320 VERTILLAC, 40 parts sociales qu'il détenait dans la société ci dessus désignée. Les statuts ont été modifiés en conséquence et le dépôt sera effectué au RCS de PERIGUEUX. Pour avis.

L23VE11570

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2023 de la société **SCOLA SUD - OUEST**, Société à responsabilité limitée au capital de 180 000 euros, 25 rue Lavoisier 24000 PERIGUEUX, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 445 148 968, Il a été décidé de transformer la Société à responsabilité limitée en Société par Actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé Président Philippe Marcel CHAMPEVAL demeurant 100 avenue Michel Grandou 24000 PERIGUEUX Cessions d'actions libre entre actionnaires. Agrément pour tiers. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote conformément aux statuts.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Périgueux. Pour avis

L23VE11608

DORDOGNE SERVICES
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 euros
54 rue du Président Wilson - 24000 PERIGUEUX
804 927 853 RCS PERIGUEUX

L'AGÉ du 15/11/2023 a transféré le siège social au 27 rue Alphonse Mazzières - 24000 PERIGUEUX à effet immédiat.

Mention au RCS PERIGUEUX.
L23VE11667

« AVOCATEX »

Ancienne forme : SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Nouvelle forme : SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CAPITAL SOCIAL : 1.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 1 rue Max Barel - 24750 TRELISSAC
750 251 712 R.C.S. PERIGUEUX

AVIS - TRANSFORMATION DE SELAS EN SELARL

Par décisions extraordinaires du 15 Novembre 2023, il a été décidé de transformer la SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE en SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter ses nouveaux statuts

Il n'a été apporté aucune modification à l'objet, à la dénomination, à la durée, au siège social ni au capital social.

Le capital social fixé à 1.000 euros est désormais divisé en 100 parts sociales.

Il a été mis fin au mandat de la Présidente et Madame Marie Laurence BRUS, ancienne Présidente, a été désignée comme Gérante pour une durée illimitée.

R.C.S. de PERIGUEUX L23VE11671

« FINAVOCAT - SPFPLA »

Ancienne forme : SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE
Nouvelle forme : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE
CAPITAL SOCIAL : 87.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 1 rue Max Barel - 24750 TRELISSAC
750 192 254 R.C.S. PERIGUEUX

AVIS - TRANSFORMATION DE SAS EN SARL

Par A.G.E. du 15 Novembre 2023, il a été décidé de transformer la SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE en SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter ses nouveaux statuts Il n'a été apporté aucune modification à l'objet, à la dénomination, à la durée, au siège social ni au capital social.

Le capital social fixé à 87.000 euros est désormais divisé en 8.700 parts sociales.

Il a été mis fin au mandat de la Présidente et Madame Marie Laurence BRUS, ancienne Présidente, a été désignée comme Gérante pour une durée illimitée.

R.C.S. de PERIGUEUX L23VE11672

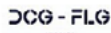
JIMARRO

Société par actions simplifiée au capital de 15 000 euros
Siège social : 59 Impasse de Pech d'Embi-rou 24200 SARLAT-LA-CANEDA
978 107 076 RCS BERGERAC

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 20 novembre 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de transport de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec conducteur destinés au transport public routier de marchandises à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. POUR AVIS. Le Président

L23VE11692



583 avenue du Prado
13295 Marseille CEDEX 08
Tél : 04 96 17 60 90 - Fax : 04 96 17 60 91

PHARMACIE DE LA VEZERE (BIS)
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Au capital de 120.000 euros
Siège social : Lieu-dit la Pagésie - 24290 MONTIGNAC-LASCAUX
852 140 029 RCS PERIGUEUX
Suivant décisions unanimes des associés en date du 4 novembre 2022, il a été procédé à la nomination de Monsieur Pierre-Emmanuel DEBEC demeurant 40, rue Kléber - 24000 PERIGUEUX, en qualité de cogérant de la Société pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} décembre 2022.

Dépôt légal au RCS de PERIGUEUX.
L23VE11724

CLÔTURES

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SARL DOMAINE DE LA QUEYSSIE.**

Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 5000 euros.

Siège social : LD LA QUEYSSIE, 24240 SAUSSIGNAC.

804231439 RCS de Bergerac.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 31 octobre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Guillaume HALBOUT demeurant Lieudit La Queyssie, 24240 Saussignac et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du de Bergerac.

Le liquidateur L23VE11507

ARMAH

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 €
Siège social : 4 rue de l'Apré-Cote
24490 LA ROCHE CHALAIS
RCS Périgueux 317 926 103

AVIS DE PUBLICITE

Le 28 novembre 2023, l'assemblée générale ordinaire a décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quitus au liquidateur, Monsieur Patrick BIZZOTTO, demeurant Les Champs de la gravière, 17360 SAINT AIGULIN, et déchargé ce dernier de son mandat, puis de prononcer la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Périgueux.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis, L23VE11509

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

SAS DU PAREIL AU MEME

Siège : 49/51 Rue Emile Zola 93100 Montreuil (RCS 326 019 775)

Etablissement secondaire : 7 place de la Clautre 24000 Périgueux

Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 30 novembre 2023 prolongeant la période d'observation pour une durée de 6 mois

L23VE11684

DIVERS

LE SALON DE CHLOE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2000 €
Siège social : 11, Rue du Docteur Pierre Millet 24470 Saint Pardoux la Rivière

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04 Décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Le Salon de Chloe
Forme : Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 2 000 €

Siège : 11, Rue du Docteur Pierre Millet 24470 Saint Pardoux la Rivière

Objet : Coiffure Mixte et vente de produits liés à cette activité

Durée : 50 ans

Gérance : Madame Chloe PORTAL demeurant 9, Rue Raymond Poincaré 24310 Brantôme en Périgord.

Immatriculation au RCS de Périgueux L23VE11484



Suivant acte reçu par Me BONNEVAL, Notaire à BERGERAC (24100), 34 Cours Victor Hugo, le 28.11.23, enregistré au SPF de PERIGUEUX le 5.12.23 volume 2023 N 01781.

Madame Judith Géraldine LAZARE-VITCH demeurant à ISSIGEAC (24560) 2 place du château.

A VENDU A :
La **Société SAS 2JS24**, dont le siège est à BERGERAC (24100), 12 place Pellissière, identifiée au SIREN sous le n° 825077050 et immatriculée au RCS de BERGERAC.

Le fonds de commerce de restaurant, exploitation de licence III, petit salon de thé sis à ISSIGEAC (24560) Place du 8 Mai, devenu 2 place du Palais des Evêques, (anciennement 2 place du Château) lui appartenant, connu sous le nom commercial LA P'TITE TREILLE, et pour lequel elle est immatriculée au RCS de BERGERAC, sous le n°382705408.

Moyennant le prix principal de 150.000 EUROS s'appliquant :
aux éléments incorporels pour 140.584 EUROS,

au matériel pour 9.416 EUROS.
La prise de possession a été fixée à compter de ce jour.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au BODACC.

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Maître Sandrine BONNEVAL, Boulevard Victor Hugo à BERGERAC (24100).

Pour insertion, Me BONNEVAL L23VE11581



AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 14 juin 2016,

Madame Simone Marie Pauline Claire LEVAUX, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Octave **DIMUS**, demeurant à BERGERAC (24100) 10 Bis rue des Primevères.

Née à SAINT-DENIS (93200), le 4 août 1925.

Décédée à BERGERAC (24100) (FRANCE), le 19 septembre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me GIOBBINI-FOURREAU, Notaire à LIMAY (78), 8, rue Lafarge, le 8 novembre 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Me LAMOTHE notaire à BERGERAC (24) 34 bd V. Hugo, référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BERGERAC de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE11556

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 novembre 2023,

Madame Louise HIRONDE, en son vivant retraitée, demeurant à PRIGONRIEUX (24130) rue Salvador Allende Résidence Cavalerie.

Née à BORDEAUX (33000) le 19 avril 1922.

Divorcée de Monsieur Clément Camille Justin HENNICK et non remariée.

Décédée à PRIGONRIEUX (24130) le 11 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me LAMOTHE, notaire à BERGERAC (24100) 34, bd V. Hugo, le 30/11/2023, duquel il résulte que le légataire rempli les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès dudit notaire référence CRPCEN : 24024, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE11558

CONSTITUTIONS



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

LABOURÉ INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5330 Route de Saint-Christophe
47160 PUCH D'AGENAIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PUCH D'AGENAIS du 01/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : LABOURÉ INVESTISSEMENT

Siège : 5330 Route de Saint-Christophe, 47160 PUCH D'AGENAIS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : la prise de participation dans toutes sociétés et autres personnes morales de toutes formes, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de ces participations ; l'animation et l'orientation de la politique des sociétés filiales ; l'émission d'actions, d'obligations, de titres quelle qu'en soit la nature ; la prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Yvain LABOURÉ, demeurant 5330 Route de Saint-Christophe, 47160 PUCH D'AGENAIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

L23VE11559



2 Impasse René Couzinet, 31500 TOULOUSE

AU P'TIT CHEZ SOI

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Place Armand Casse
47220 CAUDECOSTE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAUDECOSTE du

04/12/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AU P'TIT CHEZ SOI

Siège social : Place Armand Casse, 47220 CAUDECOSTE

Objet social : Restauration, pizzeria, sur place ou à emporter

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Stéphane GAUTHIER, demeurant Place Armand Casse 47220 CAUDECOSTE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE11595

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

XA 47 23 0128 01

Parcelles de terres et bois

TRENTELS 2 ha 44 a 04 ca

'Robert': E- 392- 614[391](A)- 614[391](B)- 621[404](A)- 621[404](B)- 622[407](A)- 622[407](B)- 622[407](C)- 622[407](D)

XA 47 23 0266 01

Petite maison rurale en très mauvais état et louée

SAUVETERRE-SAINT-DENIS 49 a 74 ca

'Las caussades': A- 761[173]- 762[696](A)- 762[696](B)

XA 47 23 0268 01

Propriété composée de vignes en AOC Cotes de Duras

SAINT-SERNIN 8 ha 46 a 50 ca

'Au dessus des merleaux': ZV- 220[216](A)- 220[216](C)- 220[216](D)- 220[216](B)[F1]- 220[216](B)[F2] - 'Au treilla': ZV- 9- 11- 131[8][F1]- 131[8][F2]- 131[8][F3]

XA 47 23 0262 01

Parcelle de terres

SAINT-MAURIN 1 ha 44 a 27 ca

'Mourgues': WK- 12

XA 47 23 0264 01

Parcelles de terres

LA SAUVETAT-DE-SAVERES 4 ha 64 a 90 ca

'Gafardis': ZA- 198[37]- 200[38]

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 27/12/2023 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles - 33525 BRUGES), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>
L23VE11709

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

LA VIE
ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE
ANNONCE LÉGALE

TÉL. 05 56 81 17 32

annonces-legale@vie-economique.com

MODIFICATIONS

FINANCIERE D.P., SARL. Capital : 38.000 €. Siège social : 723 route de la Crête, 47270 Saint-Jean-de-Thurac. 423 035 765 RCS Agen. Par décisions du 08/11/2023, les associés ont décidé à l'unanimité de transformer la société en SAS à compter du même jour sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. Sa dénomination, sa durée, son objet, son capital, son siège et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice demeurent inchangés. Président : Damien Pérès, demeurant 723 route de la Crête, 47270 Saint-Jean-de-Thurac. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions. Transmissions des actions : la cession donnant accès au capital à un tiers ou à un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Modification au RCS d'Agen. Pour avis.

L23VE10439



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

AGOVIE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros
Siège social : Lieu-dit Mestre Peyre - 47140 FRESPECH
515 361 681 R.C.S. AGEN

Aux termes de la décision en date du 01/12/2023, l'associée unique a décidé de transférer le siège social sis Lieu-dit Mestre Peyres - 47140 FRESPECH au 4 Rue Paganel - 47000 AGEN. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, la gérance.

L23VE11499



JURI-LAWYERS CONSULTANTS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Marmande - Bordeaux
Tél. 05 53 76 06 06
contact@cabinet-jlc.com
www.cabinet-jlc.com

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023, l'associé unique de **L'EARL LA CHEVRERIE DE SERGUES BAS**, au capital de 8 000€ dont le siège social est sis Lieu-dit Sergues Bas 47370 TOURNON D'AGENAIS, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n°815 407 556, a nommé :
- M. Jonathan CHEVRIER, demeurant 760 Chemin de Saint-Roch 47370 TOURNON D'AGENAIS, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de M. Jean-Michel CHEVRIER, démissionnaire.

L23VE11539



ETABLISSEMENTS FONTANIE
Sarl au capital de 1646.51 E
Siège social : rue Alfred Nobel, Zone Industrielle La Boulbene
47300 Villeneuve sur Lot
RCS AGEN 916 780 034

En date du 21/11/2023, l'associé unique a décidé à compter du 21/11/2023 d'augmenter la valeur unitaire des parts sociales de 15.24 € à 16 €. Ainsi le capital est porté de 1646.51€ à 1728 € par incorporation de la somme prélevée sur le compte «autres réserves». Le capital a été à nouveau augmenté une seconde fois d'une somme de 398 272 € portant ainsi le capital à 400 000 € par incorporation de la somme prélevée sur le compte «autres réserves».

Pour avis, le gérant
Modification au RCS d'AGEN.

L23VE11591



4 PLACE DU MARCHÉ
47200 MARMANDE

AKHILA ET SES AMIS

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 9 Rue du Bac,
47130 PORT SAINTE MARIE
RCS d'AGEN n°881 809 719

AVIS DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

L'AGE du 08/09/2023 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS d'AGEN
Pour avis
Le Président

L23VE11618



OFFICE NOTARIAL
Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES
45 rue des Vignes
47300 Villeneuve-sur-Lot

G.D.

Société civile au capital de 1 600 €
Siège social : DOMAINE DE LA PLAINE
47300 BIAS
RCS d'AGEN n°452 186 901

AVIS DE MODIFICATION

En date du 26/10/2023, le gérant a décidé à compter du 26/10/2023 de :

- Transférer le siège social de la société au 7 rue du Soleil Levant, 47300 BIAS.

- Modifier l'objet social anciennement la gestion l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition échange apport ou autrement. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes qui devient l'acquisition par voie d'achat ou d'apport la propriété la gestion l'administration la vente (exceptionnelle) et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeuble bâtis ou non bâtis dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition d'échange d'apport ou autrement. La transformation la construction la mise en valeur l'aménagement la réfection la rénovation la réhabilitation l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AGEN
Pour avis
Le gérant

L23VE11648



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05.53.480.800
Bordeaux : 05.33.891.790
Pau : 05.59.82.82.83
Biarritz : 05 59 82 82 83
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 28 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société **AGROBIO Avenir**, Société par actions simplifiée au capital de 4 500 euros, siège social sis lieu-dit «Baradiou», 47170 MEZIN, immatriculée sous le numéro 849 202 189 RCS AGEN, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé de réduire le capital social d'une somme de 1 500 euros pour le ramener de 4 500 euro à 3 000 euros par rachat et annulation de 1 500 actions.

Le Président a constaté en date du 07 décembre 2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Le Président a également pris acte le même jour de la démission de M Romain CHAPOLARD de ses fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'article des statuts relatif au capital social et les mentions antérieurement publiées à ce sujet sont ainsi modifiées comme suit :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à quatre mille cinq cents euros (4 500 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois mille euros (3 000 €).

POUR AVIS
Le Président

L23VE11697

DISSOLUTIONS



Rue du Cardinal Richaud
33000 Bordeaux

MODA FH

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège social et siège de liquidation : 27 Boulevard Saint-Pierre, 47400 TONNEINS
905 392 890 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 30/11/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Fouzia CHERKAOU, demeurant 27 Boulevard Saint-Pierre, 47400 TONNEINS, associée unique, exercera ses fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 27 Boulevard Saint-Pierre, 47400 TONNEINS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE11377



L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **LA TRAVIATA**, Société à Responsabilité Limitée en liquidation, au capital de 5 000 euros, siège social sis 39 Avenue du Général de Gaulle, 47000 AGEN, siège de liquidation sis 5 impasse Delbuguet, 47240 BON ENCONTRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n°889 846 572 RCS AGEN, réunie le 1^{er} décembre 2023, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1^{er} décembre 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M Xavier Berthelot, demeurant 5 impasse Delbuguet, 47240 BON ENCONTRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 5 impasse Delbuguet, 47240 BON ENCONTRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE11626



LA DIPSY (SCI)

Société civile en liquidation au capital de 5 400 euros
Siège social et de liquidation : Le Temple, 47430 STE MARTHE
433 687 225 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 novembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain BARDY, demeurant Le Temple, 47430 STE MARTHE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Le Temple, 47430 STE MARTHE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE11644



LA POUDRE D'ESCAMPETTE

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : La Halte Nautique, 80 Rue de la Briquetterie, 47400 LAGRUERE
894 984 871 RCS AGEN

Aux termes d'une délibération en date du 28 octobre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Ludovic LARBODIE, demeurant 63 Chemin du Port de l'homme, 33360 LATRESNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé La Halte Nautique, 80 Rue de la Briquetterie, 47400 LAGRUERE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE11646

SCP DE VÉTÉRINAIRES DESROUSSEAUX- FRAITURE

Société civile en liquidation au capital de
10 000,00 euros
Siège social et de liquidation : 1 allée des
Frènes, 47310 ESTILLAC
797 585 494 RCS AGEN

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire
réunie le 8 novembre 2023 a décidé la dis-
solution anticipée de la Société à com-
pter de ce jour et sa mise en liquidation
amiable sous le régime conventionnel
dans les conditions prévues par les sta-
tuts et les délibérations de ladite assem-
blée.

Elle a nommé comme liquidateur Mon-
sieur Bertrand DESROUSSEAUX, demeu-
rant Lieudit Escuran à LAPLUME (47310),
pour toute la durée de la liquidation, avec
les pouvoirs les plus étendus tels que
déterminés par la loi et les statuts pour
procéder aux opérations de liquidation,
réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a au-
torisé à continuer les affaires en cours et à
engager de nouvelles pour les besoins de
la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Al-
lée des Frènes à ESTILLAC (47310). C'est
à cette adresse que la correspondance
devra être envoyée et que les actes et
documents concernant la liquidation de-
vront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liqui-
dation seront déposés au Greffe du Tribu-
nal de commerce d'AGEN, en annexe au
RCS. Pour avis. Le Liquidateur

L23VE11673

CLÔTURES



SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

SOCIETE BOURNELOISE DE TRANSPORTS BINTEIN - SOBOTRA

Société A Responsabilité Limitée en
liquidation
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Lacastagnal - 47210
BOURNEL
380 458 497 R.C.S. AGEN

Par décisions en date du 05/12/2023,
l'Associé unique a approuvé le compte
définitif de liquidation, déchargé Thierry
BINTEIN de son mandat de Liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion et
constaté la clôture de la liquidation. Les
comptes définitifs établis par le liquida-
teur sont déposés au Greffe du Tribunal
de Commerce d'AGEN, en annexe au
R.C.S. - Pour avis, le Liquidateur

L23VE11560



LA DIPSY (SCI)

Société civile en liquidation au capital de
5 400 euros
Siège social et de liquidation : Le Temple,
47430 STE MARTHE
433 687 225 RCS AGEN

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 06
décembre 2023 au Le Temple 47430 STE
MARTHE a approuvé le compte définitif
de liquidation au 30/11/2023, déchargé
Monsieur Alain BARDY, demeurant Le
temple 47430 STE MARTHE, de son man-
dat de liquidateur, donné à ce dernier qui-
tus de sa gestion et constaté la clôture de
la liquidation à compter du jour de ladite
assemblée.

Les comptes de liquidation seront dé-
posés au greffe du Tribunal de commerce
de AGEN, en annexe au Registre du com-
merce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE11645

CHANGEMENTS DE PATRONYME

Mme **POUCHON (Clarisse)**, née le 9
mars 1998 à Libourne, 33243, FRANCE,
demeurant 8 RUE DU CENTRE BOURG,
GALAPIAN, 47190, dépose une requête
auprès du garde des sceaux afin de s'ap-
peler à l'avenir DOIMO.

L23VE11511

RECTIFICATIFS



**SELARL ANNE-LAURE
ANGLADE**
Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

GROUPEMENT FORESTIER DE COUHIN.
Société civile au capital de 278 981,70 eu-
ros. Siège : HOUEILLES (47420) Domaine
de Couhin, Parc de Pradères. RCS AGEN
327 087 011

RECTIFICATIF/ MODIFICATIF

A l'annonce L23VE08072 parue le
08/09/2023. Suite à une AG du 14/10/2023
il a été constaté la fin des fonctions de gé-
rant de M. Denis MONDINEU au jour de
son décès le 27/10/2019 et de nommer
comme nouveau gérant Mme Alice MON-
DINEU. Pour avis

L23VE11395

DVERS



**SELARL BERNARD-
DELAGE-RECONDO**
Notaires associés
8 Boulevard Armand Fallières
47170 Mézin

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte authentique reçu
le 14.11.2023 par Maître Marie LAMOTHE,
Notaire à MEZIN (47170) - 8 Bd Armand
Fallières, il a été constitué une SCI ayant
les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SCI LAS BE-
SAGNES**

Forme : Société Civile Immobilière
Objet social : l'acquisition, en état fu-
tur d'achèvement ou achevés, l'apport, la
propriété, la mise en valeur, la transfor-
mation, la construction, l'aménagement,
l'administration, la location et la vente (ex-
ceptionnelle) de tous biens et droits im-
mobiliers, ainsi que de tous biens et droits
pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou
le complément des biens et droits im-
mobiliers en question

Siège social : MEZIN (47170) Las Be-
sagnes

Capital : 500 euros

Durée : 99 ans

Apport : en numéraire

Co-gérance : M. TOUON Grégory
Sébastien, demeurant 3 rue Riguepels,
47170 MEZIN et Mme MENE Adeline, de-
meurant 3 rue Riguepels, 47170 MEZIN

Clause d'agrément : Toutes les ces-
sions de parts, quelle que soit la qualité
du ou des cessionnaires, sont soumises
à l'agrément préalable à l'unanimité des
associés.

Pour avis le notaire

L23VE11635



LA POUDRE D'ESCAMPETTE

Société par actions simplifiée en liquida-
tion au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation : La Halte
Nautique, 80 Rue de la Briquetterie, 47400
LAGRUERE
894 984 871 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Ordinaire réu-
nie le 6 décembre 2023 au La Halte Nau-
tique, 80 Rue de la Briquetterie 47400
LAGRUERE a approuvé le compte définitif
de liquidation au 31/10/2023, déchargé
Monsieur Ludovic LARBODIE, demeurant
63 Chemin du Port de l'homme 33360
LATRESNE, de son mandat de liquidateur,
donné à ce dernier quitus de sa gestion et
constaté la clôture de la liquidation à
compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont dépo-
sés au greffe du Tribunal de commerce
de AGEN, en annexe au Registre du com-
merce et des sociétés et la Société sera
radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE11647

POUR TOUTES VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC 1 AN = 79 € TTC 2 ANS = 119 € TTC

WEB

6 MOIS = 24 € TTC 1 AN = 39 € TTC 2 ANS = 59 € TTC
SOIT 26 NUMÉROS SOIT 52 NUMÉROS SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

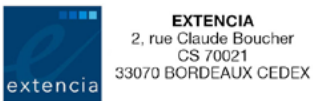
64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

MODIFICATIONS

FIDAL
AVOCATS
 31 avenue Jules Bastiat,
 BP 60133,
 40103 Dax Cédex

CONSTITUTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 20/11/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination sociale : **GOBICHE**
 Objet social : l'acquisition, l'administration, la vente et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; la mise à disposition gratuite de ces biens immobiliers au profit de ses associés, et du ou des gérants,
 Siège social : 11 Rue De L'Untxin, 64122 URRUGNE
 Capital : 500 €
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE
 Gérance : M. BOBST TOM, demeurant 20 Avenue Raymond Poincaré, 33700 MERIGNAC
 L23VE11562



« **HOLDING CHAUVET** »
 SPFL SASU
 Au capital de 1 000 €
 Siège social : 27 Avenue des Vallons 64100 BAYONNE
 Société en cours de constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 28/09/2023 à BORDEAUX (33), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
 FORME : SAS
 DENOMINATION SOCIALE : **HOLDING CHAUVET**
 SIEGE SOCIAL : BAYONNE (64100) 27 Avenue des Vallons
 DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
 OBJET SOCIAL : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
 La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de l'activité de médecin conformément aux dispositions du Code de la Santé Publique, et ce par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance et de toute autre manière, ainsi que toutes prises de participation financière
 CAPITAL SOCIAL : 1 000 € divisé en 100 actions de 10 € chacune
 PRESIDENT : M. Alexandre CHAUVET demeurant à BORDEAUX (33000), 53 Rue Manon Cormier, nommé pour une durée illimitée
 IMMATRICULATION : au RCS de BAYONNE
 Pour avis,
 L23VE11632



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme : Société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société par actions simplifiée
 Dénomination :
SPFL ETXE URDINA
 Capital : 1.000 euros divisé en 1.000 actions de 1 €
 Siège : 3 rue Marie Sediey (64100) Bayonne
 Objet : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ; Toutes activités acces-

soires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou au groupement dont elles détiennent des participations et ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
 Durée : 99 années
 Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
 Agrément : Les cessions d'actions de l'associé unique s'effectuent librement
 Président : Monsieur David demeurant 8, rue de la Monnaie (64100) Bayonne
 Immatriculation : RCS de Bayonne L23VE11683



DSE Immo Sarl
 Société A Responsabilité Limitée (SARL)
 au capital de 1.000 euros
 Siège social : 8 Rue des Frères 64200 BIARRITZ

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique du 8 décembre 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
 Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée
 Dénomination sociale : DSE Immo Sarl
 Siège social : 8 Rue des Frères 64200 BIARRITZ
 Objet social : La Société a pour objet principal :
 l'acquisition, l'administration et l'exploitation par location meublée ou autrement de tous biens et droits immobiliers, la location meublée de tous biens immobiliers,
 la constitution d'un patrimoine par l'acquisition sous toutes formes juridiques de biens immobiliers, situés en France et à l'étranger,
 la gestion sous toutes ses formes de ce patrimoine et notamment la rénovation, l'aménagement, la décoration, la reconstruction et la construction de nouveaux bâtiments sur l'immobilier existant, en qualité de donneur d'ordre.
 Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
 Capital social : 1.000 euros
 Gérance : Monsieur Damien VERDUN demeurant au 116 Rue des Roses 47520 LE PASSAGE
 Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE
 Pour avis
 La Gérance
 Monsieur Damien VERDUN
 L23VE11720

LA VIE ÉCONOMIQUE
 DU SUD-OUEST
POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE
TÉL. 05 56 52 32 13
 publicite@echos-judiciaires.com



« **SELARL DE CHIRURGIE GENERALE ET VISCERALE DES DOCTEURS P. LEFEBVRE ET D. MOTHES** »
 SELARL
 Capital : 200 000 €
 Résidence ESTRELLA - Bâtiment D
 28 Allée du Docteur LAFON
 64100 BAYONNE
 RCS BAYONNE 488 229 584

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une AGE du 06/10/2023, il a été décidé la modification de la dénomination sociale de la Société qui devient à compter du 01/12/2023 « **SELAS DE CHIRURGIE GÉNÉRALE ET VISCÉRALE CÔTE BASQUE** » et la transformation de la Société en SELAS à compter du 01/12/2023. Il a été mis en terme aux mandats de gérants de Mrs Patrick LEFEBVRE et Denis MOTHES à compter de ce jour. Mr Denis MOTHES, né le 26/05/1966 à BORDEAUX (33) de nationalité française, demeurant à ANGLET (64600) 12 Avenue des Bruyères a été nommé Président sans limitation de durée. Mr Patrick LEFEBVRE né le 17/05/1961 à BORDEAUX (33) de nationalité française, demeurant à ANGLET (64600) 1 Allée du Château a été nommé Directeur Général sans limitation de durée.
 Mention sera faite au RCS de BAYONNE.
 Pour avis,
 L23VE11498

AUDRIVE

Société civile immobilière
 au capital de 500 €
 47 Avenue Lakanal
 33110 LE BOUSCAT
 444 483 812 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AG du 20/11/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69, avenue du Maréchal Juin 64200 BIARRITZ, à compter du 20/11/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Il a également été constaté la démission de Monsieur Yves TROCH de ses fonctions de Gérant qui n'a pas été remplacé. Les gérants demeurent Monsieur Tanguy Doussau de Bazignan et Madame Audrey Troch, demeurant 9 allée des Jardins de Valencia 64200 Biarritz. Modification au RCS de BORDEAUX. Nouvelle immatriculation au RCS de BAYONNE.
 Pour avis,
 L23VE11501

POLKA

SCI au capital de 1.500 €
 Siège social : 47, avenue Lakanal 33110 Le Bouscat
 528 612 294 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGM du 30/09/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69, avenue du Maréchal Juin 64200 Biarritz, à compter du 30/09/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le gérant demeure Monsieur Cédric Doussau de Bazignan demeurant 3, rue des rosiers 64600 Anglet et M. Tanguy Doussau de Bazignan demeurant 9, allée des Jardins de Valencia 64200 Biarritz. Modification au RCS de Bordeaux. Nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne.
 Pour avis,
 L23VE11519

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions des décisions des associés du 29.09.2023 de la société **CREDIT BASQUE** Société à Responsabilité Limitée au capital de 6.000 euros Siège social : Bayonne (64100) Le Forum, 10 Place André Emlinger, 501 906 176 RCS Bayonne, il a été pris acte de la démission de M. Patrice LAGISQUET au fonctions de gérant et la nomination en remplacement de M. Ivan ABBADIE, demeurant à Labenne (40530) 4 impasse des Cigales et selon décisions du 30.09.2023, il a été décidé de transférer le siège social à Labenne (40530) 4 impasse des Cigales.
 Radiation au RCS de Bayonne et nouvelle immatriculation au RCS de Dax.
 L23VE11541



ART LEYES
 Société d'Avocats
 53 rue Mouneyra
 33000 BORDEAUX
 Tél : 06 60 80 47 46
 contact@artleyes.com

JBRV PROMOTION

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
 13 Ter rue Hourticq - 64600 ANGLET
 RCS BAYONNE 753 574 318

Rectificatif à l'annonce n°L23EJ45659 du 18/10/2023 concernant la société JBRV PROMOTION, il convient de lire :

En date du 17 novembre 2023, la société JBAILLY CONSULT, SAS au capital de 50400 € dont le siège social est 13 Ter Rue Hourticq 64600 ANGLET immatriculée au RCS de BAYONNE sous le n°815 151 022, associé unique de la société JBRV PROMOTION, a décidé la dissolution sans liquidation de cette société dans les conditions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil. Les créanciers peuvent former opposition devant le Tribunal de commerce de BAYONNE dans les 30 jours de la présente publication.
 Radiation au RCS de BAYONNE.
 L23VE11542

DATA BTZ

SCI au capital de 2.000 €
 Siège social : 47, avenue Lakanal 33110 Le Bouscat
 918 957 309 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une AGE du 14/11/23, il a été décidé de transférer le siège social au 69 avenue du Maréchal Juin 64200 Biarritz, à compter du 14/11/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Les co-gérants demeurent M. Cédric Doussau de Bazignan demeurant 3, rue des rosiers 64600 Anglet et M. Tanguy Doussau de Bazignan demeurant 9, allée des Jardins de Valencia 64200 Biarritz. Modification au RCS de Bordeaux. Nouvelle immatriculation au RCS de Bayonne.
 Pour avis,
 L23VE11548

FINLOCAR

Société par actions simplifiée
au capital de 51.000 euros
Siège social :
24 Boulevard Marcel Dassault
Center international d'Affaires
64200 BIARRITZ
824 455 174 RCS BAYONNE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 04/12/2023, l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 04/12/2023. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Forme

- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée

Administration

- Anciennes mentions : Gérant : LONNE Patrick demeurant résidence Mozart Apt 103, 2 rue Jean Artus, 33300 BORDEAUX
- Nouvelles mentions : Président : LONNE Patrick demeurant résidence Mozart Apt 103, 2 rue Jean Artus, 33300 BORDEAUX

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont libres.

Mention sera faite au RCS de BAYONNE

Pour avis

L23VE11552



BBYOU
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 7280 Route de Cambo, 64240 HASPARREN
901 439 430 RCS BAYONNE

NON-DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 25 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

L23VE11563

GAEC «LA CLE DES CHAMPS»
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Reconnu
Au capital social de 140.000 €
Siège Social : 625 Chemin de Falay, «Layes» 64370 CASTEIDE CANDAU
440 628 972 R.C.S. PAU

GERANCE

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 4 décembre 2023, M. LAGORCEIX Marc, demeurant 260 Avenue Gaston Phoebus 64300 SAULT DE NAVAILLES a été nommé cogérant avec effet au 1^{er} janvier 2024, pour une durée illimitée.

Mention sera faite au R.C.S. de PAU
Pour avis

L23VE11587



CF Société d'Avocats
www.cf-avocats.fr
contact@cf-avocats.fr

Bordeaux - Toulouse - Pau

PAULUMA

SAS au capital de 142.000 euros
Siège social : 8 rue Harispe, 64200 BIARRITZ
RCS de Bayonne n° 800 663 072

L'AGE du 01/12/2023 a décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social du 01 février au 30 septembre de chaque année.

L'article 21 des statuts a été modifié en conséquence.

L'AGE du 01/12/2023 a également décidé de modifier les articles 7, 27 et 28 des statuts.

Mentions au RCS de Bayonne

L23VE11589

CS CONSULTING

SAS au capital de 3.000 €
Siège social :
45-47 avenue du Président Kennedy
64200 BIARRITZ
RCS de BAYONNE n°852 389 949

En date du 17/10/2023, l'associé unique a décidé à compter du 17/10/2023 de nommer en qualité de Présidente Madame LASSEN Susanne, demeurant 15 avenue des Dunes, 64600 ANGLET en remplacement de Monsieur COSTE Cyrille, pour cause de démission.

Modification au RCS de Bayonne

L23VE11631



SARL ROY
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 26 Fronton du Bourg
64480 USTARITZ
RCS BAYONNE 503 601 395
AVIS DE PUBLICITE
Suivant le procès verbal des décisions unanimes des associés du 29/11/2023, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : BAYONNE
Pour avis

L23VE11639



SC MGBASC
Société civile au capital de 2 000 Euros
16 Allée de la Bouchonnerie 64600 ANGLET
893 125 047 RCS BAYONNE

Par délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/11/2023 il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 203 840 euros.

L23VE11666



Société d'Expertise Comptable
Bayonne
www.erecapluriel.fr

S.E GARAGE HIRIGOYEN

SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social : 18 AV DE L'ADOUR
64600 ANGLET
RCS de BAYONNE n°409 865 672

L'AGE du 08/12/2023 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement S.E GARAGE HIRIGOYEN qui devient à compter du 08/12/2023 :

GARAGE HIRIGOYEN

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BAYONNE.

Pour avis
Le Gérant

L23VE11669

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

MAISON DE LA SOIE PRO
SAS Unipersonnelle
Au capital de 500,00 euros
Siège social : 183 Rue d'Ayoux
64121 Serres-Castets
801 621 616 RCS Pau

Aux termes des décisions de l'associé unique de la société MAISON DE LA SOIE (Société absorbante), société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 euros, dont le siège social est situé 183 rue d'Ayoux 64121 Serres-Castet, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 788 988 772, il a été approuvé le projet de fusion établi le 30 juin 2023 avec la société MAISON DE LA SOIE (Société absorbée) et les apports effectués.

Mention sera faite au RCS : Pau.

Pour avis

L23VE11740

FIDAL

AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

MAISON DE LA SOIE
SAS Unipersonnelle
Au capital de 500,00 euros
Siège social : 183 rue d'Ayoux
64121 Serres-Castets
788 988 772 RCS Pau

Suivant décision de l'associé unique en date du 30 octobre 2023, l'associé unique de la société MAISON DE LA SOIE (Société absorbante), sus désignée, a approuvé le projet de fusion établi le 30 juin 2023 avec MAISON DE LA SOIE PRO (Société absorbée), société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 euros, dont le siège social est situé 183 rue d'Ayoux 64121 SERRES-CASTET, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le numéro 801 621 616, et les apports effectués.

La société WGA HOLDING, société ci-

vile au capital de 500 euros dont le siège social est fixé au 183 rue d'Ayoux 64121 SERRES-CASTET et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PAU sous le n° 753 950 252, étant propriétaire de la totalité des actions émises par MAISON DE LA SOIE (Société absorbante) et par MAISON DE LA SOIE PRO (Société absorbée) depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de PAU, il n'a pas été procédé à une augmentation de capital et, MAISON DE LA SOIE PRO (Société absorbée) a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par MAISON DE LA SOIE PRO (Société absorbée) depuis le 1^{er} janvier 2023 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou la charge de MAISON DE LA SOIE (Société absorbante) et considérées comme accomplies par cette dernière depuis le 1^{er} janvier 2023.

L'associée unique de la société MAISON DE LA SOIE a modifié en conséquence l'article 7 des statuts relatif aux apports.

Mention sera faite au RCS : PAU

Pour avis

L23VE11743

DISSOLUTIONS



ART LEYES
Société d'Avocats
53 rue Mouneyra
33000 BORDEAUX
Tél : 06 60 80 47 46
contact@artleyes.com

SCI DOMAINE DE LA TOUR

SCI au capital de 3.048 €
RCS de BAYONNE n°443 894 357
26 rue du Docteur Guttierrez
64200 BIARRITZ

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés, en date du 30/11/2023 et tenue au Cabinet d'Avocats ART LEYES sis 53 rue Mouneyra 33000 BORDEAUX, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 30/11/2023 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions légales de l'article L 1844-7 du Code Civil et aux dispositions statutaires.

La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, a été fixé 26 rue Docteur Guttierrez 64200 BIARRITZ, siège de la liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur et pour une durée indéterminée Monsieur Pierre-Emmanuel DAVANT, demeurant 26 rue du Docteur Guttierrez en lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve de ceux exclusivement réservés par la loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BAYONNE.

Pour avis.

L23VE11557

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BEOULAYGUE
Société civile en liquidation
Au capital de 400 000 euros
Siège de liquidation : 180 allée de Chaule
64200 BASSUSSARRY
517 446 787 RCS BAYONNE

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jean-François LAUTIER, demeurant 180 allée de Chaule 64200 BASSUSSARRY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 180 allée de Chaule 64200 BASSUSSARRY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BAYONNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23VE11755

CLÔTURES

BIAK 64
Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 3 000 €
Siège social : RD 918, résidence Ibarola, Villa M323
64310 SAINT PEE SUR NIVELLE
912 635 232 RCS BAYONNE

L'associée unique, par une décision en date du 22 novembre 2023, après avoir entendu le rapport de Madame Carine CLAUSELL, liquidatrice, demeurant RD 918, résidence Ibarola, Villa M323, 64310 SAINT PEE SUR NIVELLE, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BAYONNE.

Pour avis

L23VE11170



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

OLCO
SAS à Associé Unique
Société en liquidation
Au capital de 1 500 €
Siège social et siège de liquidation : 14, Chemin de Bordahazar
64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ
R.C.S. : BAYONNE 818 467 250

AVIS DE LIQUIDATION

Suivant décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 01/07/2023, il a été approuvé les comptes de liquidation en date du 01/07/2023, donné quitus au liquidateur de sa gestion et déchargé de son mandat puis il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés

sés au Greffe du Tribunal de Commerce de BAYONNE.

Pour avis, le liquidateur.

L23VE11497

MENDIA
SARL en liquidation au capital de 54 570 Euros
1 Rue Landaretxe 64600 ANGLET
902 531 367 RCS BAYONNE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 04/12/2023 il a été approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et déchargé M. Pierre ERAMOUSPE demeurant 1 rue Landaretxe 64600 ANGLET de son mandat de liquidateur et prononcé la clôture définitive de la liquidation. La société sera radiée du RCS de BAYONNE.

L23VE11677

SAS TWM
SAS en liquidation au capital de 900 Euros
14 Bis Chemin de Roquemarne 64600 ANGLET
850 971 169 RCS BAYONNE

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 04/12/2023 il a été approuvé les comptes de la liquidation, donné quitus et déchargé M. Baptiste ERRAMOUSPE demeurant 14 bis chemin de Roquemarne 64600 ANGLET de son mandat de liquidateur et prononcé la clôture définitive de la liquidation. La société sera radiée du RCS de BAYONNE.

L23VE11678

LOCATIONS GERANCES



CF Société d'Avocats
www.cf-avocats.fr
contact@cf-avocats.fr

Bordeaux - Toulouse - Pau

AVIS DE LOCATION-GÉRANCE

Suivant un acte SSP signé à Biarritz du 01/12/2023, la société PAULUMA, SAS au capital de 142.000 €, dont le siège social est situé 8 rue Harispe, 64200 Biarritz, immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 800 663 072,

a donné en location-gérance à :

la société LELOU, SARL au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 8 rue Harispe, 64200 Biarritz, immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéo 981 117 740,

le fonds de commerce de supermarché exploité 8 rue Harispe, 64200 Biarritz.

La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée ferme de 7 ans à compter du 01/12/2023 pour se terminer le 30/11/2030.

Pour avis

L23VE11588

MICHONET&CO

SARL au capital de 8.000,00 Euros
90 route de Bayonne
BILLERE (64140)
R.C.S. : PAU 980 372 122

LOCATION-GÉRANCE

Suivant acte SSP des 18 et 21/08/2023, la société **TOTALENERGIES MARKETING FRANCE**, SAS au capital de 390 553 839 €, dont le siège est situé à NANTERRE (Hauts de Seine), 562 Avenue du Parc de l'île, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°531 680 445 a confié sous contrat de location gérance du 01/12/2023 au 30/11/2026 à la société **MICHONET&CO**, un fonds de commerce de station-service et activités annexes (carburants (distribués sous le régime du mandat), lubrifiants et produits connexes ; boutiques : produits et articles pour l'automobile et les automobilistes, produits alimentaires, lavage (mandat), dépeussière, entretien, gaz en bouteilles, vente

de cartes lavage, offre café, alcool (vente à emporter), activités colois), dénommé **RELAIS MOHEDAN**, exploité à BILLERE (64140), 90 route de Bayonne.

L23VE11674

REGIMES MATRIMONIAUX



Maître Laetitia ELBEL-AUZERO
Notaire
570 route des Lacs
40410 Pissos

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux

Monsieur Pascal **ARNOULD**, enseignant, et Madame Marie-Pia **BARON**, docteur en médecine, demeurant ensemble à Villefranque (64990), Chemin de Zamorategia.

Nés savoir :

- Monsieur à Draveil (91210), le 1^{er} juillet 1962.

- Madame à Bayonne (64100), le 27 février 1964.

Tous deux de nationalité Française.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Soorts-Hossegor (40150), le 9 février 1991 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Information concernant la modification du régime matrimonial

Aménagement du régime de communauté légale avec apport de biens propre à la communauté.

En cas de dissolution de la communauté par le décès de l'un d'eux, le survivant aura la pleine propriété d'une moitié des biens et l'usufruit de l'autre moitié desdits biens.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Laetitia ELBEL-AUZERO, notaire à Pissos, le 6 décembre 2023.

65. HAUTES-PYRÉNÉES

CONSTITUTIONS



SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen : 05.53.480.800
Bordeaux : 05.33.891.790
Pau : 05.59.82.82.83
Biarritz : 05 59 41 94 33
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 décembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **SAS GALERIES SAINT HONORE**

Siège : 1 Avenue Monseigneur Rodhain, 65100 LOURDES

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 euros

Objet : Exploitation d'un supermarché à prédominance alimentaire, quincaillerie,

Informations concernant l'opposition

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit de commissaire de justice, auprès de Me Laetitia ELBEL-AUZERO, notaire à Pissos.

Pour avis et mention.

Me Laetitia ELBEL-AUZERO, notaire.

L23VE11597



JULIEN FIASSON Notaire
1 rue René Bourda
33820 SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE
Tel : 05.57.94.05.70

Suivant acte reçu par Maître Julien FIASSON, le 04 décembre 2023 a été acté le changement de régime matrimonial portant adoption du régime de la communauté universelle entre :

Monsieur Jean Paul Marie DAYRAUT, Retraité et Madame Catherine Marie Françoise BAPSERES, Retraitee, demeurant ensemble à BAYONNE (64100) 5 rue du Perou .

Monsieur est né à LAVARDAC (47230) le 05 juillet 1942,

Madame est née à DAX (40100) le 27 avril 1948.

Mariés à la mairie de LARRESSORE (64480) le 23 février 1974 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître MOULONGUET, notaire à BAYONNE (64100), le 22 février 1974.

Les oppositions des créanciers à ce changement seront reçues, s'il y a lieu, dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

L23VE11748

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce L23VE11417 paru dans le journal du 06/12/2023 concernant la **SARL TRANSPORTS RENE** il y a lieu de lire : dissolution à compter du 31/12/2023.

L23VE11486

prêt à porter, souvenirs, bibeloterie, articles religieux,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Stéphane AROUCH demeurant 1 Avenue Monseigneur Rodhain, 65100 LOURDES,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TARBES.

POUR AVIS
Le Président

L23VE11691

MODIFICATIONS

GLOBAL BATIMENT
SASU au capital de 100 euros
Siège social : 7 Route de la Lanne, 65230 ARIES ESPENAN
908822778 RCS Tarbes

Le 24/10/2023, l'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société qui est désormais : «Forages de puits d'eau, Terrassement, Fondations spéciales».

L23VE10862

BISCUITERIE VEDERE. Société par Actions Simplifiée au capital de 345.625 euros. Siège social 423 Route de la Gare 65200 MONTGAILLARD. 311 109 987 RCS TARBES. Aux termes de décisions du 1^{er} décembre 2023, l'Associée unique a (i) Pris acte de la fin des fonctions des Commissaires aux comptes, titulaire Monsieur Jacques ARGOUNES, et suppléant la société SAS GLOBAL EXPERTISES (anciennement dénommée SAS AUDIT PYRENEES PAU), à effet à l'issue des décisions de l'Associée unique du 28 juillet 2023 ayant statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 (ii) Nommé la société «CABINET AVIANO ET ASSOCIES» STE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, domiciliée au 1 Rue Félix AUNAC 47000 AGEN, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de 3 exercices, à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2022, et jusqu'à la décision de l'Associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 30 septembre 2025. POUR AVIS. La Présidente

L23VE11602

CANOPEE
SARL au capital de 7800 €
Siège social : LE LIEN PYRENEES 23 ROUTE DE PAU 65420 Ibos
883 169 401 RCS de Tarbes
L'AGE du 03/03/2023 a nommé gérant M. VILLEDIEU Pascal, demeurant 24 rue de la vieille Eglise 33700 Mérignac en remplacement de M. BITTON Gary
Mention au RCS de Tarbes

L23VE11620

CPTP
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 1 rue Montaut 65140 RABASTENS DE BIGORRE
RCS TARBES 911059301
L'AGE du 30 JUIN 2023 a décidé de ne pas prononcer la dissolution de la société malgré que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social pour avis la présidente

L23VE11728

FONDS DE COMMERCE

ACQUISITION DE FONDS DE COMMERCE

Rectificatif à l'annonce L23EJ51439 parue le 15/11/2023 sur La Vie Economique du Sud Ouest :

Suivant un acte sous signature électronique du 31 octobre 2023, enregistré au Service des Impôts de TARBES (65) le 08/11/2023, bordereau n° Dossier 2023 00028023, référence 6504P01 2023 A 00758.

La société **SOCIÉTÉ NOUVELLE VERDY ELECTRO DIESEL**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 200 000 €, dont le siège social est ZAC des Pyrénées - 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro 494 311 814, représentée par Monsieur Bruno COULIBEUUF, Gérant, a cédé à la société **PAROT SERVICE VI**, société par actions simplifiée au capital de 100 000 €, ZAC des Pyrénées - 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES sous le numéro 979 486 164, représentée par la société GROUPE PAROT, Présidente, elle-même représentée par Monsieur Alexandre PAROT, un fonds de commerce comprenant la réparation, négoce de pièces et organes pour véhicules automobiles, matériel de travaux publics, poids lourds et industrie, injection diesel, électricité, hydraulique, freinage, mise au point moteur, accessoires de confort et sécurité, achat et vente de tout matériel et de tous véhicules terrestres à moteur, de tout outillage auto et équipement de garage et de machines-outils, carrosserie, peinture, et exploité ZAC des Pyrénées - 46 rue du Gabizos - 65420 IBOS, moyennant le prix de 200 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 31 octobre 2023.

L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TARBES.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, auprès du cabinet CARLER & ASSOCIES, 73 Avenue Paul Doumer - 75116 PARIS.

Pour avis

L23VE11643



Yvonne VALET
06.71.93.57.03
cabinet@yvocat.com
28 Place du Marché Brauhauban - Rés. De France - 65000 TARBES

Par acte SSP du 04/12/2023 à TARBES, enregistré au SIE de TARBES, le 05/12/2023, Dossier no 2023 00030305, Référence 6504P01 2023 A 00863

DANDELION, SARL au capital de 50000 €, ayant son siège social 2 RUE DE LA PUYOLLE 65310 Laloubère, 803 454 412 RCS de Tarbes

A cédé à **LANGE**, SAS au capital de 100 €, ayant son siège social LES ALLEES DU BOIS 2 AV DES MOURLINGUES 31130 Balma, 842 502 494 RCS de Toulouse, un fonds de commerce de vente au détail de vêtements en tous genres dames, comprenant : la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où est exploité le FONDS, pour la durée restant à courir. Etant précisé que l'enseigne «KARL MARC JOHN» ainsi que le droit au numéro de téléphone ne font pas partie de la cession. Tous les biens corporels, matériels, et autres documents tant graphiques qu'informatiques servant à l'exploitation du FONDS de commerce, celui-ci étant considéré comme une entreprise et les éléments corporels considérés comme des actifs professionnels, expressément vendus avec le FONDS. Tout le mobilier, les agencements et installations selon inventaire dressé contradictoirement entre les Parties. La présente cession ne comprend pas de stock, le fonds sis et exploité au 41 Rue Maréchal Foch 65000 Tarbes, moyennant le prix de 20000 €.

La date d'entrée en jouissance : 01/12/2023.

Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 41 Rue Maréchal Foch - 65000 Tarbes.

L23VE11750

VOS ANNONCES
IMMOBILIER
EMPLOI
PUBLICITÉ
COMMERCIALE
05 56 52 32 13

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudègue

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**

Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**

Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**

Direction artistique : David **PEYS**

Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Cyrielle **MICHAUD**

Noëllie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET**

Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**

Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**,

Chantal **BOSSY**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**,

Nelly **BETAÏLLE**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu

DAL'ZOVO, Eustelle **LOUSTALET-TURON**, Vincent

BIARD, Hermance **HITTE**, Bérengère **BOSI**,

Maxime **FAYOLLE**, Charlène **LERMITE**, Marie

LEMAITRE & Marie-Amélie **HUSSON**

Photographe : Louis **PIQUEMIL**

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie **BROUTTIER**

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**

Assistante communication digitale :

Magalie **RICCETTI**

Responsable annonces légales :

Emmanuelle **GESLAIN**

Direction financière et administrative :

Katia **DE STEFANO**

Responsable comptable :

Florence **MANOEUVRIER**

Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**

Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**

Service commercial annonces légales :

Christophe **CLERTEAU**

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : **ROTIMPRES**

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

Routeage : **IGS**

(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire

n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



Crédit immobilier Règles assouplies

Les règles d'octroi des crédits immobiliers sont assouplies sur la durée des emprunts, passée à 27 ans, et l'appréciation par les banques de la qualité des dossiers.

Le Haut Conseil de stabilité financière (HCSF, réunissant le ministère de l'Économie et la Banque de France) a décidé ce 4 décembre 2023 d'assouplir à la marge les règles d'accès au crédit immobilier. Cet assouplissement devra être confirmé par arrêté.

Pour les projets prévoyant des travaux de rénovation ou de transformation, notamment énergétiques, les banques pourront déroger à la limite maximale de durée d'emprunt de 25 ans, pour aller jusqu'à 27 ans. Le coût des travaux ne doit cependant pas dépasser 10 % du coût total de l'opération.

Les banques disposent d'un « quota d'exception » aux règles du crédit (taux d'effort limité à 35 % des revenus, durée du crédit plafonnée à 25 ou 27 ans). Pour les dossiers difficiles (manque d'apports des primo accédants, endettement important des investisseurs locatifs...), les banques peuvent déroger à ces règles à hauteur de 20 % de la production trimestrielle de nouveaux crédits. Ce plafond de 20 % pourra être dépassé au cours d'un trimestre à condition qu'il soit respecté en comptabilisant les deux trimestres suivants. Autrement dit, le plafond de 20 % pourra s'apprécier globalement sur trois trimestres afin de laisser plus de marges aux banques.

Le Haut Conseil de stabilité financière est par ailleurs favorable à un examen de second niveau des crédits refusés. Un dispositif temporaire pourrait voir le jour en février 2024 permettant à un emprunteur solvable de demander un réexamen de sa demande avec de nouvelles conditions de crédit.

Enfin, les banques pourront exclure du calcul du taux d'effort de 35 % la charge d'intérêt des prêts relais, à condition que le montant du prêt relais ne dépasse pas 80 % de la valeur du bien vendu. ■

| INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX | | |
|-------------------------------|-----------|-------------------------|
| | EN NIVEAU | ÉVOLUTION ANNUELLE EN % |
| 2022 T1 | 120,61 | + 3,32 % |
| 2022 T2 | 123,65 | + 4,43 % |
| 2022 T3 | 126,13 | + 5,37 % |
| 2022 T4 | 126,05 | + 6,29 % |
| 2023 T1 | 128,68 | + 6,69 % |
| 2023 T2 | 131,81 | + 6,60 % |

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

| SÉCURITÉ SOCIALE | |
|--|--|
| PLAFOND MENSUEL | |
| 2023 : 3 666 € | |
| Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €) | |

| BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023 | | | |
|--|-------------------|-----------------------|----------------------|
| DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | | |
| VOITURES | PUISSANCE FISCALE | JUSQU'À 5 000 KM | DE 5 001 À 20 000 KM |
| 3 CV | d x 0,529 | (d x 0,316) + 1 065 € | d x 0,370 |
| 4 CV | d x 0,606 | (d x 0,340) + 1 330 € | d x 0,407 |
| 5 CV | d x 0,636 | (d x 0,357) + 1 395 € | d x 0,427 |
| 6 CV | d x 0,665 | (d x 0,374) + 1 457 € | d x 0,447 |
| 7 CV et plus | d x 0,697 | (d x 0,394) + 1 515 € | d x 0,470 |
| DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | | |
| CYLINDRÉE | JUSQU'À 2 000 KM | DE 2 001 À 5 000 KM | AU-DELÀ DE 5 000 KM |
| moins de 50 cm ³ | d x 0,315 | (d x 0,079) + 711 € | d x 0,198 |
| DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | | |
| MOTOS | PUISSANCE | JUSQU'À 3 000 KM | DE 3 001 À 6 000 KM |
| 1 ou 2 CV | d x 0,395 | (d x 0,099) + 891 € | d x 0,248 |
| 3, 4 ou 5 CV | d x 0,468 | (d x 0,082) + 1 158 € | d x 0,275 |
| plus de 5 CV | d x 0,606 | (d x 0,079) + 1 583 € | d x 0,343 |

| INDICE DES PRIX | | | |
|--|----------------|-------------------------|------------------------|
| (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION | | | |
| | OCTOBRE 2022 | OCTOBRE 2023 | AUGMENTATION SUR UN AN |
| INDICE D'ENSEMBLE | 113,9 | 118,43 | + 4 % |
| INDICE HORS TABAC | 106,42 | 117,37 | + 3,9 % |
| INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL | | | |
| TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE | IRL DES LOYERS | VARIATION ANNUELLE EN % | |
| 1 ^{er} TRIMESTRE 2023 | 138,61 | + 3,49 % | |
| 2 ^e TRIMESTRE 2022 | 140,59 | + 3,5 % | |
| 3 ^e TRIMESTRE 2023 | 141,3 | + 3,69 % | |
| SMIC | | | |
| HORAIRE | MENSUEL (35 H) | | |
| 11,52 € | 1 747,20 € | | |

TENDANCES BOURSE



SÉBASTIEN HÉNIN
 Directeur de
 la Gestion Privée
 Alienor Capital

| INDICES ACTIONS | | | | | | | |
|-----------------|---------------|------------------|----------|-------|---------------|-----------|-------------|
| | Dernier cours | Variation depuis | | | Extrêmes 2023 | | Pays |
| | | 1 mois | le 31/12 | 1 an | + haut | + bas | |
| CAC 40 | 7 386,99 | 4,8% | 14,1% | 11,3% | 7 577,00 | 6 594,57 | France |
| SBF 120 | 5 597,00 | 4,6% | 12,5% | 10,0% | 5 764,67 | 5 063,88 | France |
| EURO STOXX 50 | 4 452,77 | 6,7% | 17,4% | 13,9% | 4 471,31 | 3 856,09 | Europe |
| S&P 500 | 4 568,04 | 4,8% | 19,0% | 15,6% | 4 594,63 | 3 808,10 | USA |
| NASDAQ 100 | 15 850,47 | 5,0% | 44,9% | 37,2% | 16 027,06 | 10 741,22 | USA |
| FOOTSIE 100 | 7 489,84 | 1,0% | 0,5% | 1,5% | 8 014,31 | 7 256,94 | Royaume-Uni |
| DAX 30 | 16 533,11 | 8,8% | 18,7% | 15,0% | 16 533,11 | 14 069,26 | Allemagne |
| SMI | 10 964,81 | 3,6% | 2,2% | -1,1% | 11 595,25 | 10 323,71 | Suisse |
| NIKKEI | 32 775,82 | 2,6% | 25,6% | 17,3% | 33 753,33 | 25 716,86 | Japon |
| SSE COMPOSITE | 2 972,30 | -1,9% | -3,8% | -3,7% | 3 395,00 | 2 939,29 | Chine |

| VALEURS RÉGIONALES | | | | | | | |
|----------------------|---------------|------------------|----------|--------|---------------|--------|----------------|
| | Dernier cours | Variation depuis | | | Extrêmes 2023 | | Rendement 2022 |
| | | 1 mois | le 31/12 | 1 an | + haut | + bas | |
| AEIS FARMA | 13,45 | 0,4% | -0,7% | 49,4% | 14,28 | 13,35 | - |
| ARVERNE GROUP SA | 9,24 | -0,6% | -6,2% | -7,6% | 11,50 | 8,80 | - |
| ASHLER ET MANSON | 3,20 | 0,0% | -29,5% | -2,4% | 4,58 | 3,20 | - |
| BLUE SHARK PS | 3,78 | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 5,50 | 3,68 | - |
| CERINNOV GROUP | 2,82 | 18,0% | 147,8% | 172,7% | 4,20 | 1,12 | - |
| CHEOPS TECHNOLOGY | 66,00 | 0,0% | 12,8% | 1,6% | 67,50 | 54,00 | 2,2% |
| DOCK.PETR.AMBES AM | 476,00 | 3,5% | 0,4% | 5,3% | 530,00 | 450,00 | 8,1% |
| EAUX DE ROYAN | 86,00 | 1,8% | 4,2% | 0,0% | 94,00 | 76,50 | 7,2% |
| EUROPLASMA | 0,01 | 36,2% | -98,7% | -99,1% | 2,38 | 0,00 | - |
| FERMENTALG | 0,25 | -5,4% | -83,4% | -84,2% | 1,66 | 0,23 | - |
| GASCOGNE | 3,63 | 8,7% | -18,8% | -7,6% | 4,48 | 3,07 | - |
| GPE BERKEM | 1,29 | -25,6% | -73,3% | -75,6% | 7,12 | 1,28 | - |
| GPE PAROT (AUTO) | 2,60 | -7,1% | 21,5% | 23,2% | 2,84 | 1,74 | - |
| HYDROGENE DE FRANCE | 11,06 | -2,1% | -47,1% | -55,1% | 22,70 | 11,06 | - |
| HUNYVERS | 13,60 | 0,4% | 14,8% | 16,2% | 15,85 | 11,90 | - |
| I.CERAM | 2,72 | 28,3% | -73,3% | -76,3% | 13,95 | 1,44 | - |
| I2S | 5,20 | -5,5% | -14,8% | -17,5% | 6,45 | 4,84 | 2,7% |
| IMMERSION | 1,80 | 0,0% | -29,7% | -62,0% | 4,60 | 1,80 | - |
| IMPLANET | 0,04 | -14,1% | -74,4% | -74,1% | 0,26 | 0,04 | - |
| KLARSEN DATA | 2,07 | -18,8% | 34,4% | 6,7% | 3,86 | 1,47 | - |
| LECTRA | 27,75 | 6,5% | -21,2% | -18,5% | 40,70 | 21,90 | 1,7% |
| LEGRAND | 89,78 | 7,5% | 20,0% | 13,8% | 93,00 | 75,22 | 2,1% |
| MON COURTIER ENERGIE | 7,52 | 16,2% | - | - | 9,69 | 6,11 | - |
| MULTIMICROCLOUD | 0,22 | 69,2% | -45,0% | - | 0,44 | 0,08 | - |
| OENEO | 13,05 | -0,4% | -6,8% | -5,1% | 15,50 | 12,85 | 2,7% |
| POUJOLAT | 19,80 | -2,5% | -28,8% | -12,4% | 32,60 | 17,80 | 1,6% |
| SERMA TECH. | 430,00 | 0,0% | 0,0% | 31,9% | 430,00 | 428,00 | - |
| UV GERMI | 2,84 | -24,7% | -13,9% | -24,9% | 6,20 | 2,70 | - |
| VALBIOTIS | 5,26 | -15,2% | 46,1% | 48,2% | 6,50 | 3,00 | - |



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

AGNÈS
SOURET

Miss France pour l'éternité

Grâce à Jérôme Zapata, guide conférencier du Pays basque, la sépulture Art déco d'Agnès Souret a été rénovée. Ce passionné du patrimoine culturel local rédige maintenant la biographie de cette Miss France 1920, la première de l'histoire, décédée subitement à l'âge de 26 ans et inhumée à Espelette au Pays basque.

Par Vincent BIARD

Féru d'architecture Art déco et fin connaisseur du patrimoine historique du Pays basque, Jérôme Zapata s'était indigné de la décrépitude du tombeau d'Agnès Souret. Pour ce guide conférencier, il était alors devenu indispensable que cette tombe en marbre rose édifée en 1928 et son plafond orné d'un superbe vitrail soient sauvés. En janvier 2022, Jérôme Zapata a lancé une pétition pour restaurer le monument. Et en septembre dernier grâce aux subventions de la Mairie d'Espelette (17 500 euros) et la direction régionale des Affaires culturelles (4 500 euros), les travaux ont été réalisés par les Compagnons de Saint-Jacques et le maître verrier Gérald Franzetti.

« LA PLUS BELLE FEMME DE FRANCE »

Le mausolée d'Agnès Souret a dorénavant retrouvé son lustre et honore ainsi la beauté de la première Miss France de l'histoire de ce concours. Née à Bayonne en 1902 mais reconnue cinq ans plus tard par sa mère, Agnès Souret n'avait pas encore 18 ans lors qu'elle a participé au concours de « La plus belle femme de France »

organisé alors par Maurice de Waleffe, journaliste et écrivain d'origine belge. C'est en envoyant une carte par la Poste que le public votait après avoir découvert les candidates au cinéma. Avec environ 115 000 votes en finale, Agnès Souret avait remporté ce concours qui allait devenir ensuite la cérémonie annuelle de l'élection de Miss France.

« UNE PETITE ROSE SANS ÉPINE »

Devenue célèbre, Agnès Souret avait décroché un premier rôle au cinéma puis était devenue danseuse. Lors d'une tournée en Argentine, elle est décédée d'une péritonite à l'âge de 26 ans. En vendant sa maison d'Espelette offerte par sa fille, Marguerite Souret finança son mausolée conçu par le célèbre architecte bayonnais Benjamin Gomez et le réputé sculpteur landais Lucien Danglede avec comme épitaphe « À ma fille douce et jolie, elle fut une petite rose sans épine ». Pour Jérôme Zapata, la vie d'Agnès Souret est un roman qu'il a décidé de raconter. Un éditeur du Pays basque lui a commandé une biographie de la première Miss France, dont on ignore notamment la petite enfance, qui devrait être publiée fin 2024. ■